

SEPTEMBRE 2017



ATLAS DES CENTRES COMMUNES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CONVENTION MULTIPARTITE ANNUELLE D'APPLICATION 2016

Sommaire

PRÉAMBULE.....	5
SYNTHÈSE.....	6
PORTRAITS COMMUNAUX	
Barcelonnette	10
Castellane	12
Château-Arnoux-Saint-Auban	14
Digne-les-Bains	16
Forcalquier	18
La Brillanne.....	20
Manosque	22
Oraison.....	24
Saint-André-les-Alpes.....	26
Saint-Tulle	28
Seyne	30
Sisteron.....	32
ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES	
Baromètre volet communal.....	35
Baromètre volet centre	67

Préambule

L'atlas des 100 communes et de leurs centres a été réalisé pour analyser et objectiver la problématique de dévitalisation des centres-anciens. Il constitue aussi un précieux matériau de connaissance des principales polarités de l'espace régional.

Pour chaque commune figurent :

- Un cadrage communal qui comporte :
 - des chiffres clés ;
 - un baromètre à trois dimensions (dynamisme, attractivité, fragilité), chacune étant alimentée par dix indicateurs ;
 - un bref commentaire présentant la commune et faisant état de ses forces et faiblesses ;
 - une carte de situation de la commune.
- Un cadrage sur le centre qui comporte :
 - des chiffres clés ;
 - un baromètre portant sur trois indicateurs : fragilité du parc de logement, fragilité sociale et densité commerciale ;
 - un bref commentaire présentant la situation du centre ;
 - une carte de situation du centre.

Le présent document constitue un extrait de l'atlas qui concerne les 12 communes du département des Alpes-de-Haute-Provence.

En introduction, il intègre une synthèse de la situation des centres dans le département.

La méthodologie retenue pour réaliser le cadrage communal et le cadre sur les centres figurent en annexe.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Carte de synthèse

Typologie des communes

Polarités du SRADDT

- Centre régional
- Centre local

Autres communes du panel

- Ville centre d'intercommunalité
- Ville secondaire d'intercommunalité
- ▲ Ville centre d'intercommunalité non comprise dans le panel

Niveau de fragilisation des centres

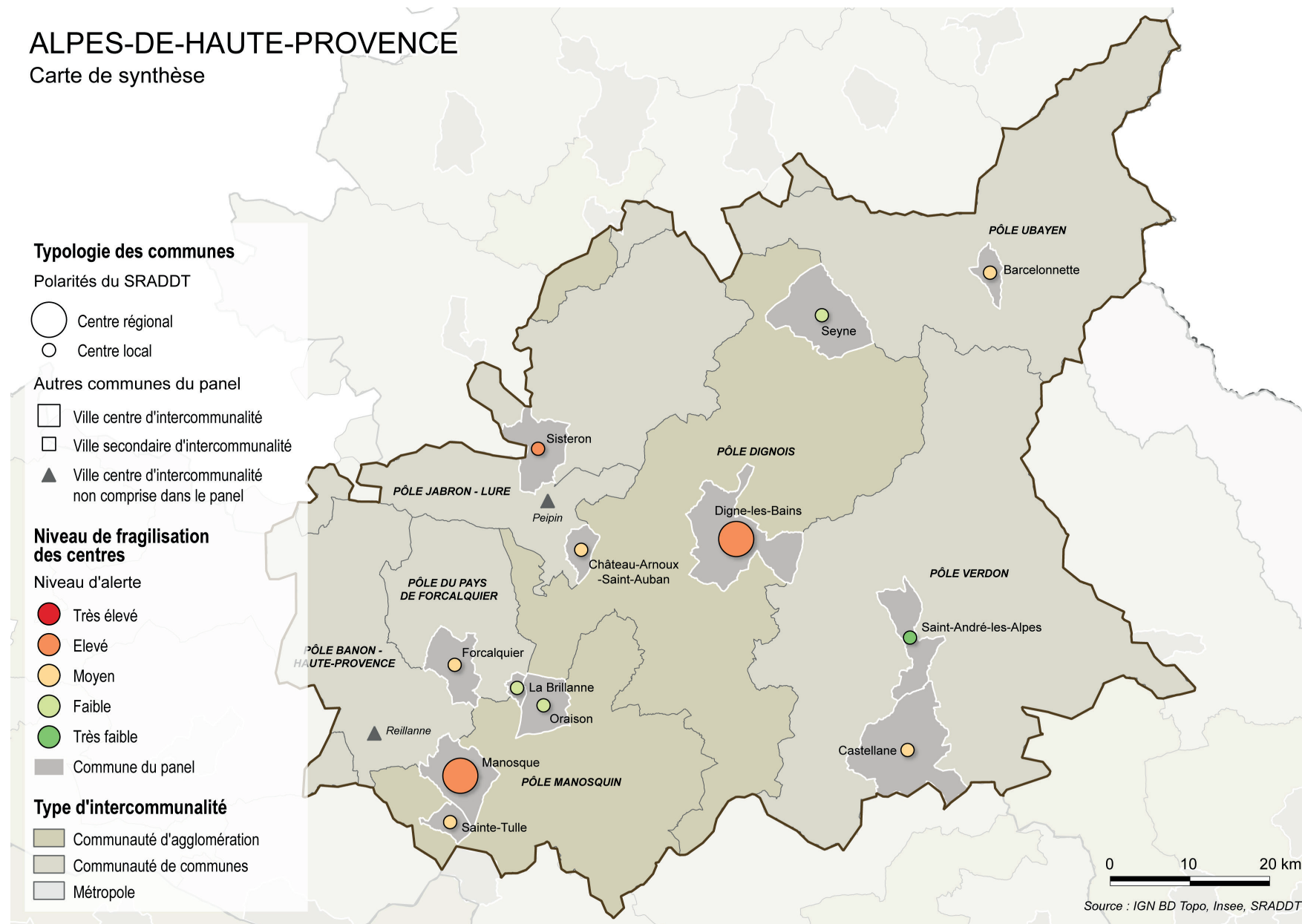
Niveau d'alerte

- Très élevé
- Elevé
- Moyen
- Faible
- Très faible

Commune du panel

Type d'intercommunalité

- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Métropole



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : LES CENTRES DES TROIS PLUS GRANDES AGGLOMÉRATIONS À SURVEILLER

Le département des Alpes-de-Haute-Provence couvre une superficie de 6 925 km² pour une population de 162 000 habitants, soit une population assez proche des Hautes-Alpes, le département voisin. La densité de population est donc très faible (24 habitants/km²), même plus que l'autre département alpin de la région du fait de sa plus grande superficie. Parmi les 200 communes que compte le département, seule Manosque dépasse les 20 000 habitants, suivi par la préfecture Digne-les-Bains (16 500), les 198 autres communes ne dépassant pas les 10 000 habitants. Le paysage institutionnel a été marqué en 2017 par la fusion et le remaniement des intercommunalités : de 20 le département est passé à 8 intercommunalités, dont une chevauchant pour moitié les Hautes-Alpes.

Douze communes du département sont présentes dans notre panel, toutes référencées dans le SRADDT en centre régional (2 – Digne-les-Bains et Manosque) ou centre local (10). Leur situation n'est globalement pas trop inquiétante, la majorité ayant un niveau d'alerte compris entre moyen et très faible. Trois communes sont à surveiller, avec un niveau d'alerte élevé : les deux centres régionaux que sont Digne-les-Bains et Manosque, et Sisteron (voir gros plan ci-après), troisième ville du département en termes de population.

COMMUNES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE						
Niveau d'alerte des centres	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	
Type de commune						
Centre régional				2		2
Centre local	1	3	5	1		10
Total communes du panel	1	3	5	3	0	12

DES CENTRES RÉGIONAUX À SURVEILLER.

Le niveau d'alerte des trois plus grandes agglomérations, dont les deux centres régionaux du panel, sont en niveau d'alerte élevé. Ce n'est pas tant un ou deux indicateurs qui sont particulièrement faibles et mettent les centres en difficulté, mais l'ensemble des indicateurs qui sont à un niveau moyen pour ces trois communes. Notamment pour Manosque qui a le niveau d'alerte le plus élevé du département. On peut toutefois noter que Digne présente une bonne diversité de l'offre commerciale et un bon niveau d'équipement de santé, ce dernier étant supérieur à la moyenne des centres du panel de comparaison.

LES COMMUNES AU NIVEAU D'ALERTE MOYEN DOIVENT LEUR SITUATION ESSENTIELLEMENT À LA FAIBLESSE DE L'OFFRE COMMERCIALE.

Le point commun des cinq communes en niveau d'alerte moyen est la problématique commerciale. Qu'elle soit plutôt au niveau de la diversité pour Barcelonnette, Forcalquier et Castellane, ou au niveau de la densité pour Château-Arnoux et Sainte-Tulle, la question du commerce est bien présente dans ces centres. Les deux dernières communes présentent même un cumul de points à surveiller, sur la densité mais aussi le nombre de commerces dans l'ameublement/habillement, le nombre de bars ou encore de commerces de bouche. Un second problème, présent mais moins récurrent est l'offre de services aux particuliers pour Castellane et Sainte-Tulle.

PORTRAITS COMMUNAUX

BARCELONNETTE

EPCI : CC du Pôle Ubayen / Aire Urbaine de Barcelonnette

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 1658 ha

Logements : 3369

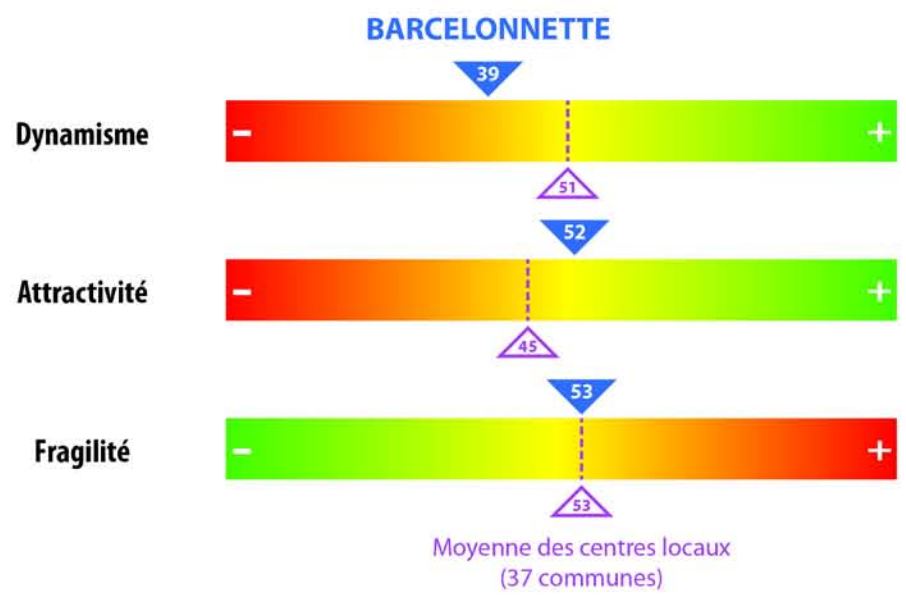
Code INSEE : 04019

Population : 2706

Emplois : 1519

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Barcelonnette est située dans la vallée de l'Ubaye, à proximité de deux stations de ski des Alpes du Sud : Pra Loup et Super Sauze. Bien qu'elle ne dépasse pas les 3 000 habitants, c'est la ville-centre de la communauté de communes du Pôle Ubayen (15 communes, 8 000 habitants) et elle a le statut de « centre local » au STRADDT. Sa fonction touristique et l'excellence de son climat lui assure une bonne attractivité qui ne s'accompagne pas pourtant d'une dynamique notable. Malgré ses atouts, elle figure parmi les centres locaux les plus fragiles (au 6ème rang sur 37).

Forces :

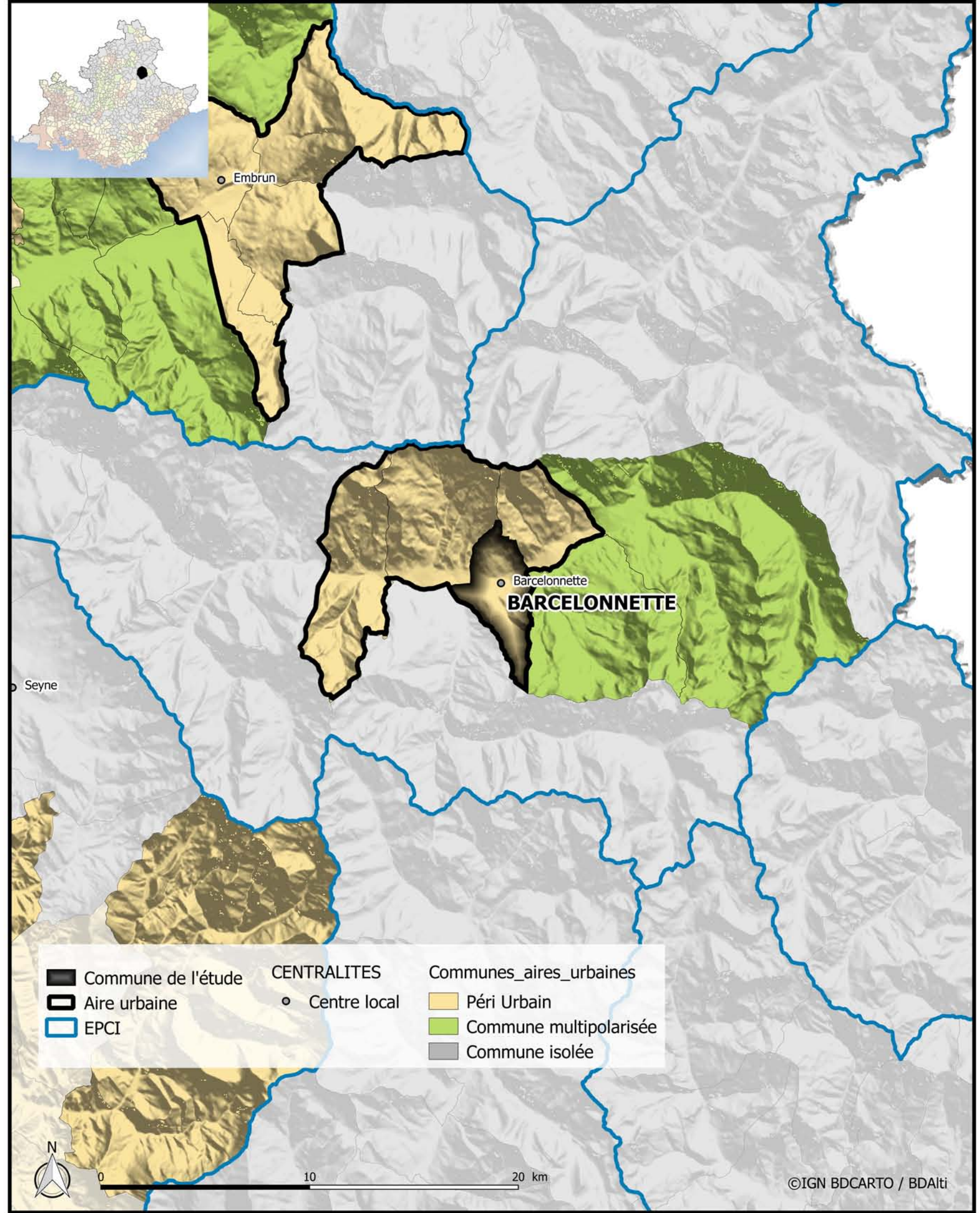


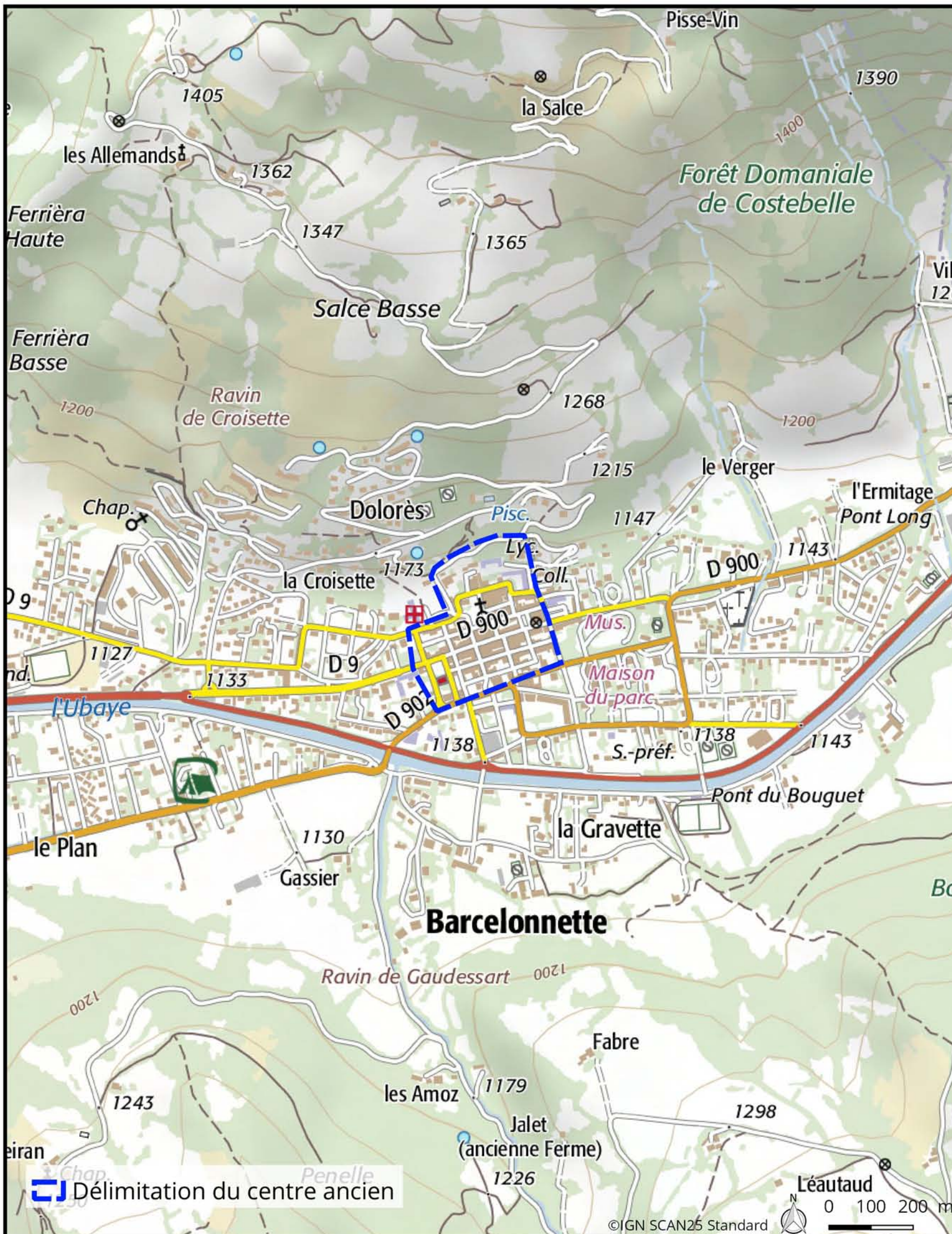
Grâce à ses fonctions de centralité, Barcelonnette présente une certaine attractivité économique et un bon niveau d'équipement. Le chômage y est peu développé même s'il y a quelques signes alarmants qui se font jour au cours de la période récente. Enfin, à la différence de la plupart des autres petites villes des Alpes de Haute Provence, c'est une commune qui compte une part importante de jeunes.

Faiblesses :



Paradoxalement, l'attractivité de la commune semble ne pas agir sur son niveau de développement. Depuis 1990, la population stagne et plus récemment l'emploi aussi. De fait, le solde naturel tend à s'effriter et la vacance des logements continue à progresser. La commune semble aussi être engagée dans un processus de vieillissement car la part des plus de 80 ans devient importante. Enfin, comme dans nombre de communes touristiques, la part des emplois précaires est particulièrement importante.



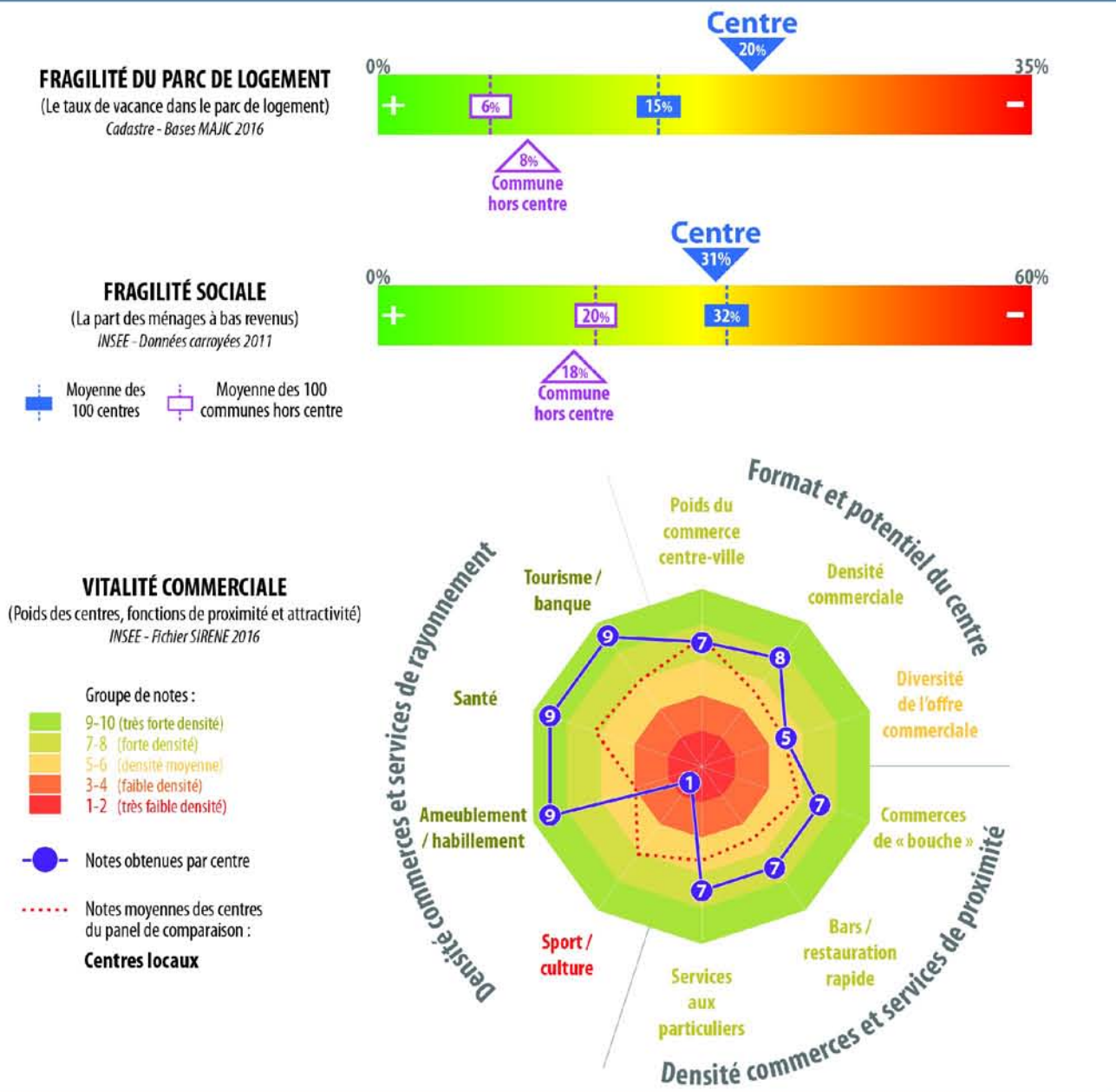


BARCELONNETTE

Population * : 850
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 10 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN



Comparativement aux autres pôles locaux, le centre ancien de Barcelonnette est plutôt de petite taille : 10 hectares contre une moyenne de 17 hectares. Le point névralgique du centre ancien est la très animée place Manuel où les habitants et les estivants se retrouvent à la terrasse des cafés. La présence d'un kiosque où ont lieu des concerts est un facteur d'animation permanent. Malgré son attractivité touristique, le niveau d'alerte du centre a été jugé « moyen » en raison de l'importance observée dans le parc ancien : 20% soit 5 points de plus que la moyenne de l'ensemble des centres et surtout un différentiel de 12 points avec le reste du territoire communal. La part de la vacance interpelle car elle est en progression au cours de la période récente (2008-13) et elle est en dissonance avec le potentiel d'une commune qui recèle d'atouts. Le niveau de fragilisation sociale de la population résidante dans le centre de Barcelonnette (la part des bas revenus est de 31%) se situe dans la moyenne. Enfin, la densité commerciale du centre est l'une des plus fortes parmi les centres locaux au sens du SRADDT. Grâce à sa fonction touristique, le cœur de la commune dispose d'une grande diversité commerciale et suffisamment de commerces pour répondre à la fois aux besoins des touristes à ceux de son bassin de vie (vallée de l'Ubaye).

CASTELLANE

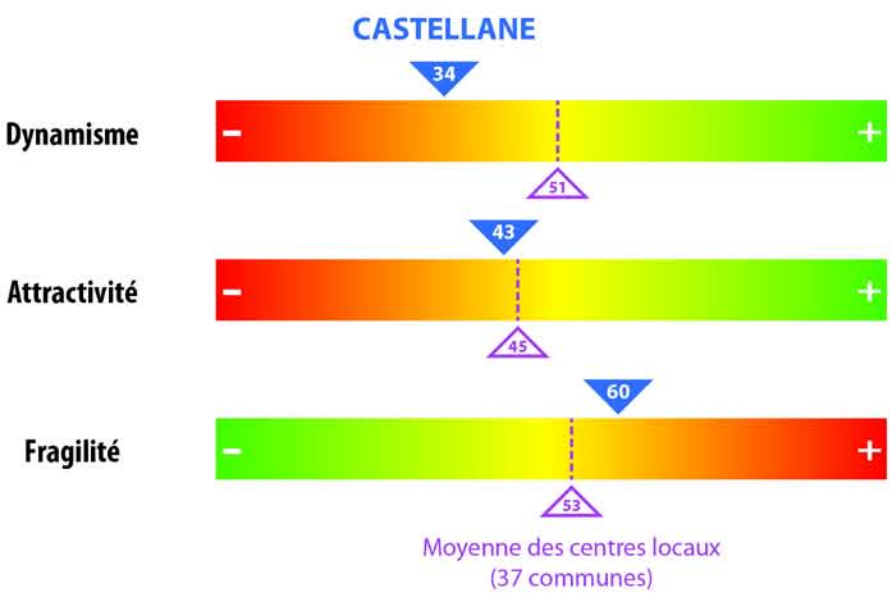
EPCI : CC Pôle Verdon / Commune Isolée

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 12222 ha Logements : 1548 Code INSEE : 04039
Population : 1549 Emplois : 735

Source : INSEE

Positionnement de la commune



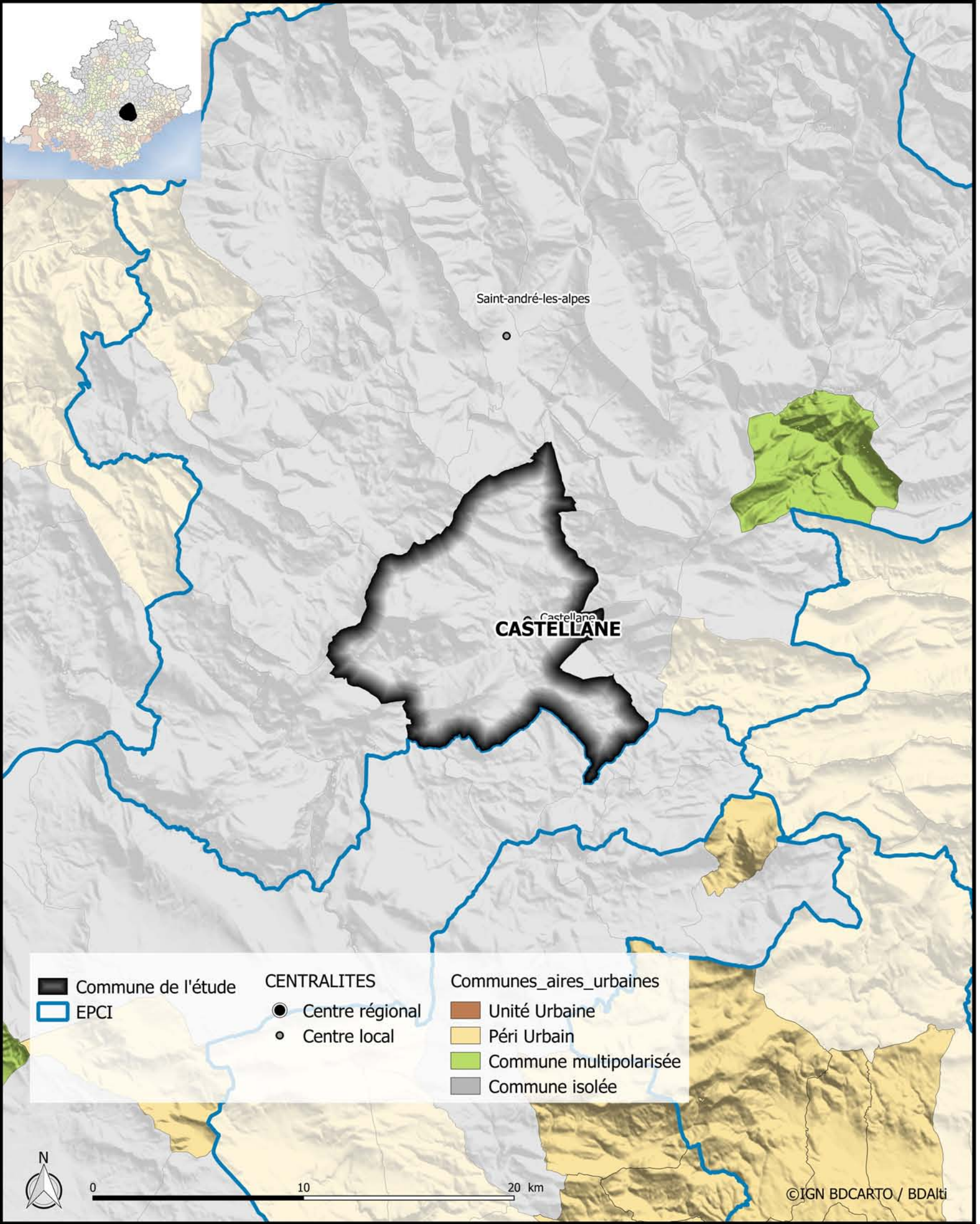
Castellane (1 500 habitants) est une commune qui se situe en amont des Gorges du Verdon. Elle présente la particularité d'être le plus petit centre local du STRADDT et d'être la sous-préfecture la moins peuplée de France. Le redécoupage intercommunal de 2016 (regroupement de cinq communautés de communes dans le « Pole Verdon ») a renforcé son aire d'influence car elle est désormais la ville-centre d'un vaste territoire regroupant 41 communes et un peu plus de 11 000 habitants

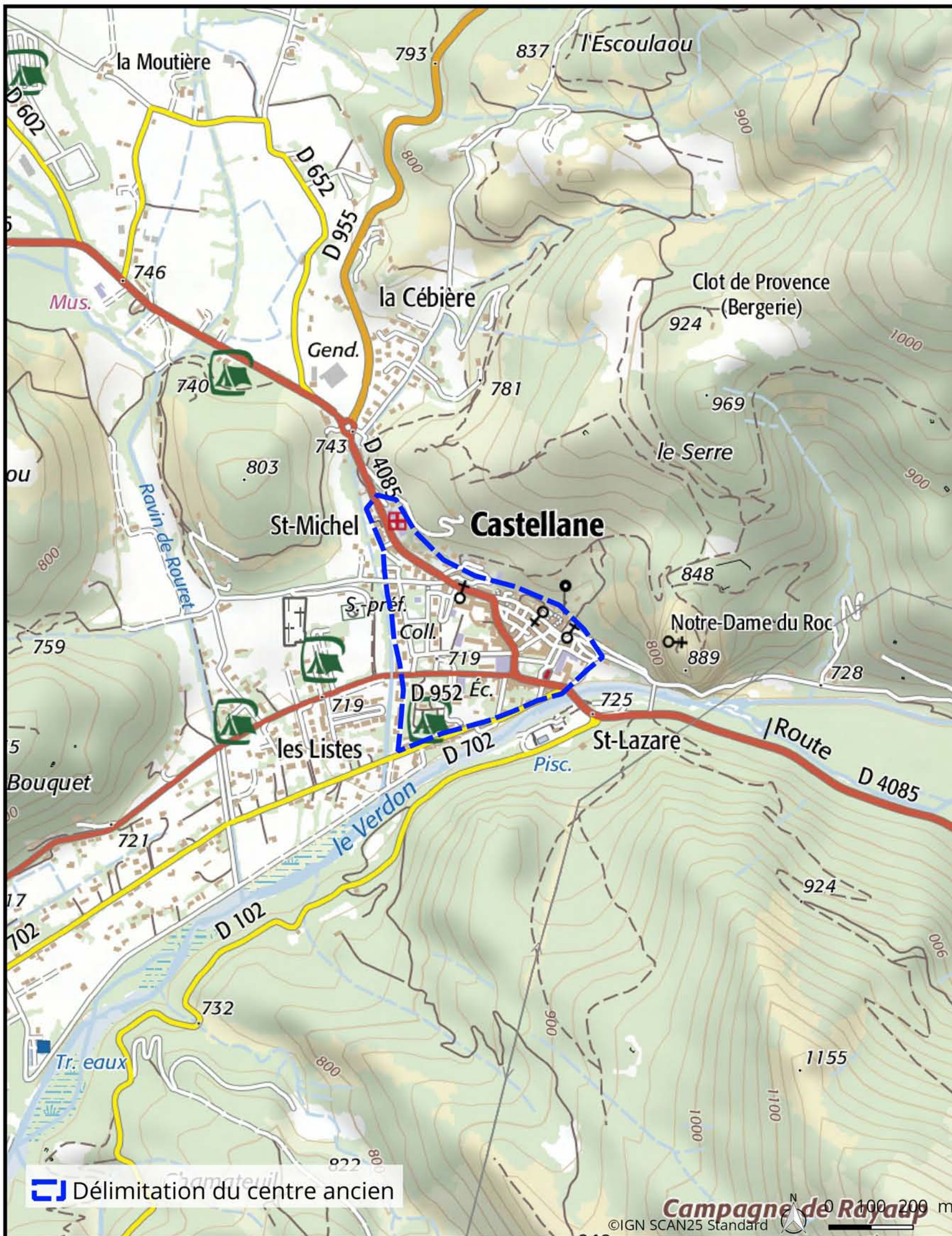
Forces :

Le principal atout de la commune est lié à sa fonction touristique. L'accès à la commune se fait par la route Napoléon (RN85 traversant la Provence et reliant la Cote d'Azur à Grenoble) ou celle du haut Verdon dans des décors grandioses. La commune possède une vieille ville très attrayante et constitue une base pour les touristes séjournant dans les gorges du Verdon.

Faiblesses :

C'est le centre local le moins dynamique et elle se classe au 99ème rang (sur 100 communes) pour l'ensemble du panel. Le manque de dynamisme concerne surtout l'emploi. De fait, le chômage est en forte progression et le niveau de revenu des habitants progresse peu. Les signes de fragilité apparaissent : vieillissement de la population, développement des emplois précaires, taux de vacance du parc de logements. Elle se classe au 7ème rang (sur 37 communes) pour ce qui concerne le niveau de fragilité des centres locaux.





CASTELLANE

Population * : 550

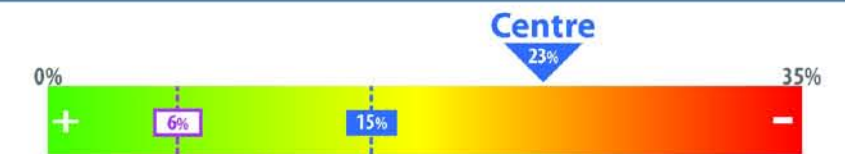
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 16 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

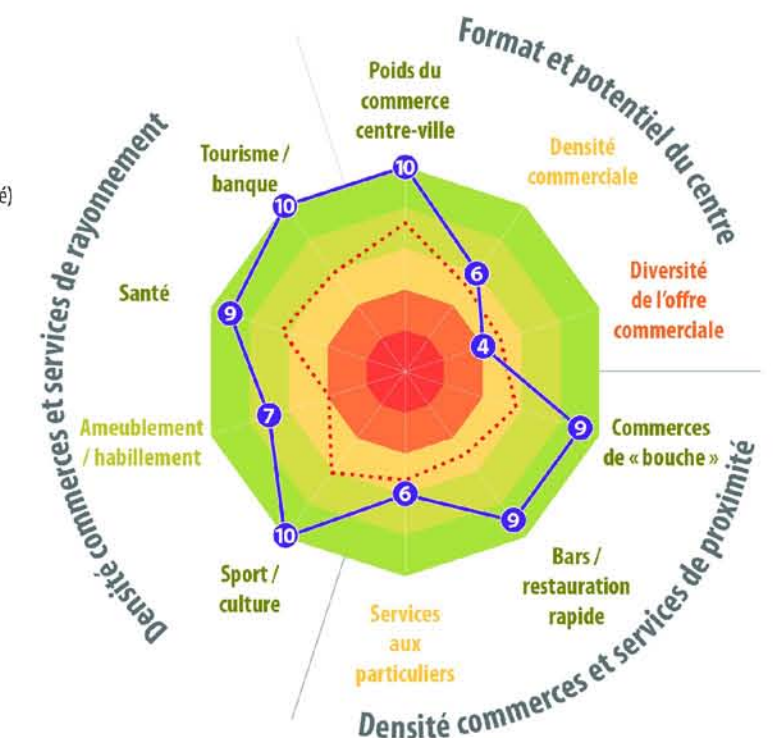
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :
Centres locaux



Le centre de Castellane est d'une superficie normale par rapport à la moyenne de son panel de référence de centre local (16 ha contre 17 ha en moyenne). Par contre, 37% de la population vit dans le centre, ce qui constitue une des plus grosses proportions du panel des 100 centres étudiés. Mais ceci ne représente que 560 habitants, la commune étant aux alentours des 1 500 habitants. Le centre présente une forte vacance au niveau du parc de logement (23%) mais la part de ménage sous le seuil de pauvreté est dans la moyenne (30% contre 32%). A noter que la vitalité commerciale est plutôt très bonne, seul la diversité commerciale est faible. Cette bonne santé au niveau commerce et équipement s'explique peut-être par la forte proportion de population au centre et l'attrait touristique de la commune.

CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

EPCI : CA Pôle Dignois / Aire Urbaine de Château-Arnoux

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 1853 ha

Logements : 2862

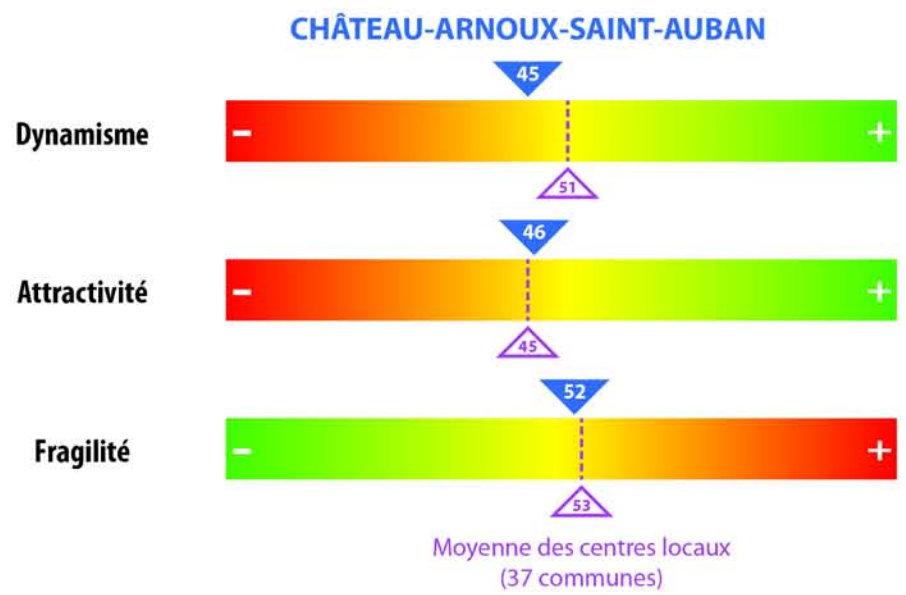
Code INSEE : 04049

Population : 5198

Emplois : 2395

Source : INSEE

Positionnement de la commune



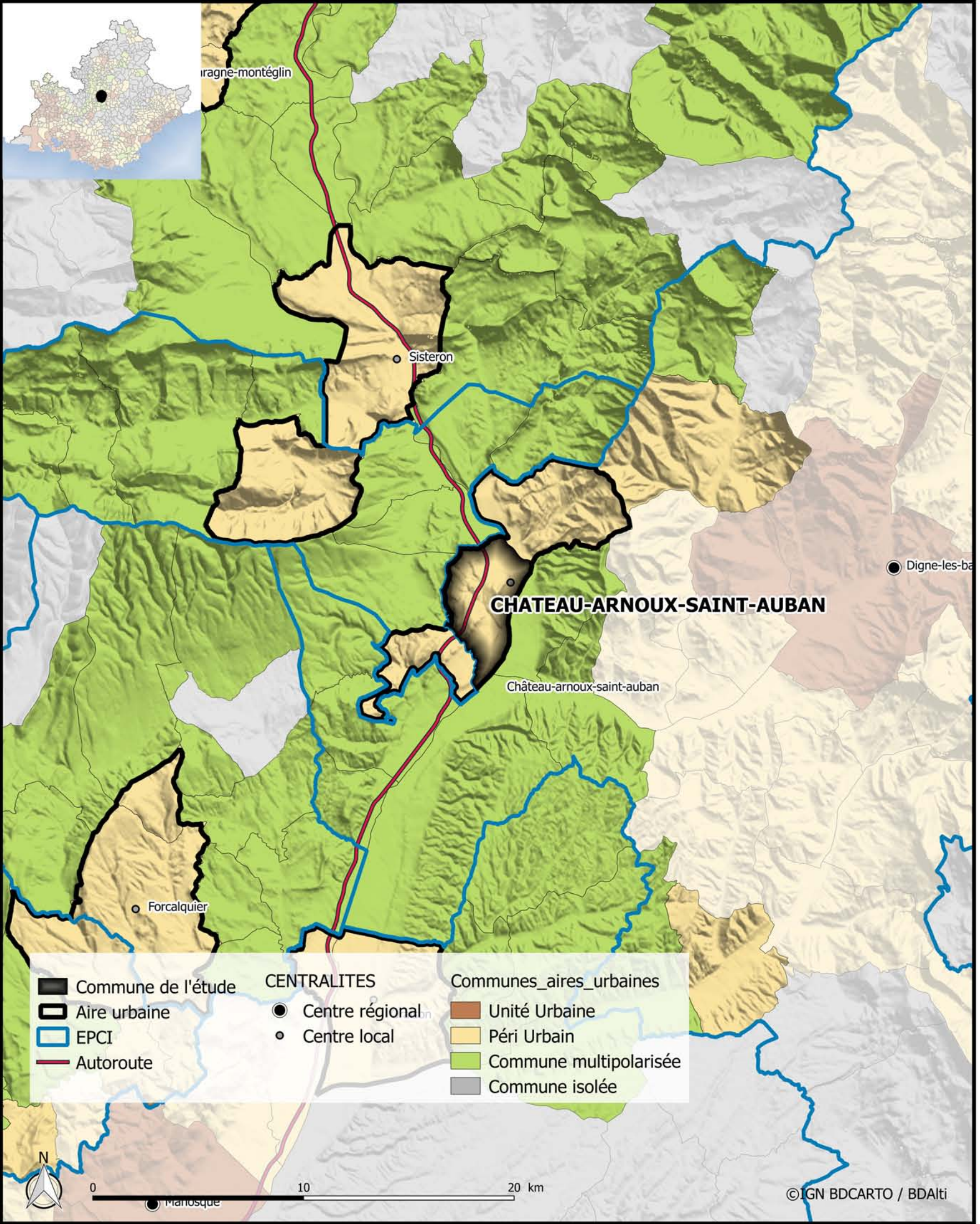
Château-Arnoux-Saint-Auban jouit d'une position favorable sur les rives de la Durance et sur une route fréquentée qui motive l'implantation d'un château, nommé Château-Arnoux (Roche-Arnoux sous la Révolution). Elle reste une simple commune rurale jusqu'au début du vingtième siècle. Dotée d'une liaison ferroviaire, elle devient le lieu d'installation d'une importante usine de fabrication d'armes chimiques dans le village de Saint-Auban pendant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, le nom de la commune tient compte de cette dualité, village médiéval d'un côté, ville industrielle de l'autre, dont l'usine Arkema. Depuis 2017, elle appartient à la communauté d'agglomération du Pôle Dignois (46 communes, 48 000 habitants) née de la fusion de cinq communautés de communes dont celle de la Moyenne Durance dont elle était le chef de file jusqu'en 2016. Elle a le statut de « centre local » dans le STRADDT.

Forces :

Château-Arnoux-Saint-Auban présente une dynamique stable dans laquelle la grande majorité des indicateurs sont dans la moyenne. Cette commune est bien dotée en termes d'emplois et d'équipements.

Faiblesses :

Château-Arnoux-Saint-Auban présente peu de fragilités. La principale fragilité concerne l'importance des actifs non-diplômés et de la faiblesse des revenus.





CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Population * : 450
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 4 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

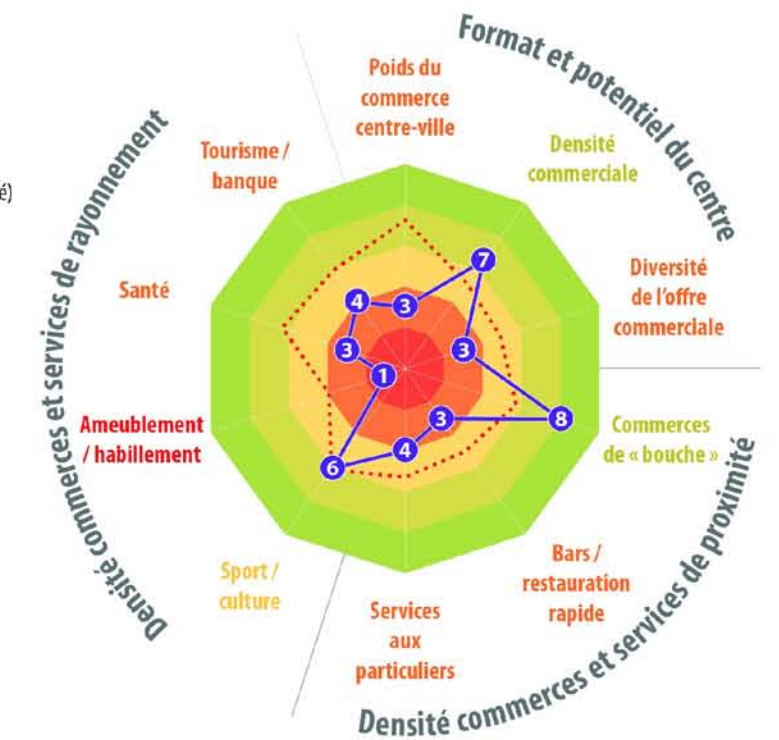
Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Centres locaux



Comparativement aux autres centres locaux, le centre de Château-Arnoix-Saint-Auban est de très petite taille : 4 hectares contre 17 hectares en moyenne. Cette dimension du centre explique pourquoi le poids démographique du centre est l'un des plus faibles avec 8% et pourquoi la population résidant dans le centre est faible également avec 430 habitants. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte moyen même si les niveaux de fragilité restent supérieurs à la moyenne du panel. En l'occurrence il faut noter que le niveau de fragilité du parc de logement reste très élevé dans le centre de la commune et bien au-dessus de la moyenne du panel (26% contre 15%). La vitalité commerciale apparaît contrastée et relativement limitée par le faible poids démographique du centre.

DIGNE-LES-BAINS

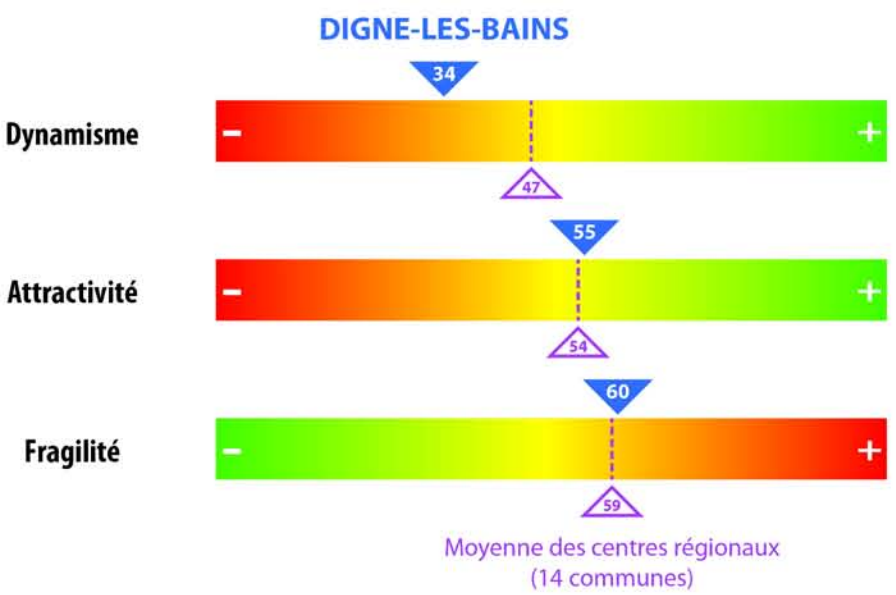
EPCI : CA Pôle Dignois / Aire Urbaine de Digne-les-Bains

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 10970 ha Logements : 10417 Code INSEE : 04070
Population : 16512 Emplois : 9217

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Située au centre géographique du département des Alpes de Haute-Provence, Digne-les-Bains est l'une des plus petites préfectures de France par sa population (16 000 habitants). La refonte récente des intercommunalités la place désormais comme chef de file d'une communauté d'agglomération, issue de la fusion de cinq communautés de communes, qui regroupe 46 communes et 48 000 habitants. Ce changement vient conforter sa fonction de centre régional à double titre : son nouveau territoire a doublé en termes de poids démographique et elle a augmenté ses compétences d'action en passant du statut de communauté de communes à celui de communauté d'agglomération. Reste que ce pôle régional souffre d'un déficit d'accessibilité car il ne compte pas de gare et qu'il est à l'écart des grands axes autoroutiers.

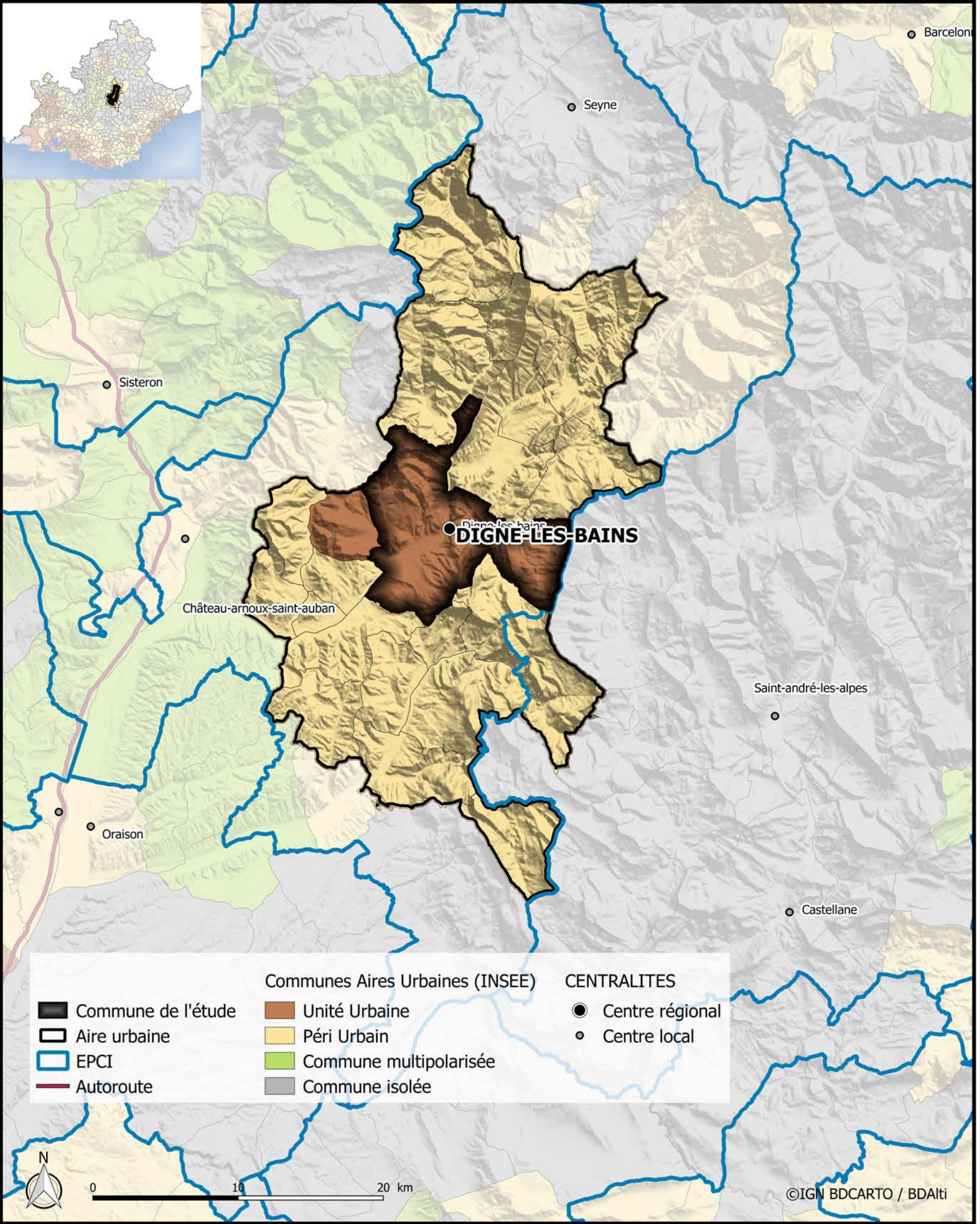
Forces :

Digne-les-Bains présente de nombreux atouts en termes d'attractivité touristique et économique. Celle-ci est directement liée à l'importance de l'offre touristique et à l'activité thermale. La station thermale jouit d'un ensoleillement de 300 jours par an et bénéficie des avantages de l'air pur des montagnes.



Faiblesses :

Malgré ces atouts, Digne-les-Bains est le centre régional le moins dynamique. De fait, sa population est vieillissante et la ville a du mal à attirer les jeunes et les cadres. L'emploi est en faible progression ainsi que le niveau de richesse des habitants avec pour conséquence une augmentation du niveau de chômage. Autre signe alarmant : le niveau élevé des logements vacants qui figure parmi les plus élevés de l'ensemble du panel.



DIGNE-LES-BAINS

Population * : 2 900

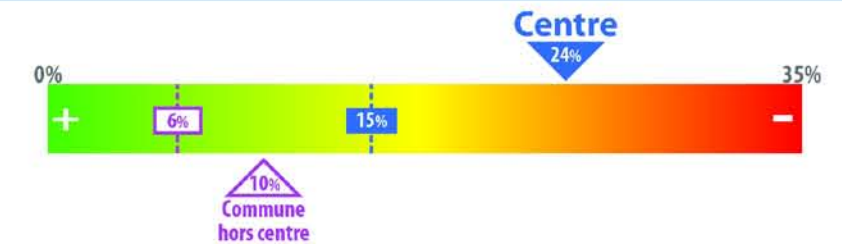
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 15 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

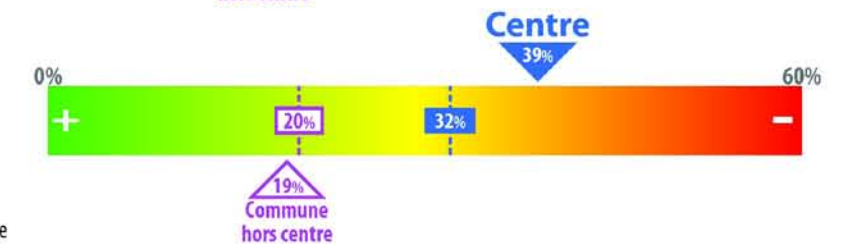
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIK 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

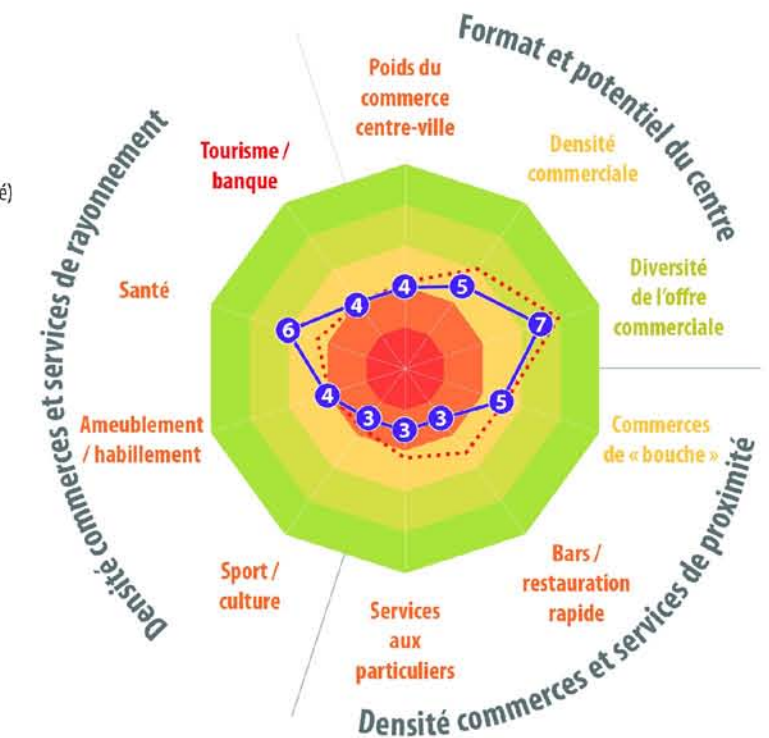
VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison : Centres régionaux



Comparativement aux autres pôles régionaux, le centre de Digne est de petite taille : 15 hectares contre 25 hectares en moyenne. Bien que la population résidente dans le centre soit moindre que celle observée pour l'ensemble des pôles régionaux (Près de 3 000 habitants contre 4 600), son poids démographique dans la commune est important : 17% contre 13%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été faible depuis 1968 : elle n'a augmenté que de 10% contre 50% pour l'ensemble des pôles régionaux. Aussi, le centre de Digne conserve un format adapté à la taille de la commune d'aujourd'hui. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte élevé du fait du haut degré de la vacance des logements (24% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (39% contre 32%). De plus, les diff+B2:B11 érentiels des taux avec le reste de la commune sont particulièrement importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un phénomène d'abandon et de paupérisation marqué. En revanche, la situation du commerce ne présente pas de signes alarmants peut être du fait que la commune bénéficie d'un apport touristique non négligeable notamment grâce à la présence des thermes.

FORCALQUIER

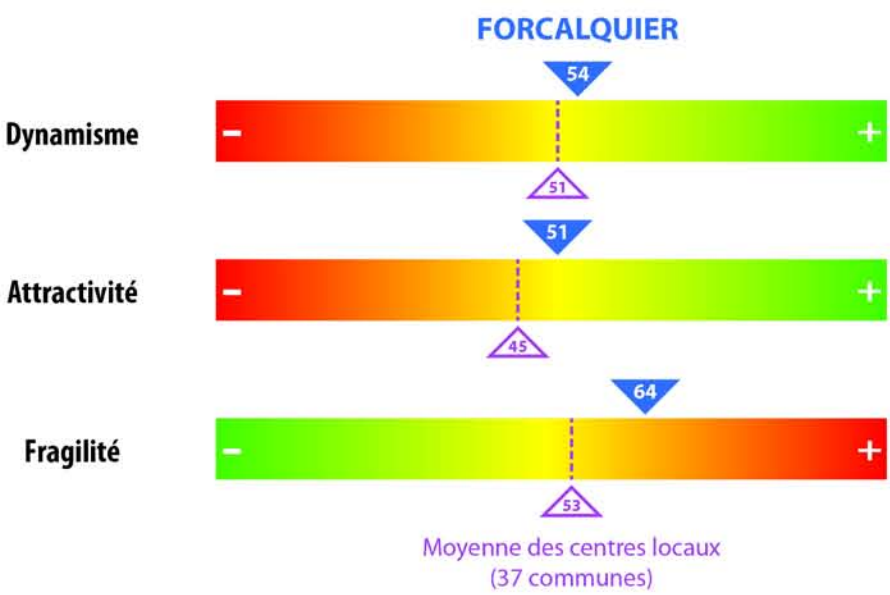
EPCI : CC Pôle Pays de Forcalquier / Aire Urbaine de Forcalquier

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 4330 ha Logements : 2904 Code INSEE : 04088
Population : 4842 Emplois : 2152

Source : INSEE

Positionnement de la commune



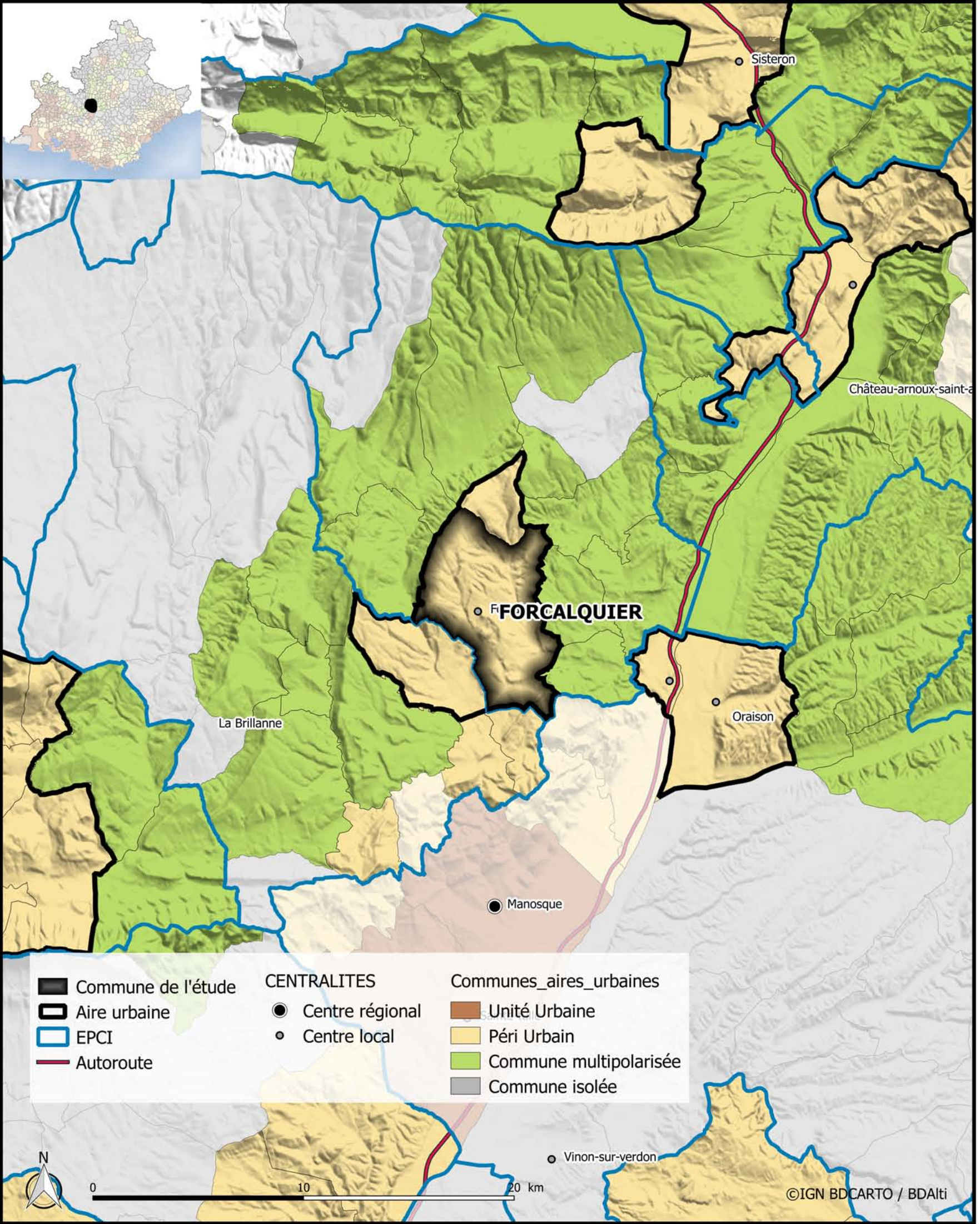
Forcalquier se situe entre la montagne de Lure et le Luberon, dans la partie occidentale des Alpes-de-Haute-Provence. Elle est distante de 50 kilomètres de Digne-les-Bains, la Préfecture du département. Petit centre local d'à peine 5 000 habitants, elle est chef de file du Pays de Forcalquier, communauté de communes regroupant 13 communes et près de 10 000 habitants. Desservie par son enclavement, elle figure parmi les centres locaux qui présentent le plus de fragilités (5ème rang sur 37 communes).

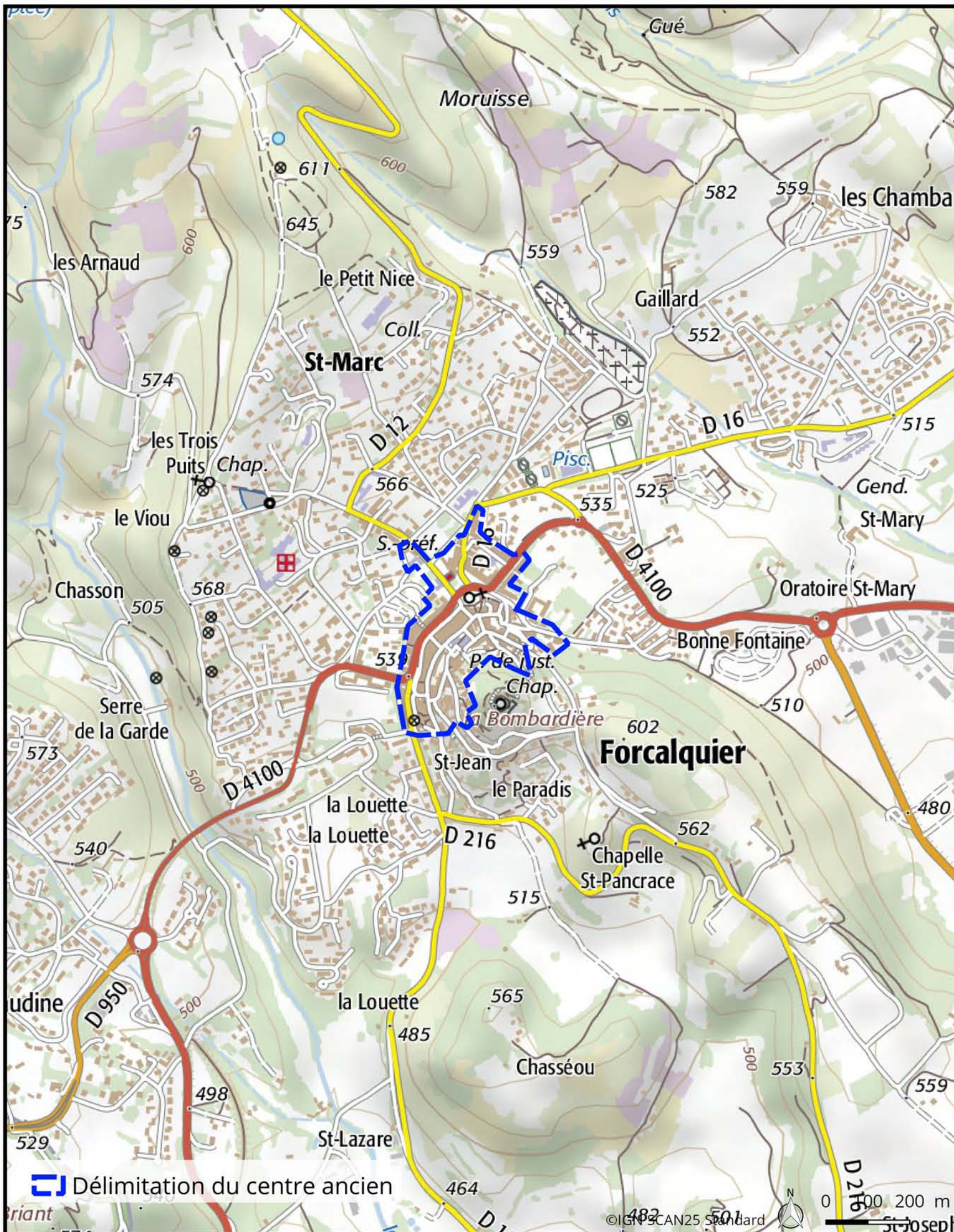
Forces :

Forcalquier présente de nombreux atouts en termes d'attractivité touristique et économique. Celle-ci est directement liée à l'importance de l'offre touristique et à son rôle d'interface entre le Luberon et les Préalpes.

Faiblesses :

Malgré ces atouts, Forcalquier résiste mal au chômage et présente une faible dynamique démographique, une population vieillissante et de nombreux logements vacants. Le taux d'emplois précaires, les écarts et la faiblesse des revenus des ménages placent cette commune dans une situation défavorable.





FORCALQUIER

Population * : 1 000

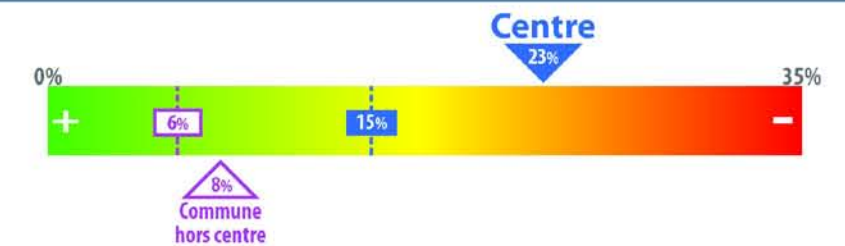
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 11 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

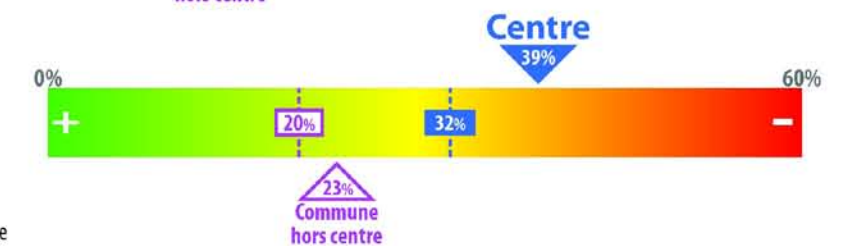
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadaastre - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

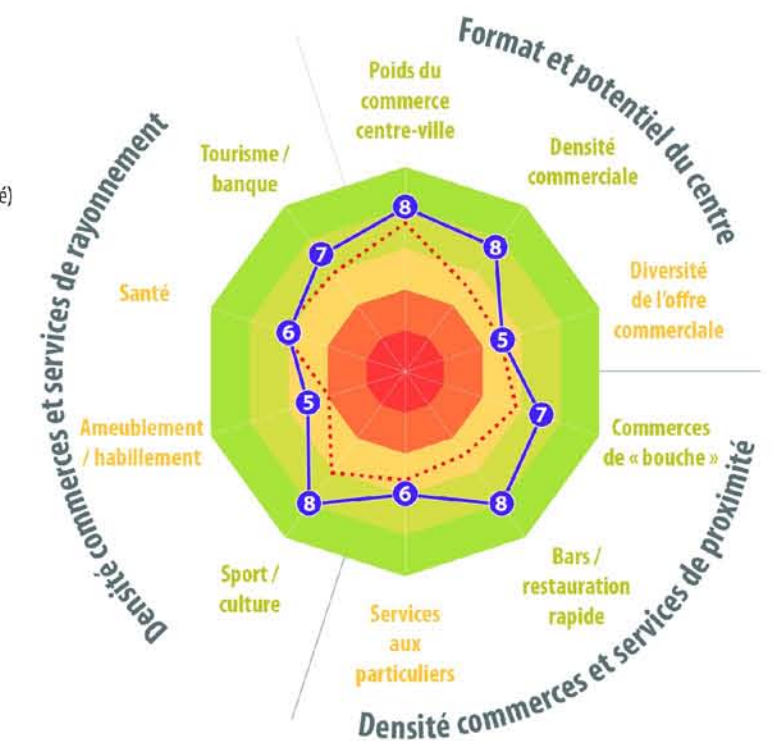
VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :
9-10 (très forte densité)
7-8 (forte densité)
5-6 (densité moyenne)
3-4 (faible densité)
1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :
Centres locaux



Comparativement aux autres centres locaux, le centre de Forcalquier est de petite taille : 10 hectares contre 17 hectares en moyenne. Cependant le poids démographique est supérieur à la moyenne du panel avec 21% contre 19% et le nombre de résidents du centre inférieur à la moyenne avec près de 1 000 habitants contre 1850. Cette situation s'explique par une croissance démographique soutenue en 50 ans qui a sans doute peu bénéficié au centre peu propice à l'extension en raison d'une architecture historique médiévale. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte moyen même si les niveaux de fragilité restent supérieurs à la moyenne du panel. En revanche la vitalité commerciale est bonne sans doute galvanisée par une attractivité touristique reconnue.

LA BRILLANNE

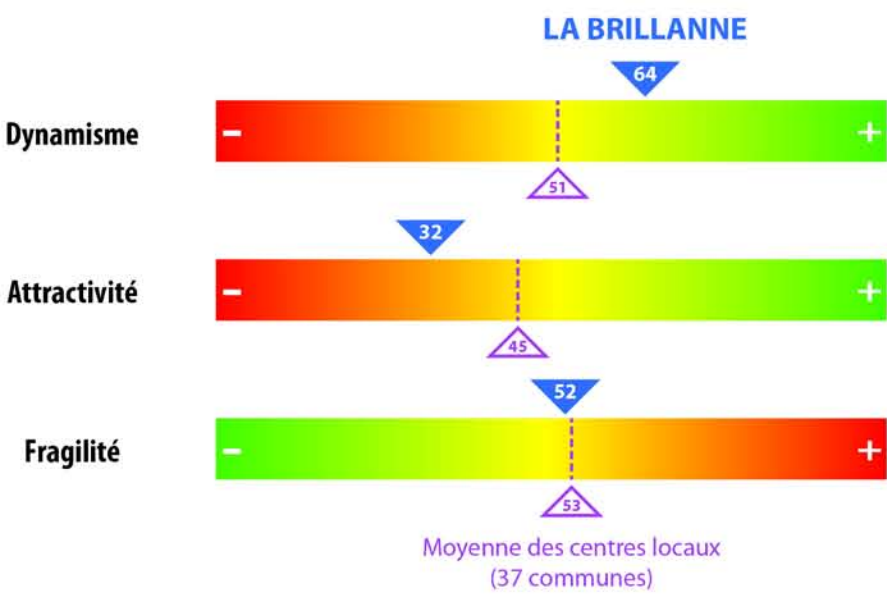
EPCI : CA Pôle Manosquin / Aire Urbaine d'Oraison

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 694 ha Logements : 508 Code INSEE : 04034
Population : 1068 Emplois : 291

Source : INSEE

Positionnement de la commune



La commune de La Brillanne est située en Haute-Provence, dans un secteur longtemps enclavé et isolé. Située au nord de Manosque, elle est traversée par la vallée de la Durance et par l'autoroute A51. C'est un petit centre local (à peine 1 000 habitants) de la communauté d'agglomération du Pôle Manosquin (26 communes, 62 000 habitants)

Forces :

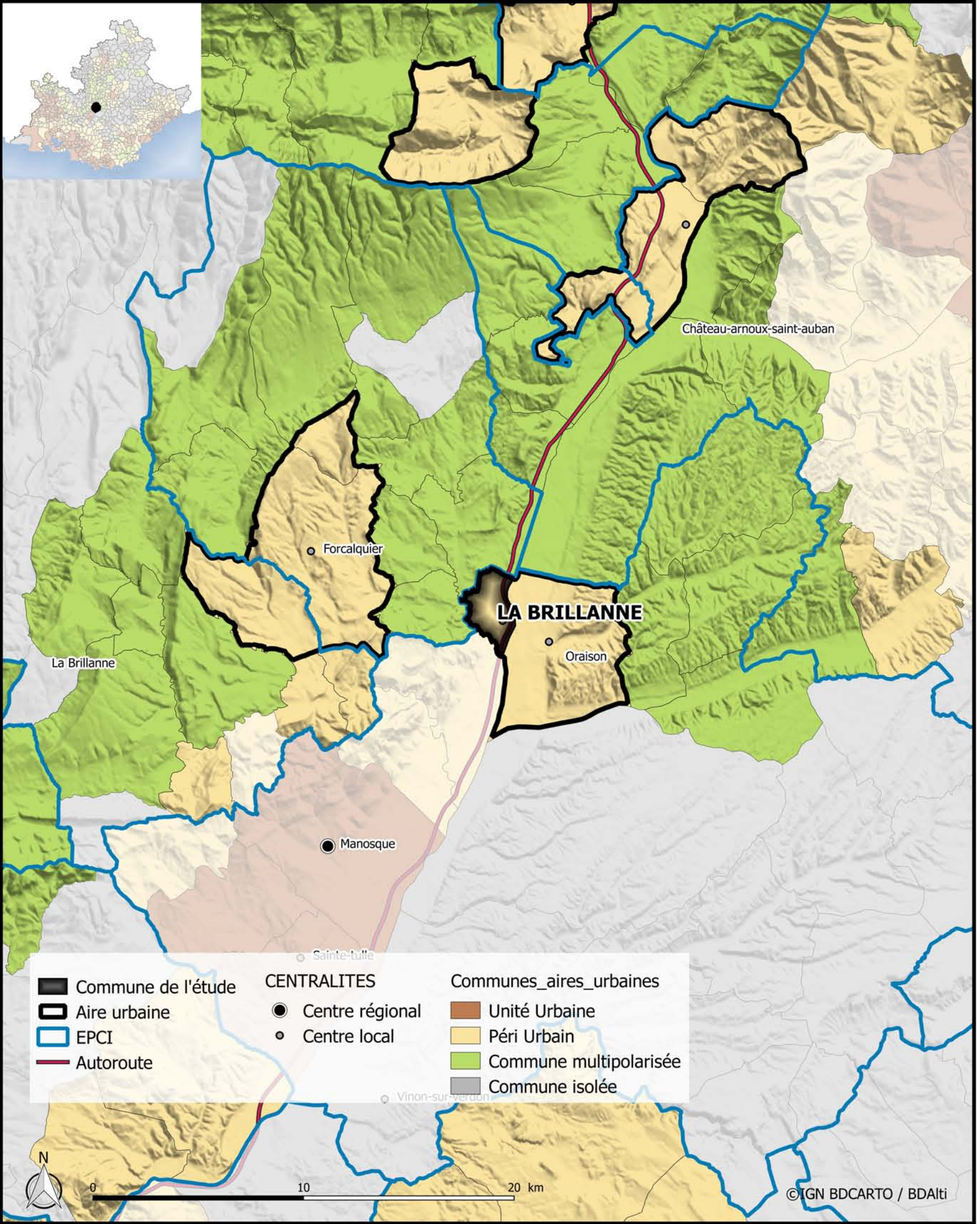
C'est une commune qui bénéficie d'une très forte dynamique : elle se classe au deuxième rang parmi les centres locaux. L'emploi, la population, les actifs, les logements connaissent un rythme de croissance particulièrement élevé. Seul le niveau de revenu des habitants ne progresse pas.

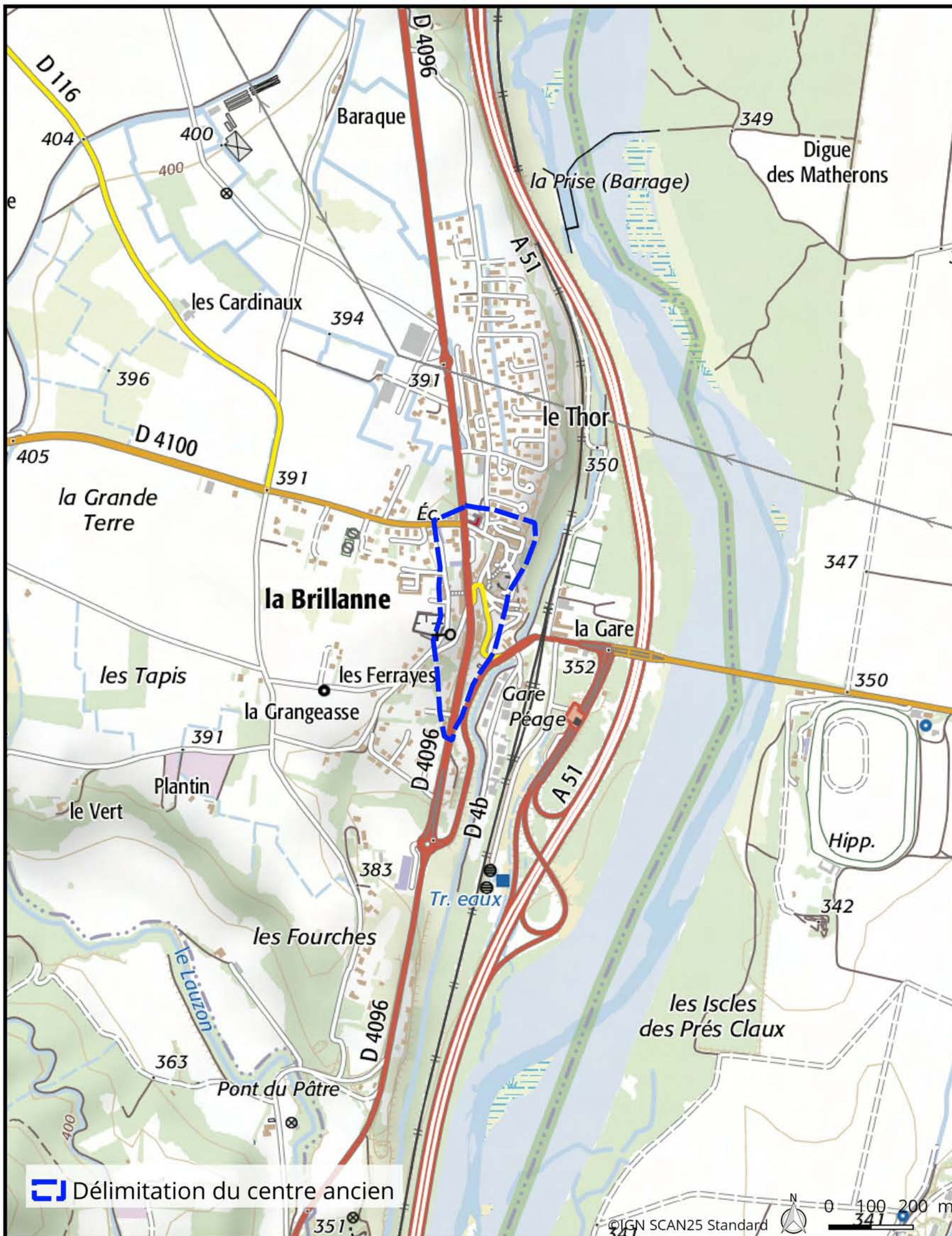


Faiblesses :



La commune semble tirer son dynamisme plus de sa situation que de son attractivité qui apparaît très faible comparativement aux autres centres locaux. Elle a notamment du mal à attirer les cadres et ne présente pas d'intérêt touristique





LA BRILLANNE

Population * : 450

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 8 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

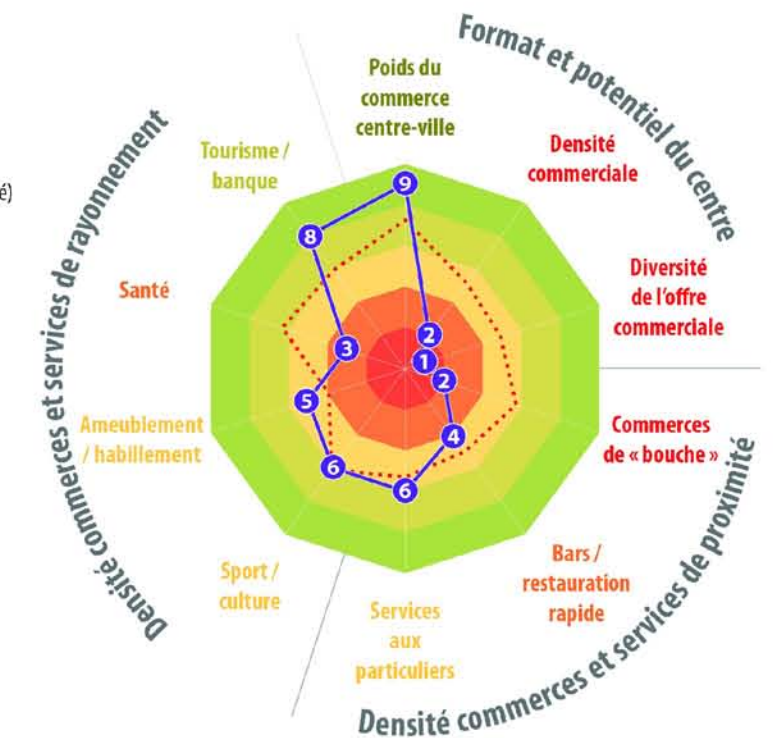
Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Centres locaux



Le centre de La Brillanne a la particularité d'avoir une superficie assez petite (8 ha contre 17 ha pour son panel de référence de centre local) pour accueillir 43% de la population totale de la commune, soit 460 habitants. Comme à Castellane dans le département la population se concentre beaucoup dans le centre, contrairement à d'autres communes du panel. Il y a peu de fragilité sociale, la part de ménages à bas revenus étant de 7 points inférieure à la moyenne (25% contre 32%) et la vacance de logements est dans la moyenne à 14% ce qui est tout de même plus élevé que le taux pour la commune hors centre (4%). Le tourisme se porte bien et le poids des commerces de centre-ville est conséquent, grâce au manque de grandes surfaces commerciales à proximité. Par contre, la densité et la diversité commerciale est très faible.

MANOSQUE

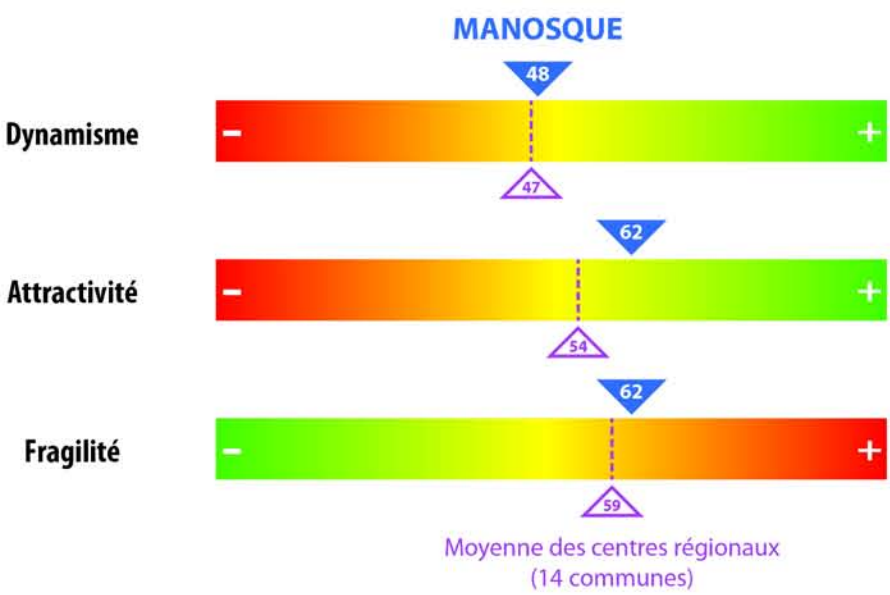
EPCI : CA Durance-Lubéron-Verdon / Aire Urbaine de Manosque

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5694 ha Logements : 12157 Code INSEE : 04112
Population : 22412 Emplois : 12446

Source : INSEE

Positionnement de la commune



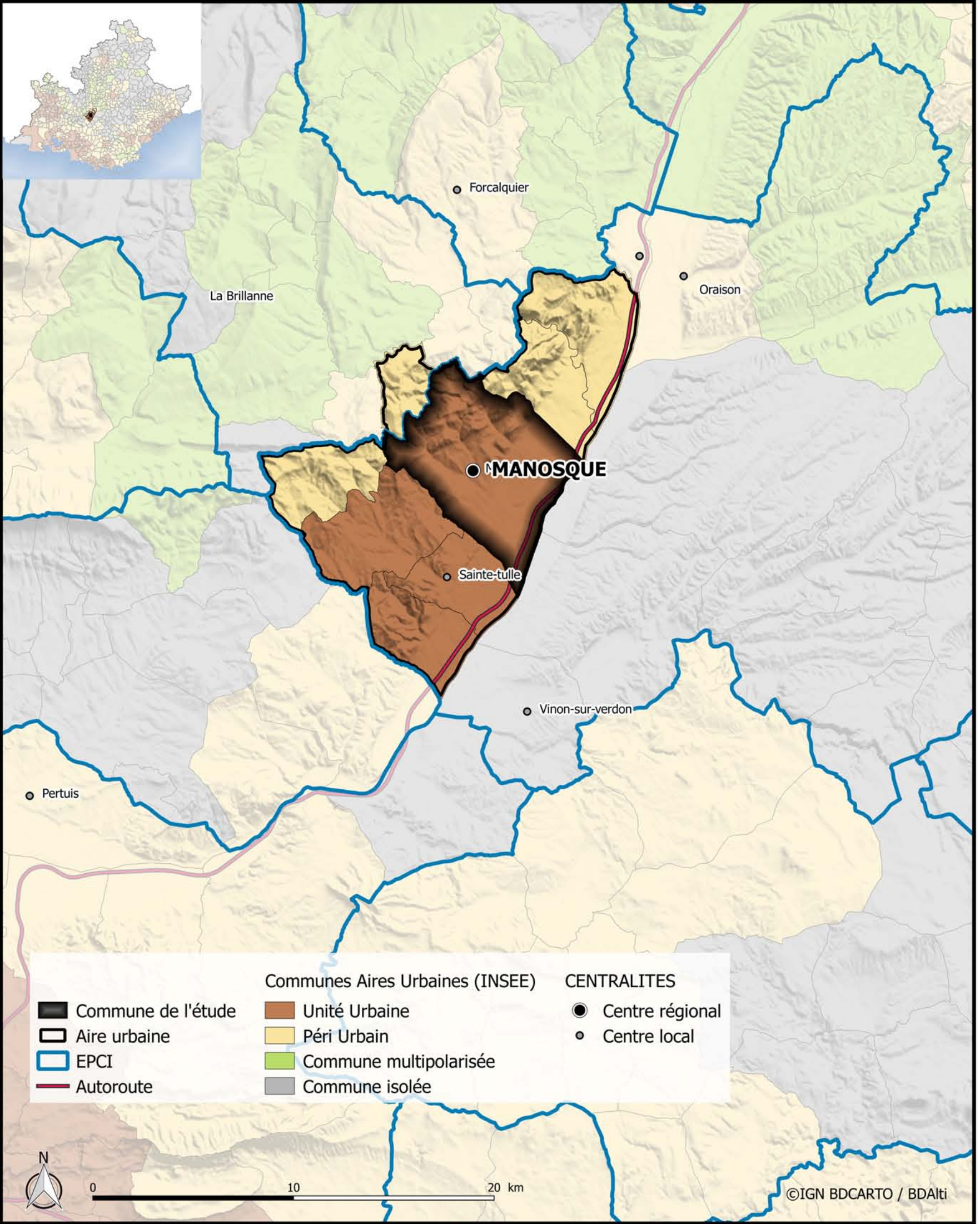
Manosque est une ville qui s'est développée sur les contreforts du Luberon oriental, au-dessus de la plaine alluviale de la Durance. Située à 20 kilomètres du CEA de Cadarache (qui accueille le projet ITER), la commune, classée « centre régional » (STRADDT) bénéficie d'une forte attractivité qui la place au second rang des centres régionaux de PACA (après Antibes).

Forces :

Bien équipée et dotée d'une fonction touristique liée à sa situation à mi-chemin entre le parc naturel régional du Lubéron et celui du Verdon. La commune est aujourd'hui d'autant plus attractive qu'elle accueille dorénavant des ingénieurs et chercheurs du monde entier qui viennent travailler dans au CEA de Cadarache... d'où une forte proportion de cadres et le niveau de formation élevé. La densité d'emplois est importante (notamment dans l'industrie cosmétique - usine de L'Occitane et l'agro-alimentaire),.

Faiblesses :

Malgré ses atouts, la commune présente un niveau de fragilité assez élevé : Forte disparité des revenus (surreprésentation des cadres / des sans-emplois). Le taux de pauvreté est bien supérieur à la moyenne du panel. Surreprésentation des personnes âgées de 80 ans et plus. Le taux de vacance déjà élevé continue à progresser dans la commune.





MANOSQUE

Population * : 2 800

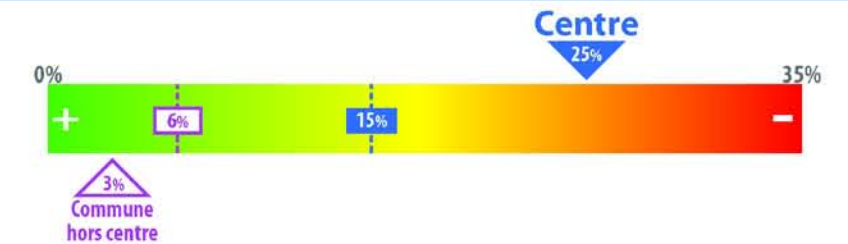
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 12 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

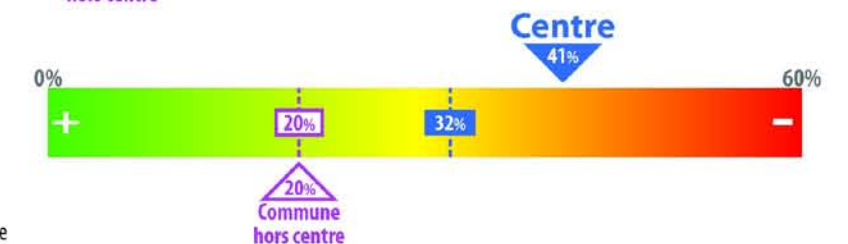
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre



VITALITÉ COMMERCIALE

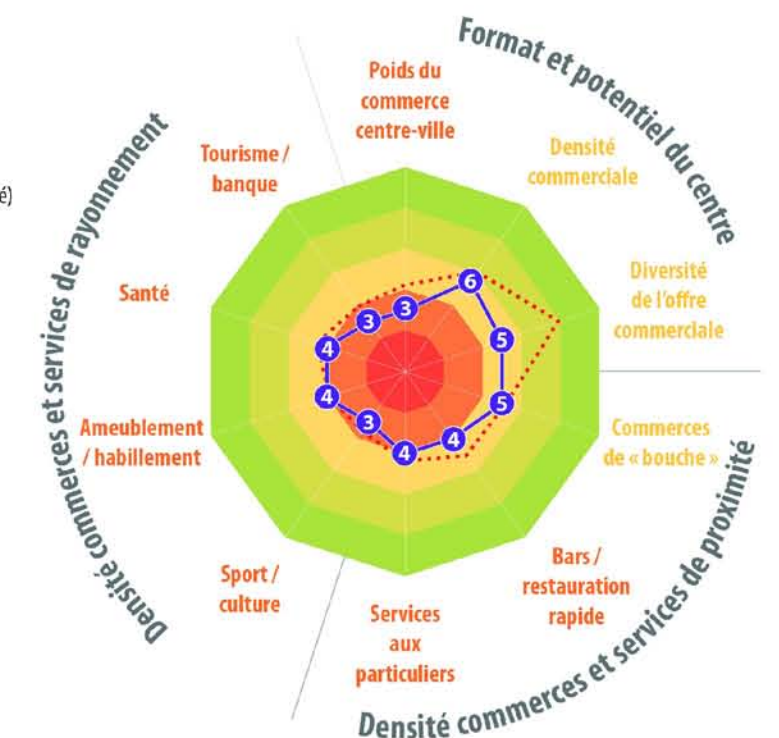
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison : Centres régionaux



Le Vieux Manosque s'étend sur une douzaine d'hectares ce qui est peu comparée la moyenne observée sur l'ensemble des centres régionaux (25 hectares). C'est donc un centre ancien très compact constitué d'un dédale de ruelles formant un labyrinthe propice à sa découverte. La rue Grande est l'artère principale et elle abrite la maison natale de Jean Giono. Près de 3 000 personnes résident dans le centre, soit à peine 13% de la population communale. Malgré ses nombreux atouts – amplifiés depuis le lancement de l'opération ITER au CEA de Cadarache – le centre ancien de la commune est en situation difficile. Le taux de vacance y est particulièrement élevé (25%) alors que dans le reste de la commune, le taux de la vacance est extrêmement faible (3%). Pour ce qui concerne la vacance, Manosque est la commune qui présente le plus fort différentiel (22 points). Le constat est similaire pour la paupérisation de la population. La part des ménages à bas revenus culmine à 41% soit 21 points de plus que le taux observé dans le reste de la commune. Ces deux indicateurs sont révélateurs d'un délaissement du centre ou tout du moins d'un manque d'attractivité résidentielle qui pose question. Heureusement, la situation du commerce de centre-ville, sans être florissant, se porte mieux. Il conserve une certaine diversité de l'offre mais tous les segments sont en situation moyenne. Une mise en observation du commerce paraît très utile car si celui-ci venait à se déliter alors le centre s'enfoncerait dans une situation très problématique.

Oraison

EPCI : CA Durance-Lubéron-Verdon / Aire Urbaine de Manosque

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 3871 ha

Logements : 3098

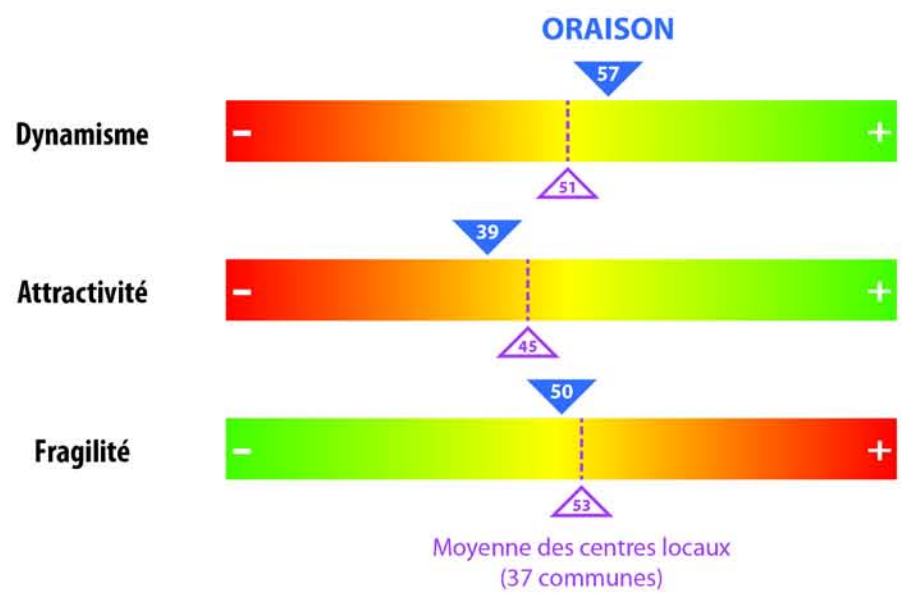
Code INSEE : 04143

Population : 5716

Emplois : 1614

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Situé aux portes des parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon et à proximité du pays de Forcalquier et de Manosque, Oraison est posé entre les collines de la montagne de Lure et les champs de lavandes du plateau de Valensole. La commune est à proximité de la bretelle autoroutière de la Brillanne sur l'autoroute A51. Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Pôle Manosquin qui regroupe 26 communes et 62 000 habitants.

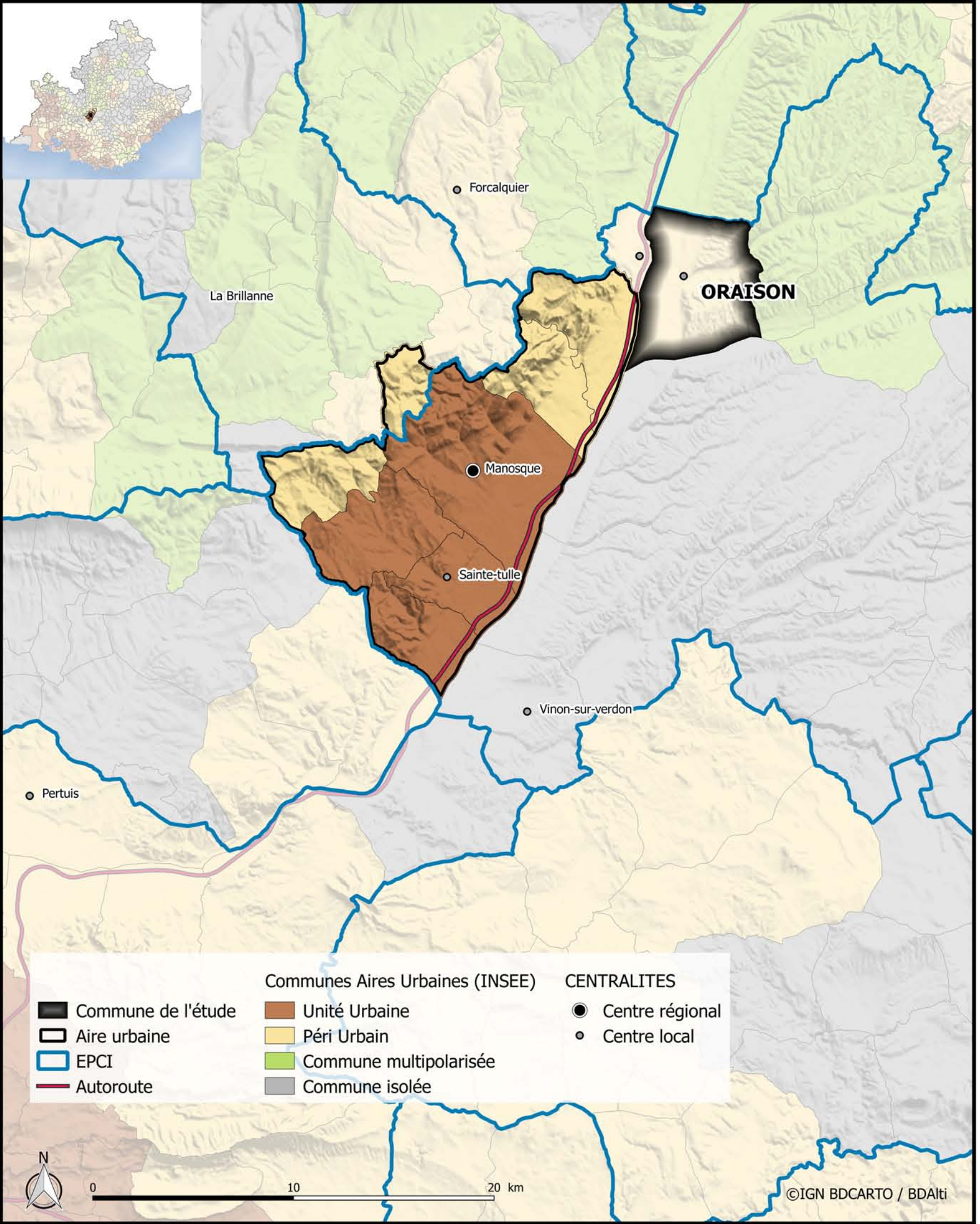
Forces :

Comme la plupart des communes du val de Durance, Oraison bénéficie d'une forte dynamique démographique. Cet apport de populations nouvelles – notamment des actifs - a contribué à élever le niveau global de formation sans provoquer de dégradation du marché local de l'emploi.



Faiblesses :

Malgré la proximité d'espaces touristiques de grand intérêt, Oraison n'est pas un point de fixation des touristes. Ses fonctions de centralité sont sous-formatées et le niveau de vacance dans le parc de logements est très élevé.





ORAISON

Population * : 1 400

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 10 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



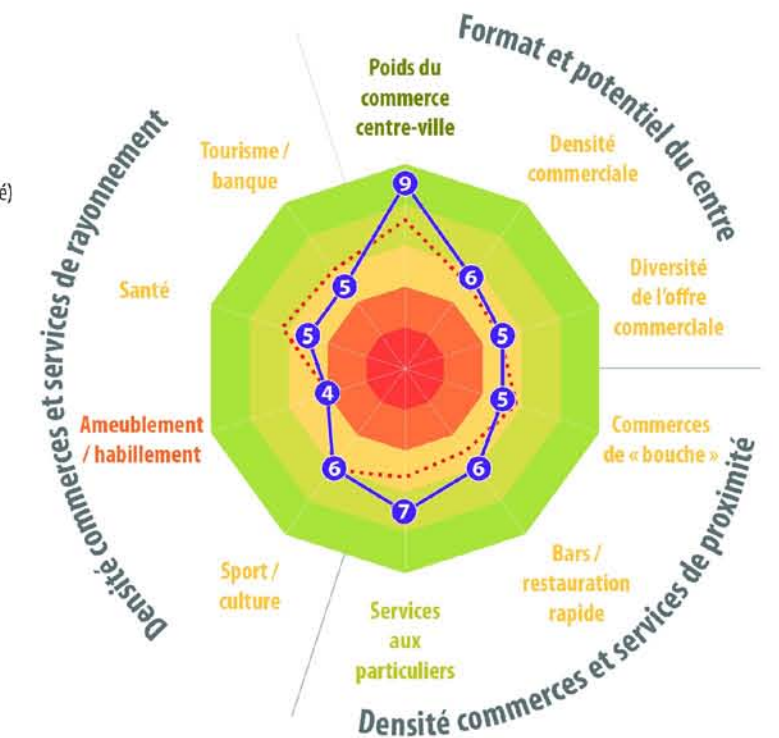
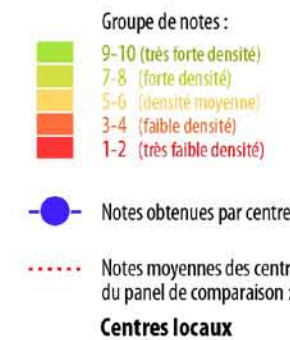
FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



Le centre d'Oraison est relativement petit comparé à son panel de référence de centre local : 10 ha contre 17 ha. Par contre il accueille 24% de la population ce qui est un peu supérieur à la moyenne (19%). Comparé aux centres locaux de son département la proportion n'est pas dans les plus hautes, la moitié concentrant presque la moitié de leur population dans le centre. La vacance du parc de logement et la part de ménage à bas revenu est dans la moyenne des 100 centres, respectivement à 16% contre 15% et 29% contre 32%. Le commerce présente une densité et une diversité dans la moyenne, le poids du commerce de centre-ville est assez fort et les services aux particuliers bien représentés.

SAINT-ANDRE-LES-ALPES

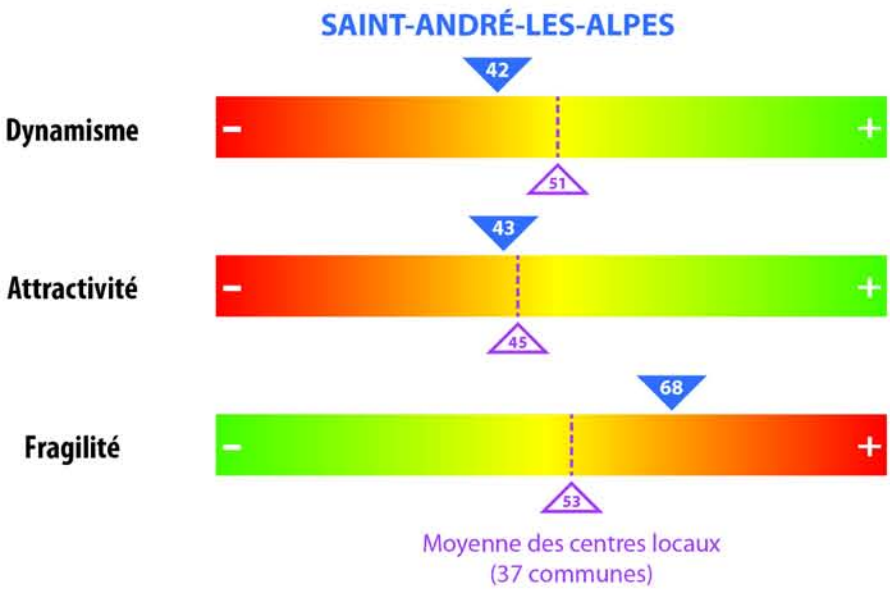
EPCI : CC du Moyen-Verdon / Commune Isolée

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 4918 ha Logements : 806 Code INSEE : 04173
Population : 932 Emplois : 527

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Carrefour touristique au confluent de l'Issole et du Verdon, ce petit centre local qui n'atteint pas 1 000 habitants est le point d'entrée dans le Haut Verdon. Saint-André appartient à la communauté de communes du Pôle Verdon – né de la fusion de cinq communautés de communes – qui regroupe 42 communes pour 11 000 habitants. La population moyenne des communes est de 250 habitants... Peu dynamique, la commune présente un niveau très élevé de fragilités

Forces :

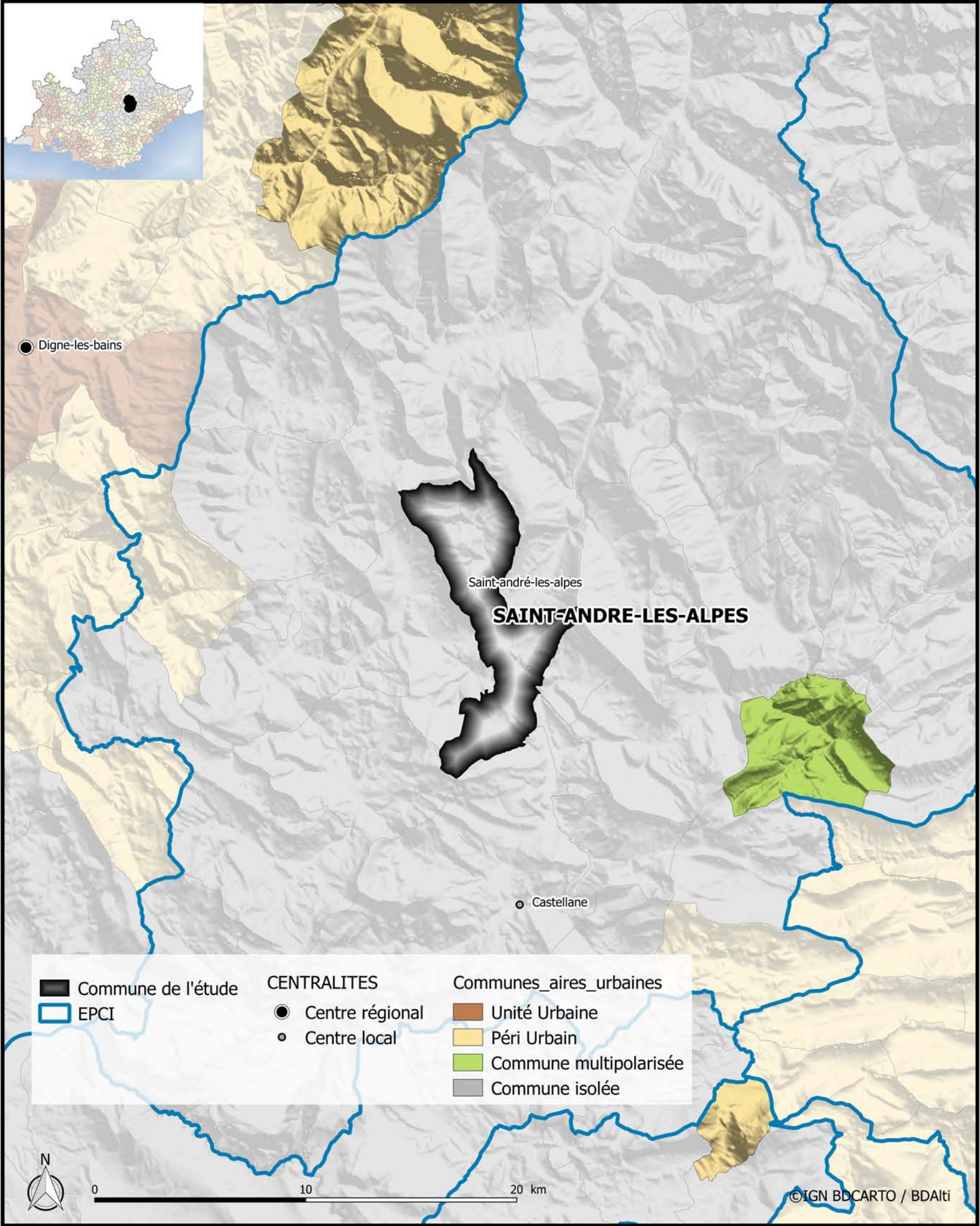
Le point fort de la commune est qu'elle ne connaît pas de problème de chômage.

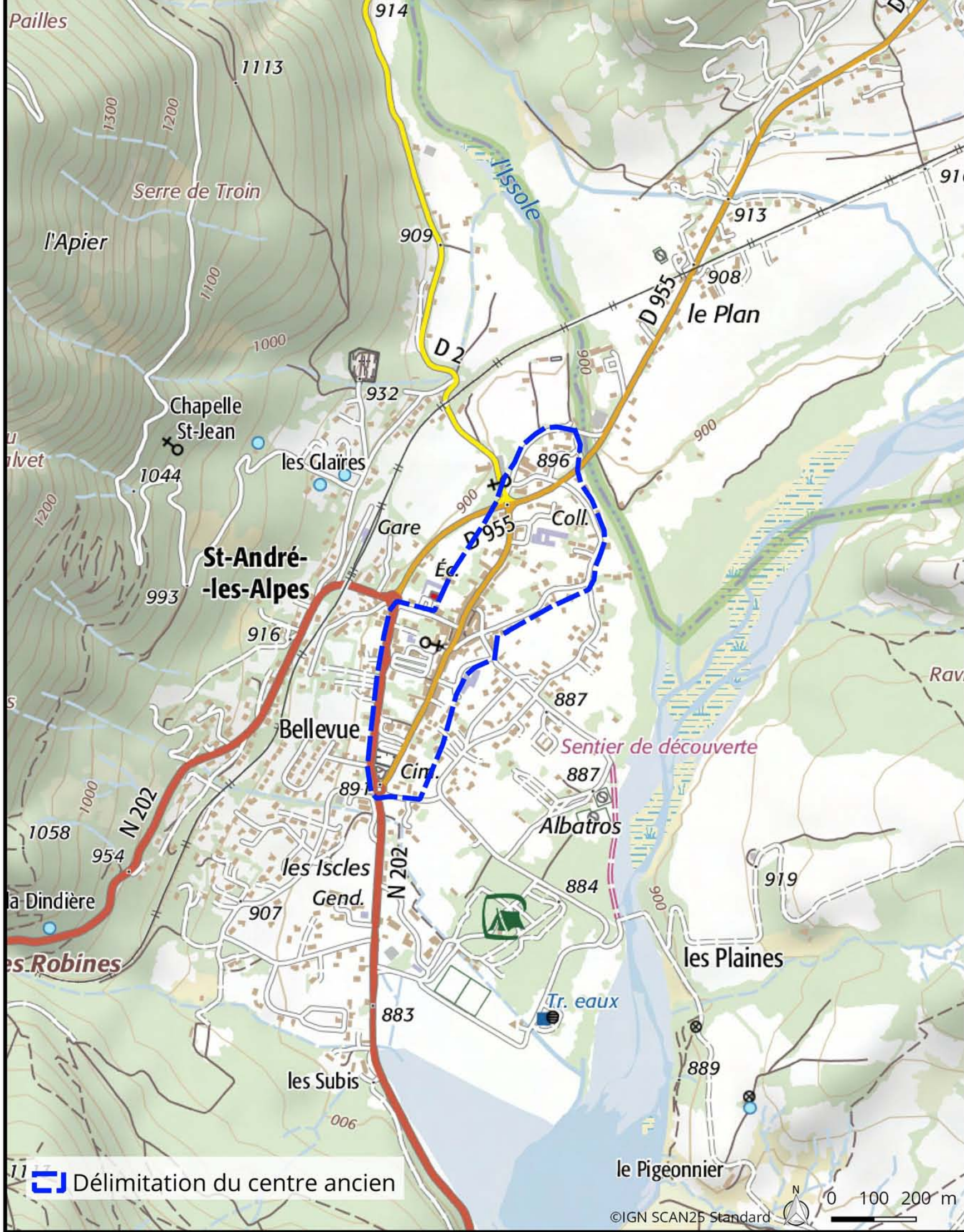


Faiblesses :



Si Saint-André présente une densité correcte en termes d'emploi, l'évolution récente indique une érosion du capital dont disposait la commune. Le niveau de formation de la population progresse moins vite que dans les autres communes et la natalité est en forte baisse.





SAINT ANDRE LES ALPES

Population * : 450
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 20 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



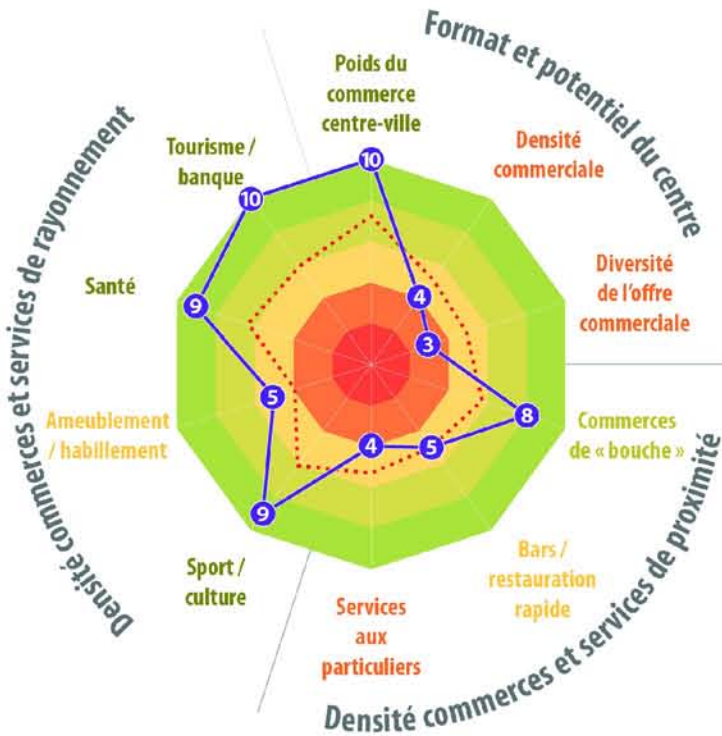
FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

- Groupe de notes :
- 9-10 (très forte densité)
 - 7-8 (forte densité)
 - 5-6 (densité moyenne)
 - 3-4 (faible densité)
 - 1-2 (très faible densité)

- Notes obtenues par centre
- Notes moyennes des centres du panel de comparaison : Centres locaux



Si la taille du centre de Saint-André-les-Alpes est légèrement au-dessus de la moyenne des centres locaux, la part d'habitants du centre est en revanche bien supérieure à la moyenne (49% contre 19%). Mais cette particularité s'explique par le faible nombre d'habitants de la commune. Si Saint-André-les-Alpes a perdu des habitants pendant toute la deuxième moitié du 20^e siècle, il en gagne à nouveau depuis 15 ans. Saint-André-les-Alpes est un centre qui présente un niveau d'alerte très faible avec un niveau de la vacance des logements inférieur à la moyenne (13% contre 15% pour l'ensemble du panel) et une faible fragilité sociale (25% contre 32%). De plus, la densité de commerces et de services y est très satisfaisante.

SAINTE-TULLE

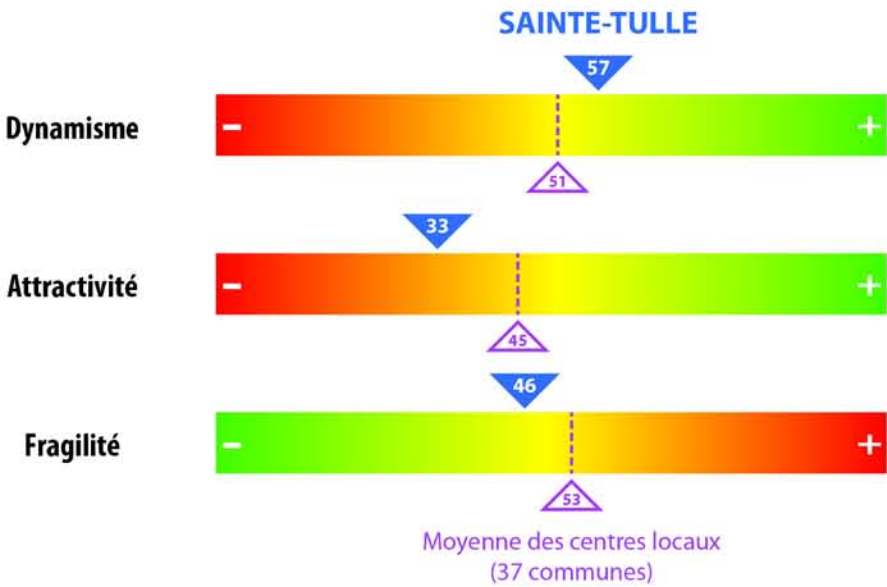
EPCI : CA Durance-Lubéron-Verdon / Aire Urbaine de Manosque

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 1690 ha Logements : 1607 Code INSEE : 04197
Population : 3416 Emplois : 998

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Sainte-Tulle est une commune du Val de Durance qui est située sur l'ancienne RN96 et à huit kilomètres de la bretelle autoroutière de Manosque (sortie 18) située sur l'A51. Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Pôle Manosquin (26 communes, 62 000 habitants). A l'instar des autres communes du Val de Durance, elle présente une bonne dynamique et ce malgré une attractivité moyenne. Enfin, elle ne présente pas de vulnérabilités notables.

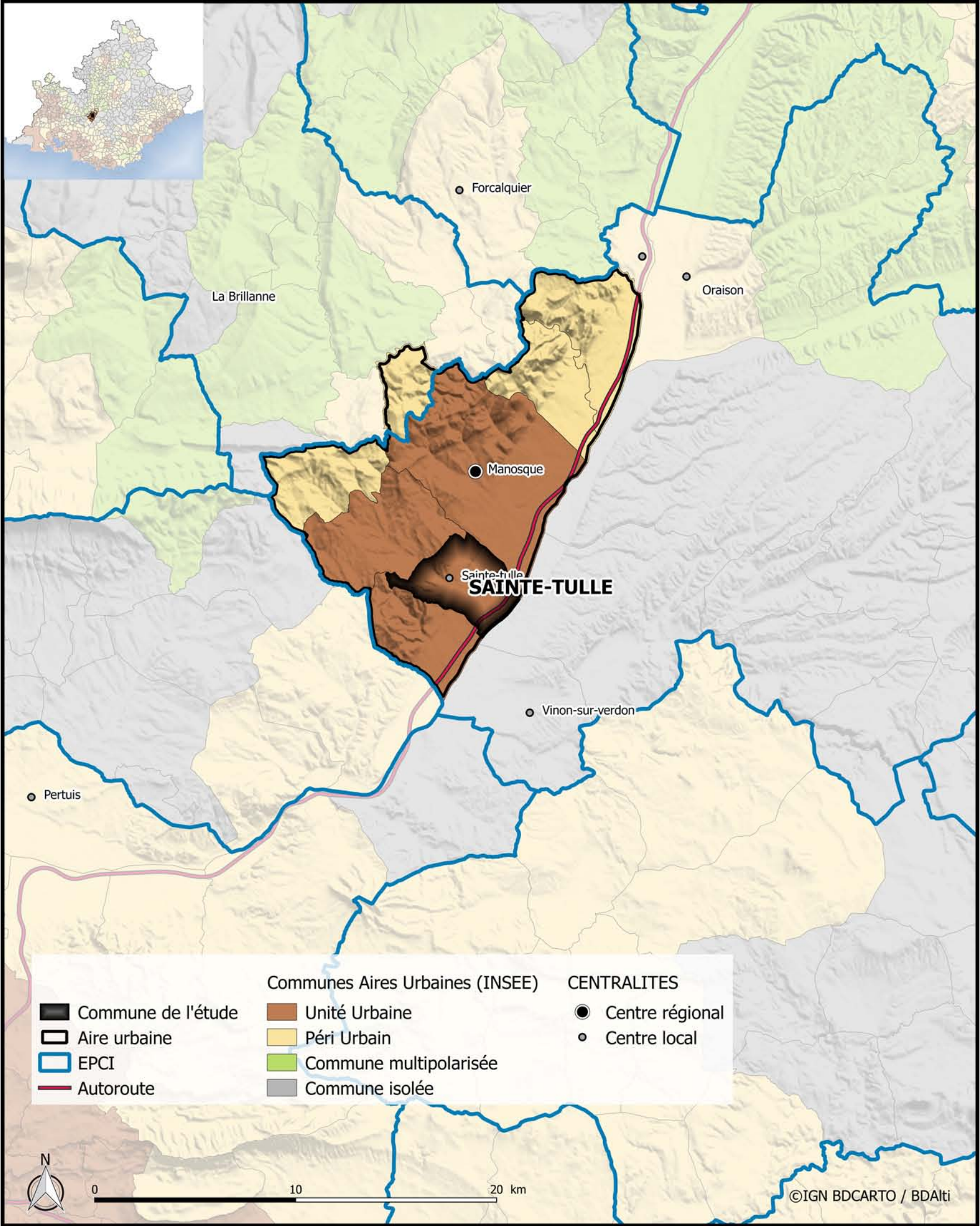
Forces :

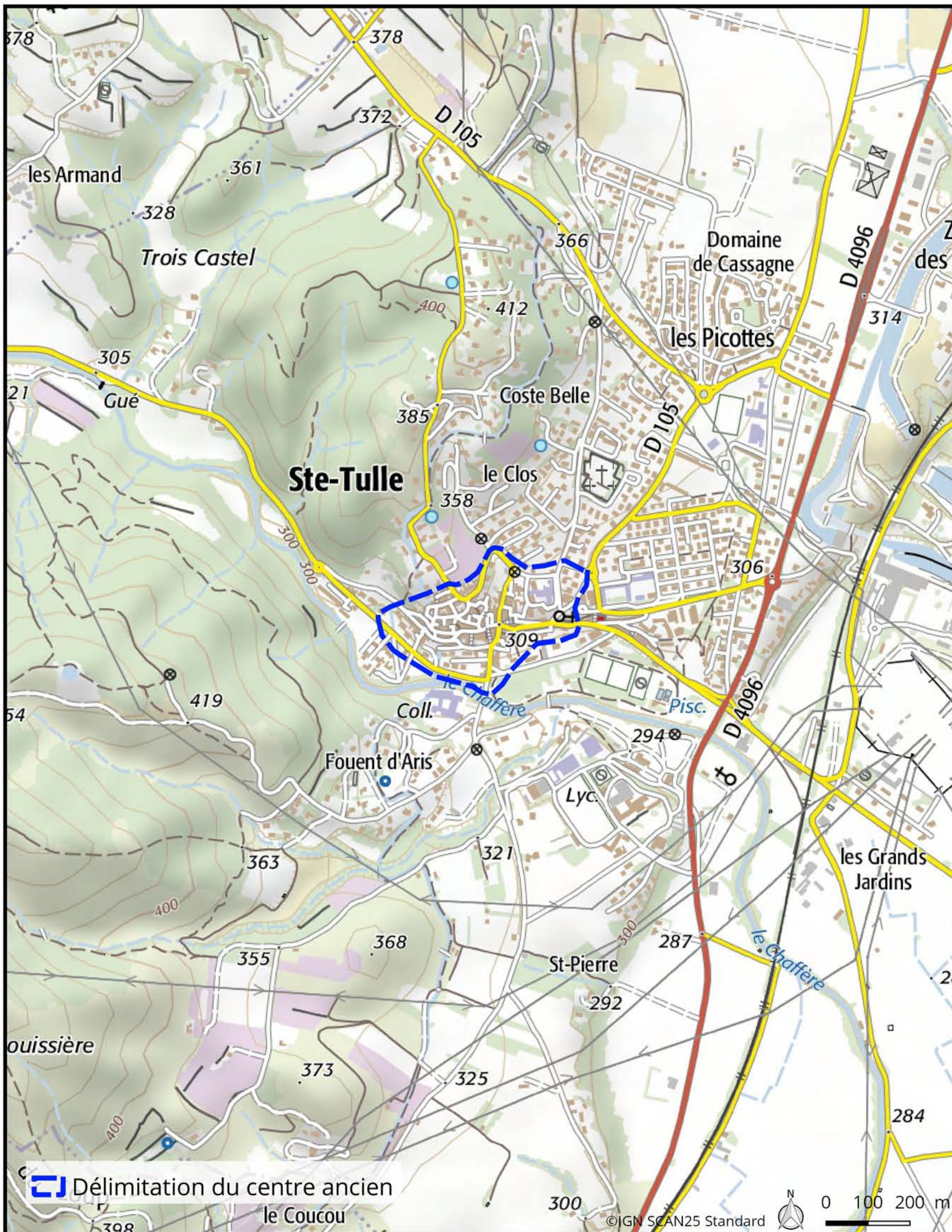
C'est une commune au profil équilibré qui présente une faible disparité des revenus de ses habitants. La population connaît un bon rythme de croissance entretenu par un solde migratoire positif et une forte mobilité résidentielle.



Faiblesses :

Quelques points faibles pour une commune qui globalement ne présente pas de problèmes majeurs : une faible densité de commerces et une part importante de familles monoparentales





SAINTE TULLE

Population * : 2 600
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 10 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIK 2016



FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

Moyenne des 100 centres Moyenne des 100 communes hors centre

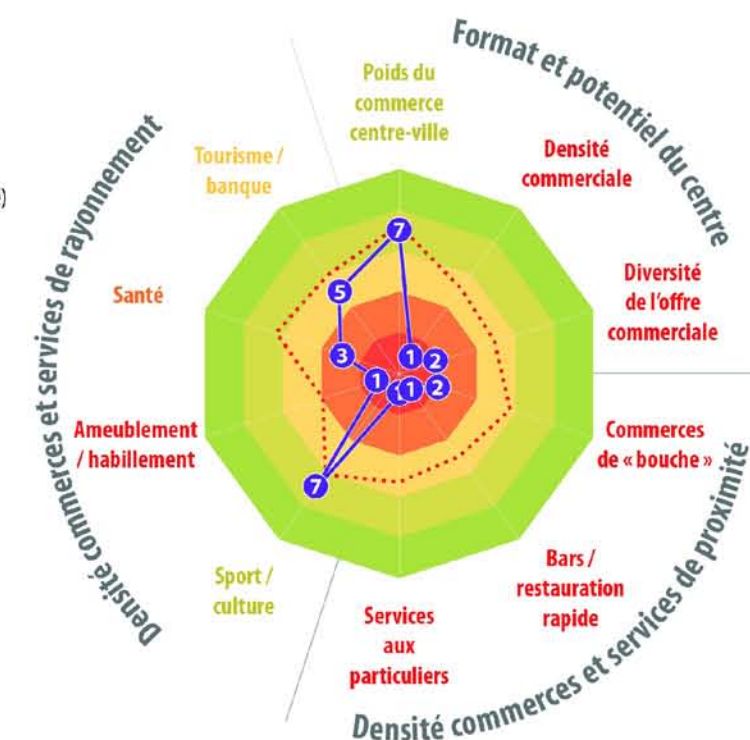


VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :
9-10 (très forte densité)
7-8 (forte densité)
5-6 (densité moyenne)
3-4 (faible densité)
1-2 (très faible densité)

Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :
Centres locaux



La taille du centre de Sainte Tulle est de petite taille (10 hectares contre 17 hectares en moyenne) et concentre l'essentiel des habitants puisque 75% de la population y réside (2 574 habitants contre 1 850 en moyenne). La multiplication par 1,5 du nombre d'habitants en 50 ans a nettement bénéficié au centre-ville. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte moyen en raison d'un degré de la vacance des logements légèrement au-dessus de la moyenne (17% contre 15% pour l'ensemble du panel) et d'un niveau de fragilité sociale inférieur à la moyenne (24% contre 32%). En revanche la vitalité commerciale n'est pas bonne. La situation du commerce présente des signes alarmants de dévitalisation du centre-ville.

SEYNE

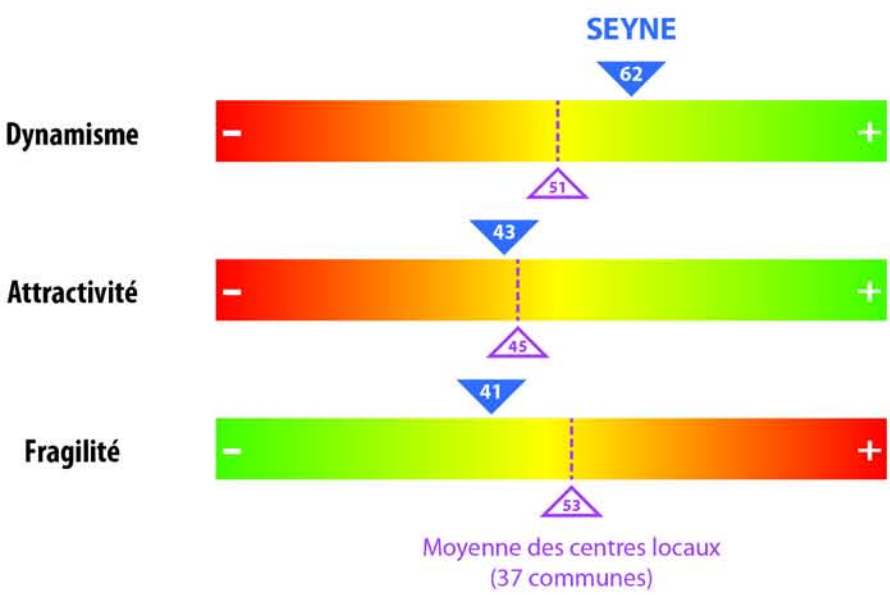
EPCI : CC du Pays de Seyne / Aire Urbaine de Digne-les-Bains

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 8630 ha Logements : 1800 Code INSEE : 04205
Population : 1392 Emplois : 623

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Seyne les Alpes se situe dans la verdoyante vallée de la Banche et non loin du lac de Serre-Ponçon. Depuis le 1er janvier 2017, elle fait partie de la communauté d'agglomération du pôle Dignois (46 communes, 47 500 habitants) dont elle constitue un pôle secondaire au nord de Digne.

Forces :

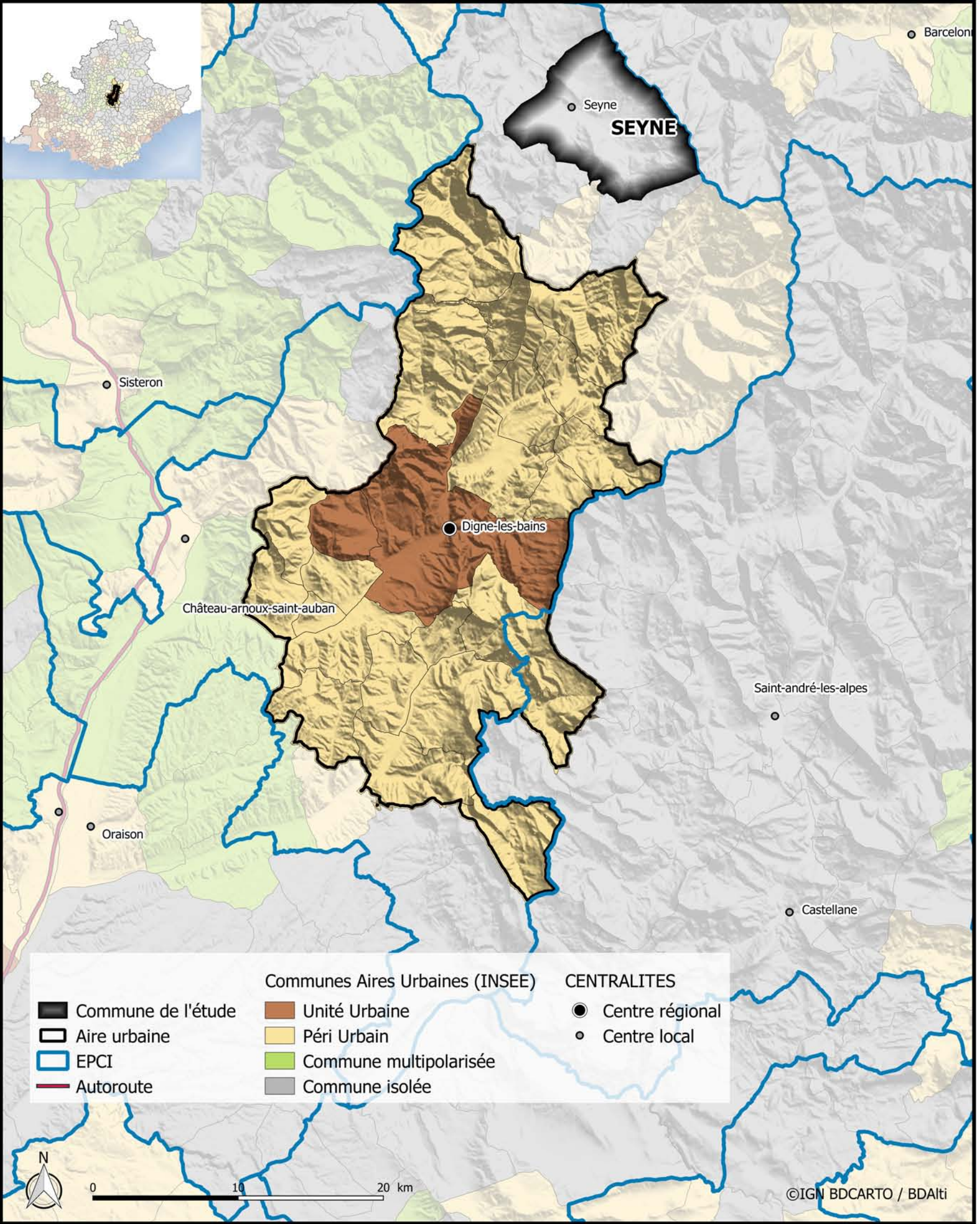


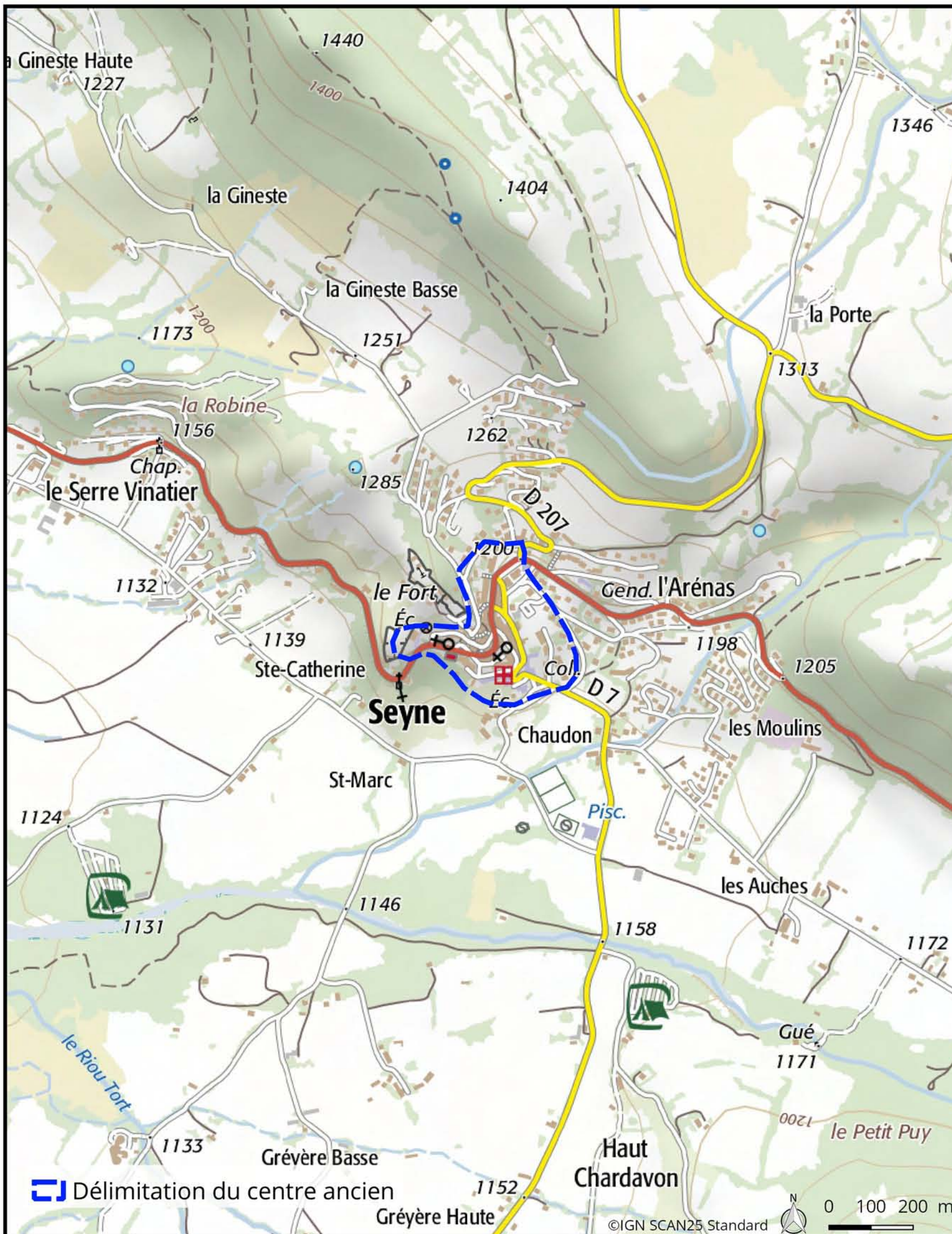
Seyne a une fonction touristique notable aussi bien en été qu'en hiver. La commune a un positionnement touristique axé sur la préservation de ses traditions (élevage des chevaux et des mulets) et elle est un lieu apprécié par le tourisme familial. La commune, plutôt attractive, est assez dynamique malgré un taux de natalité plutôt faible.

Faiblesses :

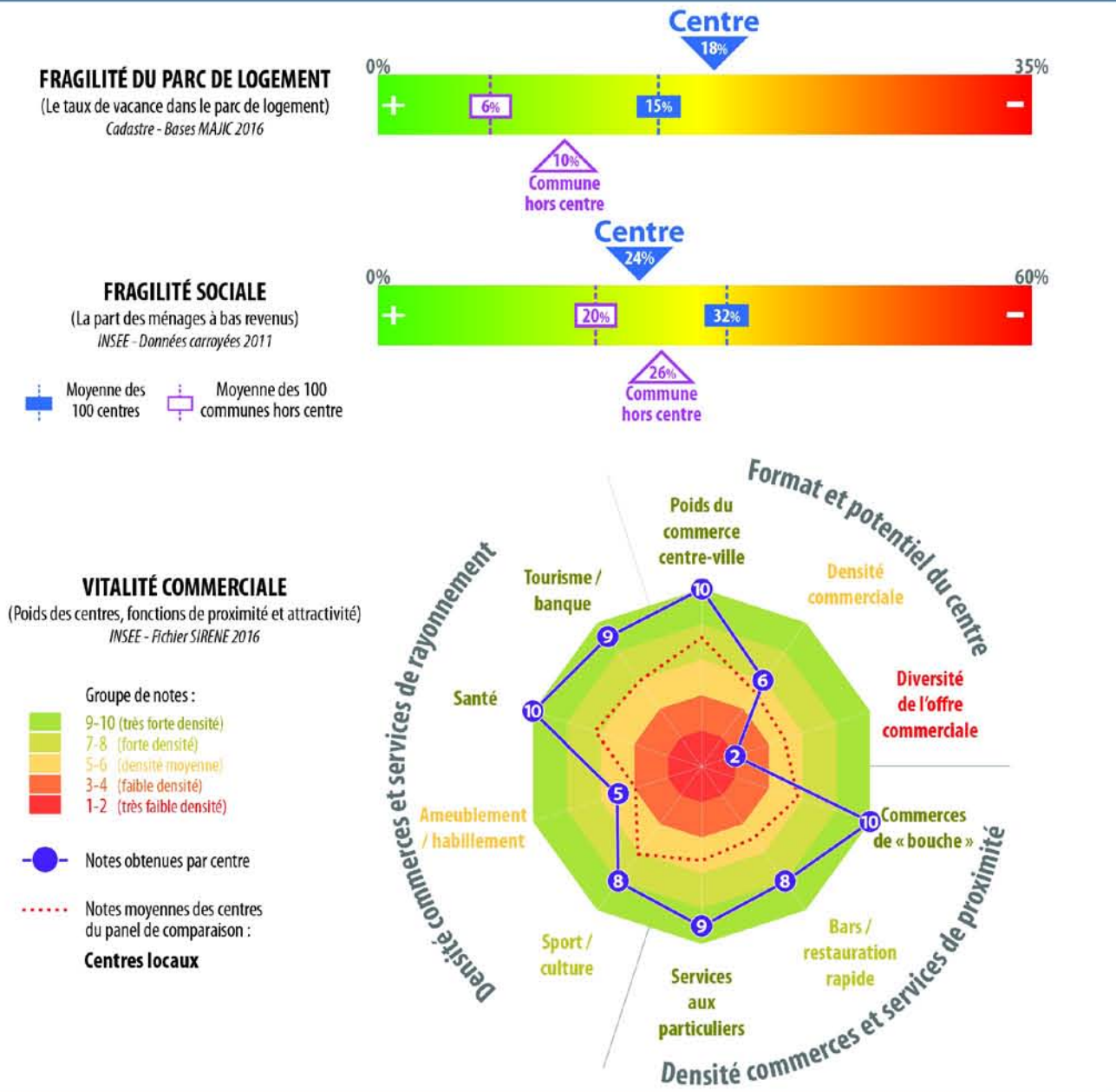


Le talon d'Achille de la commune est lié au vieillissement de sa population : peu de jeunes et beaucoup de personnes très âgées. Comme dans la plupart des communes touristiques, la part des emplois précaires est assez élevée parmi les actifs.





CADRAGE : CENTRE ANCIEN



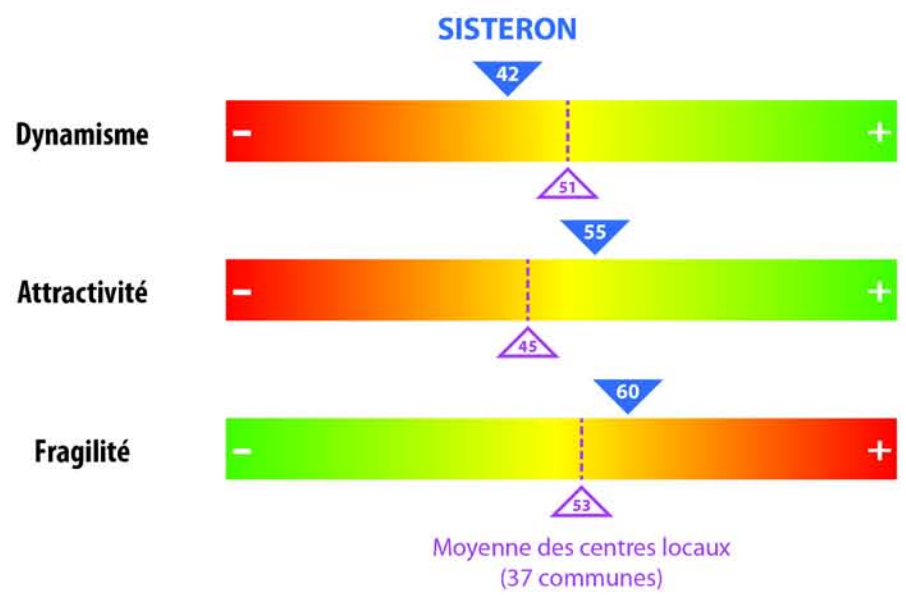
SISTERON

EPCI : CC du Sisteronais / Aire Urbaine de Sisteron

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5047 ha Logements : 4365 Code INSEE : 04209
Population : 7312 Emplois : 4474
Source : INSEE

Positionnement de la commune



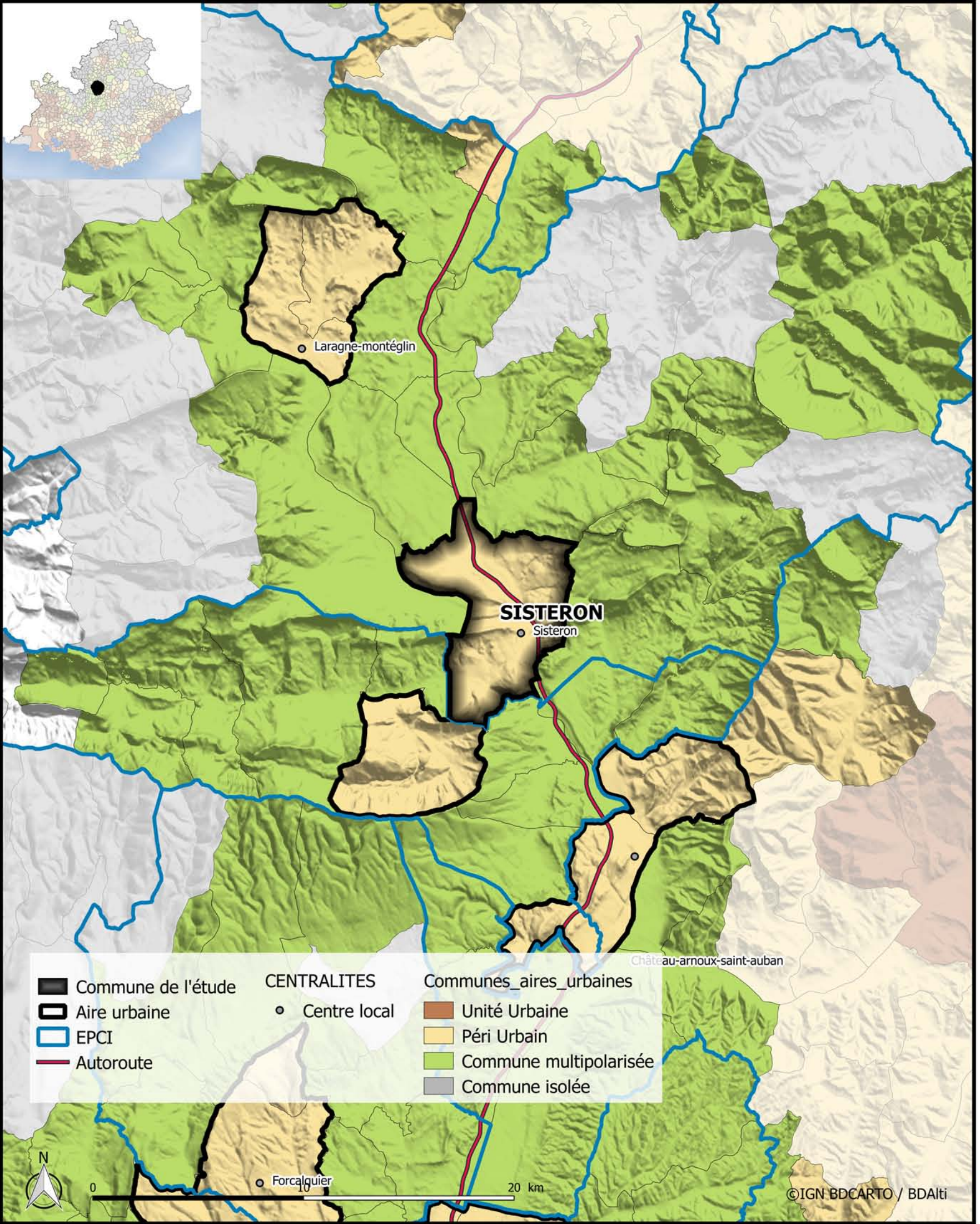
Le redécoupage intercommunal de 2016 a considérablement renforcé l'influence de Sisteron et conforté son rôle de centre local. Ainsi, cette petite ville de 7 000 habitants est désormais la ville-centre d'une vaste communauté de communes (fusion de sept intercommunalités) regroupant 66 communes et près de 25 000 habitants. La ville, considérée comme « la Porte de la Provence », occupe une position privilégiée, proche du confluent du Buëch et de la Durance. Parmi les centres locaux, Elle est, avec Vaison-la Romaine, celui qui possède la plus forte fonction touristique. Bien que Sisteron soit un des centres locaux les plus attractifs de PACA (4ème rang), elle présente une faible dynamique et présente un niveau de fragilité important.

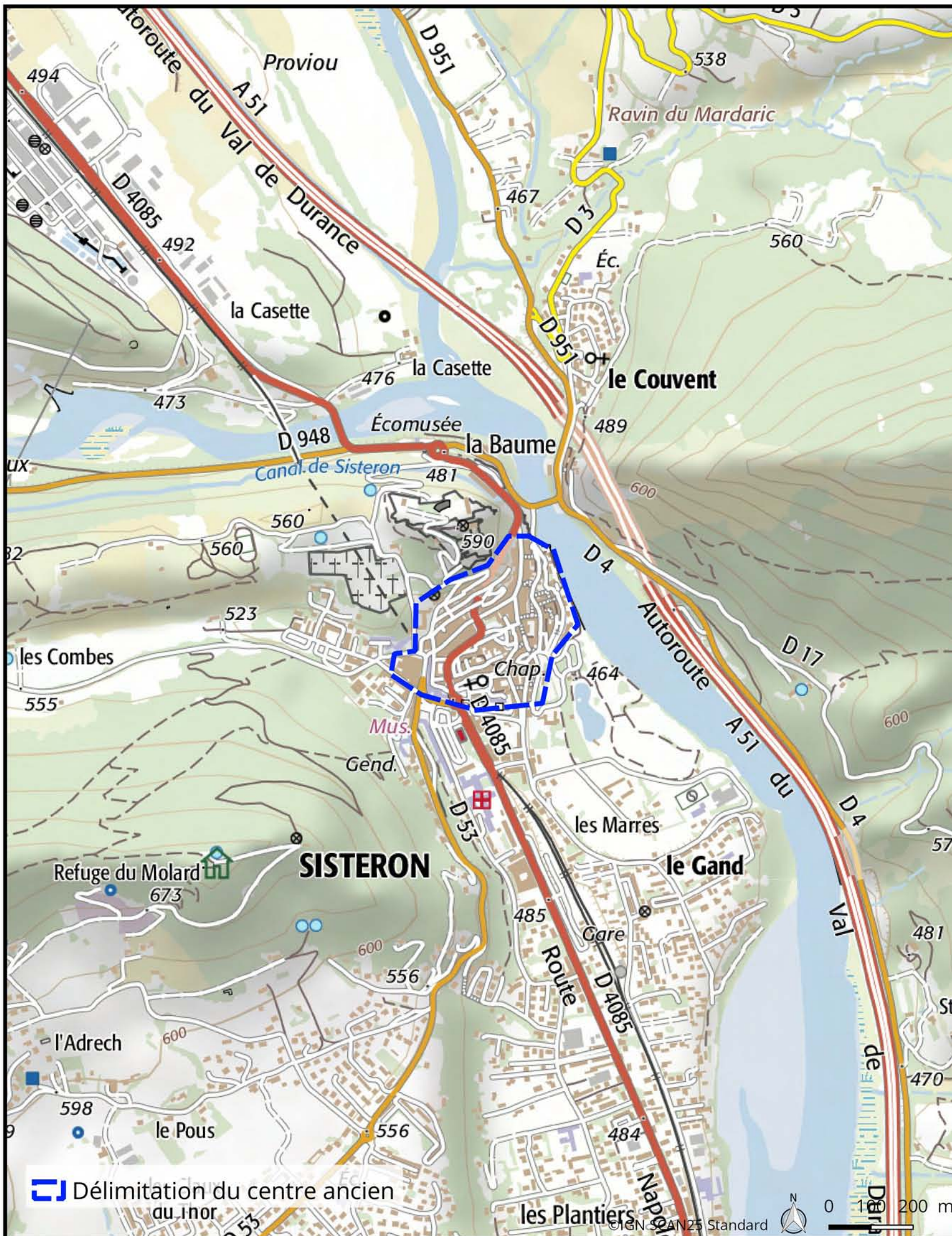
Forces :

⊕ Lieu de passage entre le bassin méditerranéen et les Alpes, Sisteron a une activité touristique principalement estivale. La richesse de son patrimoine historique (citadelle, cathédrale) et son environnement naturel sont des atouts pour son développement touristique. En termes d'économie et d'emploi, la commune a une bonne attractivité avec la présence de nombreuses entreprises industrielles et artisanales : Sanofi fabriquant les produits pharmaceutiques, usine hydroélectrique et barrage de Saint-Lazare d'EDF, les abattoirs dont spécialité d'agneaux Label rouge, etc.

Faiblesses :

⊖ Malgré ses atouts, la ville présente des points de fragilité non négligeables. Le plus alarmant concerne le taux de vacance des logements qui est particulièrement élevé et en progression. La densité d'emplois est importante, cependant, entre 2008 et 2013, la ville a connu une légère baisse du nombre d'emplois. Elle compte une part importante d'emplois précaires et peu qualifiés, un faible niveau de revenus et de formation. Le taux de pauvreté est relativement élevé





SISTERON

Population * : 1 600

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 12 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

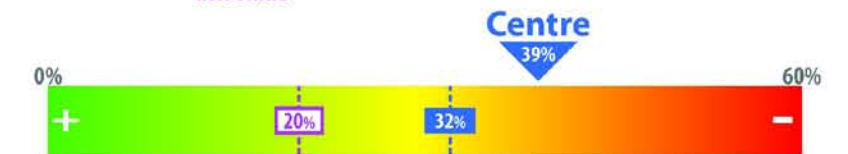
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

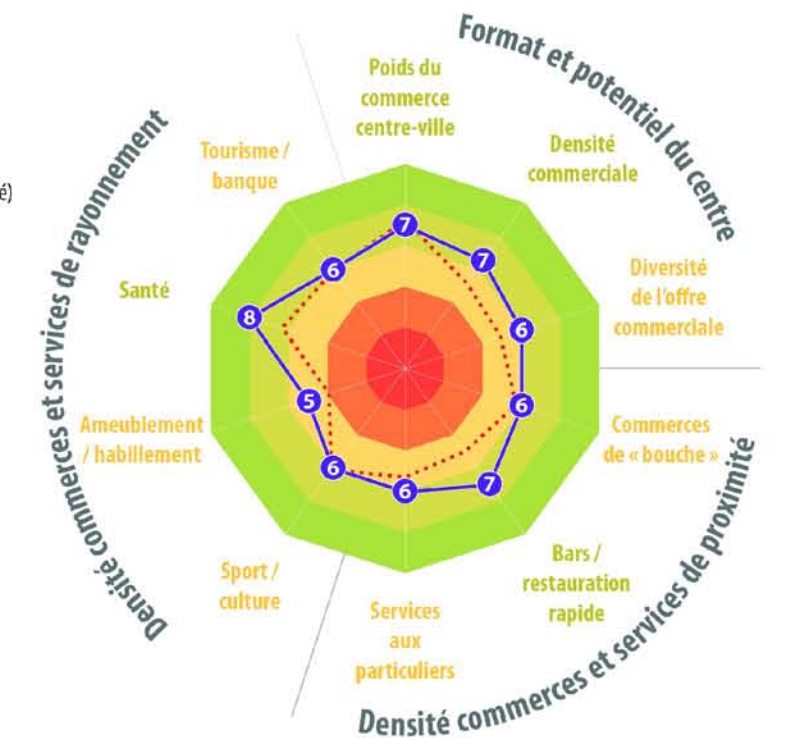
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Centres locaux



La superficie du centre de Sisteron est de 12 hectares, un peu plus petite que la taille moyenne des centres locaux (17 hectares). Environ 1.600 personnes habitent dans le centre, soit environ 21% de la population communale. Le centre de Sisteron présente un niveau d'alerte élevé avec une concentration de logements vacants (23%) largement supérieure à la moyenne des centres locaux (15%). Ce phénomène concerne uniquement le centre-ville. La part des ménages à bas revenus est également élevée dans le centre (39% contre 32% en moyenne dans les autres centres locaux). Toutefois, bénéficiant d'une fonction touristique importante, le centre-ville possède un bon niveau d'équipement en commerces, notamment en lien avec l'activité touristique (forte densité de bars et restaurants). Eloigné des polarités métropolitaines, Sisteron remplit sa fonction de centralité locale en milieu rural avec une bonne densité de commerces et d'équipements « rayonnants », notamment des services de santé. Afin d'assurer la mixité en cœur de ville, lutter contre « le mal logement » et enrayer la fermeture progressive des commerces, une opération de réhabilitation de l'habitat insalubre a été engagée par la municipalité. Cette opération a valu à la commune d'être lauréate du Palmarès régional de l'Habitat Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015 dans la catégorie « acquisition-rénovation ». Pour prolonger cette dynamique, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été lancée en 2016, afin d'attirer des investisseurs privés. Enfin, pour redynamiser l'économie du centre ancien (commerces et services, ainsi que métiers d'art), des acquisitions foncières et un Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) sont prévus dans le PLU.

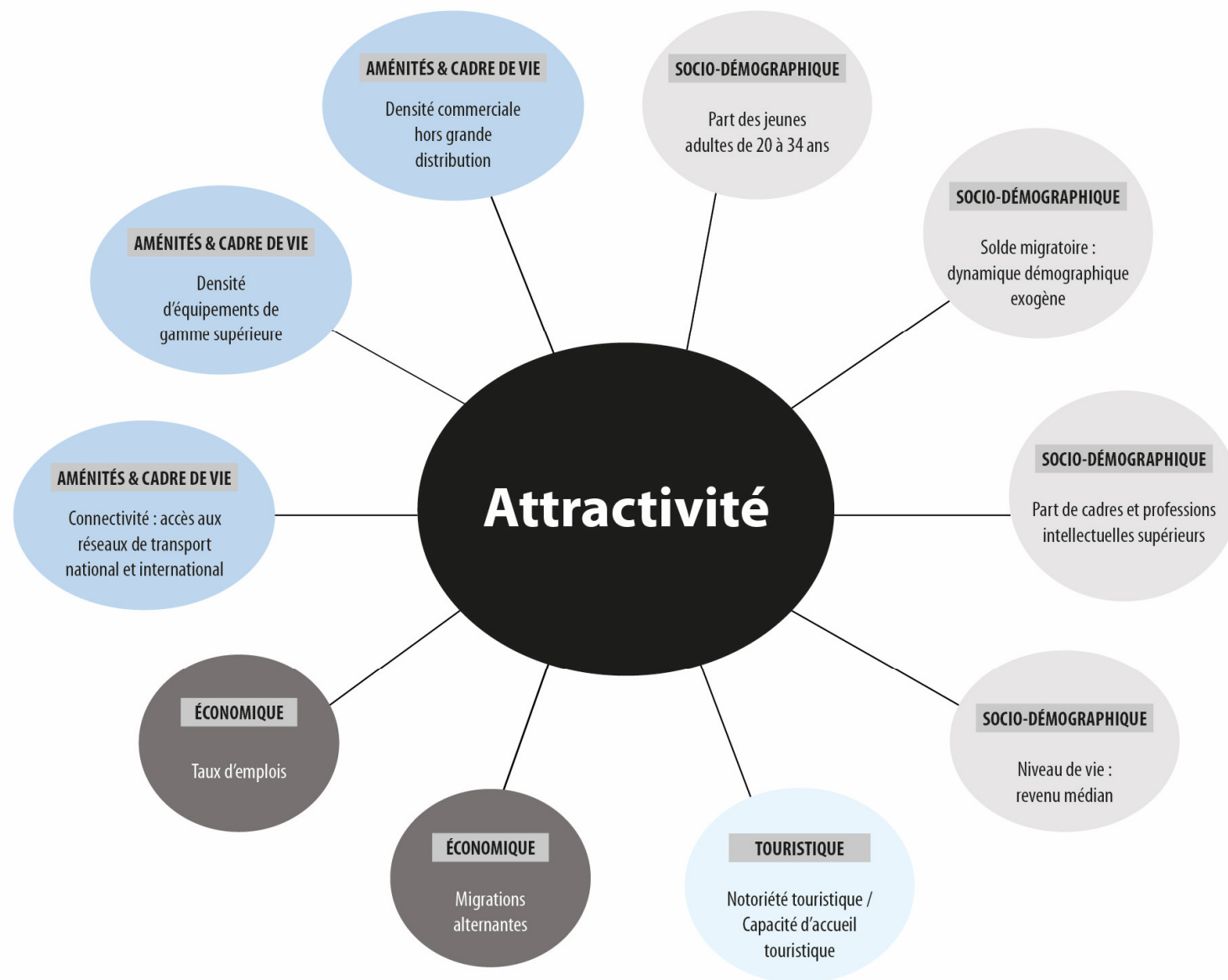
ANNEXES

REPERES METHODOLOGIQUES

BAROMETRE

VOLET COMMUNAL

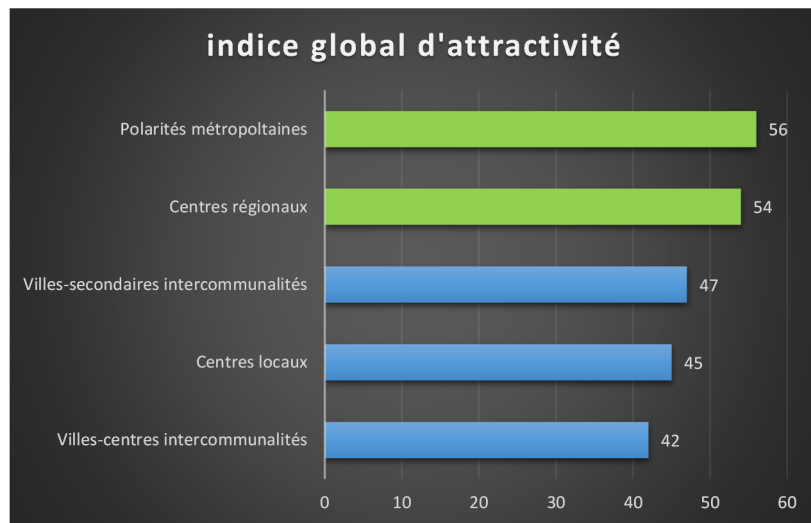
- Les 10 indicateurs d'attractivité
- Les 10 indicateurs de dynamisme
- Les 10 indicateurs de fragilité



ATTRACTIVITE :

L'indicateur synthétique d'attractivité calculé à partir des 10 indicateurs retenus montre que ce sont les polarités métropolitaines et les centres régionaux qui sont les plus attractifs (voir graphique ci-dessous). Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs d'attractivité qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en vert dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global d'attractivité selon le type de polarité

[illegible]

INDICATEUR N°1 : CONNEXION

Cet indicateur a été créé pour les besoins de l'étude afin de mesurer le niveau d'accessibilité des communes et par là même aussi le niveau d'enclavement de celles qui sont les plus moins accessibles. Afin d'être le plus complet possible, il intègre :

- la connexion dite « régionale » résultant du temps d'accès à un échangeur routier et celui pour se rendre à une gare de desserte régionale (TER). Les temps indiqués correspondent au temps mentionnés par l'application « MAPPY ». Par convention, lorsqu'une ville dispose en son centre d'une gare, le temps affecté est de zéro minute.
- La connexion dite « nationale et internationale » comprenant l'accès à une gare TGV (Aix, Marseille, Avignon) ou Grandes Lignes (Toulon, Nice) et celui d'accès à un aéroport international (Nice Côte d'Azur, Marseille-Provence).

Tableau1 : connexions / accessibilité

	Moyenne des temps en minutes						
POLARITES	Moyenne générale connexion	Moyenne temps connexion National + international	Moyenne Temps accès aux gares TGV et grande ligne	Moyenne Temps accès aéroport international	Moyenne temps connexion régionale (autoroute + gares TER)	Moyenne temps Accès échangeur autoroutier	temps accès gare TER la plus proche
centres locaux	215	165	75	90	50	30	20
Villes-centres intercommunalités	165	125	45	80	40	20	20
Villes-secondaires intercommunalités	155	115	55	60	40	20	20
centres régionaux	155	130	60	70	25	20	5
Polarités métropolitaines	80	65	35	30	15	10	5

Sources : MAPPY / Traitements agences

INDICATEUR N°2 : ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

Le tourisme est une fonction essentielle dans la région. Certaines villes sont des polarités touristiques en raison de leur patrimoine et des événements qu'elles organisent, d'autres sont des points d'étape pour la découverte du patrimoine naturel et récréatif de premier ordre sur l'ensemble de la région. Cet indicateur spécialement construit pour cet atlas, comporte deux variables

- La première concerne le niveau de notoriété touristique de la commune établi à partir de la classification réalisée par le « Guide Michelin » qui fait référence en la matière. Six niveaux de notoriété ont été déterminés :

1- Niveau exceptionnel	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 3 étoiles	« communes qui valent le voyage »
2- Niveau très élevé	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 2 étoiles	« communes qui méritent le détour »
3- Niveau élevé	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 1 étoile	« communes intéressantes »
4- Niveau moyen	→ Communes «non étoilées » mais qui sont entourées de site d'intérêts touristiques	
5- Niveau faible	→ Communes «non étoilées » qui font juste l'objet d'une mention dans le guide	
6- Niveau très faible	→ communes non citées dans le guide	
- la seconde correspond au « **taux de fonction touristique** » défini par l'INSEE. Il s'agit du rapport entre le nombre de lits touristiques d'un territoire et le nombre d'habitants permanents de ce même territoire. Ainsi, cette variable indique la capacité d'un territoire à accroître sa population en période touristique. Les hébergements touristiques pris en compte sont les hôtes, campings et les résidences secondaires. Une chambre d'hôtel comporte pour deux lits, un emplacement de camping pour 3 lits et une résidence secondaire pour 5 lits.

Tableau: Notoriété et fonction touristique

POLARITES	Pourcentage de communes considérées comme des communes "touristiques"
Centre REGIONAL	85%
Centre LOCAL	50%
POLARITE métropolitaine principale	45%
Ville-secondaire d'intercommunalité	40%
Ville-centre d'intercommunalité	30%
Ensemble du panel	50%

Sources : Base des capacités touristiques 2017 –INSEE
 Guides MICHELIN : Provence, Côte d'Azur, Alpes du Sud
 Traitements agences d'urbanisme

INDICATEUR N°3 : ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE (solde migratoire)

L'indicateur retenu est le solde migratoire relatif de la population entre 2008 et 2013

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période 2008-13. Il s'agit d'un solde dit « apparent » par l'INSEE qui est calculé de la façon suivante : croissance de la population 2008-13 – solde naturel au cours de la même période.

Tableau : le solde migratoire au cours de la période 2008-13

Type de polarité	Population 2008	Population 2013	Solde naturel 2008-13	Solde migratoire 2008-13	solde migratoire 2008-13 rapporté à la population
Centre LOCAL	350 902	364 814	1 619	12 293	0,7%
Ville-centre d'intercommunalité	114 579	116 618	448	1 591	0,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	462 862	463 032	4 215	-4 045	-0,2%
Centre REGIONAL	489 109	490 321	7 399	-6 187	-0,3%
POLARITE métropolitaine principale	374 947	376 710	6 543	-4 780	-0,3%
Ensemble du panel	1 792 399	1 811 495	20 224	-1 128	-0,01%

Source : recensement de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 : LA PART DES JEUNES (âgés entre 20 et 34 ans)

Le vieillissement de la population française est une tendance lourde de la société. Dans ce contexte, l'importance de la présence de jeunes sur un territoire est souvent considérée comme un atout notamment par les entreprises. C'est pourquoi la part des jeunes âgés entre 20 et 34 ans a été retenue comme indicateur d'attractivité.

Tableau : Part des jeunes âgés entre 20 et 34 ans en 2013

POLARITES	Nombre de jeunes âgés entre 20 et 34 ans	Population totale en 2013	part des jeunes
POLARITE métropolitaine principale	65 082	376 710	17,3%
Centre REGIONAL	82 350	490 321	16,8%
Ville-secondaire d'intercommunalité	74 168	463 032	16,0%
Centre LOCAL	55 900	364 814	15,3%
Ville-centre d'intercommunalité	17 565	116 618	15,1%
Ensemble du panel	295 065	1 811 495	16,3%

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°5 : LA PART DES CADRES

Professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés 15-64 ans en 2013 ;

Comme pour jeunes, la présence des cadres est considérée comme un indicateur d'attractivité à la fois par la sphère économique (tertiarisation de l'économie) et par la sphère politique (population imposable).

Tableau: Part des cadres et professions intellectuelles supérieures

POLARITES	Nombre cadres	Population totale	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés de 15 à 64 ans en 2013
Ville-secondaire d'intercommunalité	29 492	179 621	16,4%
Centre REGIONAL	25 710	183 651	14,0%
POLARITE métropolitaine principale	19 715	143 010	13,8%
Centre LOCAL	15 933	132 784	12,0%
Ville-centre d'intercommunalité	4 757	43 704	10,9%
Ensemble du panel	95 607	682 770	14,0%

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°6: L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE Le Taux d'emplois :

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidant dans la commune en 2013

Cet indicateur, appelé aussi taux de concentration économique, renseigne sur le rapport entre le nombre d'actifs qui habitent dans la commune et le nombre d'emplois offerts sur le territoire communal.

Type de polarité	Nombre d'emplois en 2013	Nombre d'actifs occupés en 2013	indice de concentration de l'emploi
POLARITE métropolitaine principale	185 291	145 081	128
Centre REGIONAL	216 552	186 897	116
Centre LOCAL	136 372	134 924	101
Ville secondaire d'intercommunalité	178 675	182 318	98
Ville-centre d'intercommunalité	38 840	44 375	88
Ensemble	755 731	663 595	109

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE Les Migrations professionnelles

Il s'agit du nombre de migrations professionnelles entrantes pour 1000 migrations professionnelles sortantes en 2013.

Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité économique d'une commune et de voir si elle constitue un pôle d'emploi attractif par rapport aux communes avoisinantes

Type de polarités	entrées	sorties	stables	Nombre d'entrées pour 100 sorties
POLARITE métropolitaine principale	110 889	70 680	74 349	157
Centre REGIONAL	99 605	69 900	116 842	142
Centre LOCAL	70 640	69 557	65 679	102
Ville secondaire d'intercommunalité	110 702	114 443	67 924	97
Ville-centre d'intercommunalité	20 764	26 173	18 051	79
Ensemble du panel	412 599	350 754	342 845	118

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 LE NIVEAU d'EQUIPEMENT COMMERCIAL / DENSITE COMMERCIALE

L'indicateur ici proposé correspond au nombre d'équipements commerciaux hors grande distribution pour 1000 habitants en 2015.

Ce ratio ne comporte que le petit commerce, la grande distribution est traitée à part

Tableau : Niveau d'équipement commercial

POLARITES	nombre d'équipements commerciaux pour 1 000 habitants en 2015
Centre REGIONAL	8,9
POLARITE métropolitaine principale	8,7
Centre LOCAL	8,3
Ville-centre d'intercommunalité	7,7
Ville-secondaire d'intercommunalité	7,5
Ensemble du panel	8,3

Source : Fichier SIRENE 2016 /INSEE

INDICATEUR N°9 LE NIVEAU d'EQUIPEMENT DE GAMME SUPERIEURE

Nombre selon la classification INSEE de la BPE (*) pour 1000 habitants en 2015

La gamme supérieure comporte 36 équipements et elle regroupe les équipements « rayonnant » comme les lycées, les établissements hospitaliers. Elle présente une forte dominante (19 sur 36) d'équipements de la santé et de l'action sociale.

(*) BPE = Base Permanente des Equipements

Tableau : Niveau d'équipements de gamme supérieure (équipements rayonnants)

POLARITES	Nombre d'équipements de gamme supérieure pour 1 000 habitants en 2015
Centre REGIONAL	3,3
POLARITE métropolitaine principale	3,3
Centre LOCAL	2,2
Ville-centre d'intercommunalité	2,0
Ville-secondaire d'intercommunalité	1,7
Ensemble du panel	2,6

Source : Fichier BPE 2016 /INSEE

INDICATEUR N°10 LE NIVEAU MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

Richesse des ménages / Revenu médian par unité de Consommation.

Le dernier indicateur indique le niveau de richesse de la population. L'indicateur retenu est le revenu médian qui est le salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Comme il s'agit du revenu médian, il n'a pas été possible d'établir des moyennes par type de polarité. De fait, le tableau suivant indique la distribution des communes (par polarité) selon les niveaux de revenus.

Tableau revenu médian en 2013.

	NIVEAU DU REVENU MEDIAN EN 2013 EN € / REPARTITION SELON TYPE COMMUNES				
	Niveau très élevé	Niveau élevé	Niveau moyen	Niveau Faible	Niveau très Faible
POLARITE	21500 à 27500	20501 à 21500	19001 à 20150	17801 à 19000	14850 à 17800
Centre REGIONAL	7%	7%	29%	21%	36%
Centre LOCAL	5%	14%	27%	32%	22%
POLARITE métropolitaine principale	0%	33%	44%	22%	0%
Ville-centre d'intercommunalité	20%	30%	10%	10%	30%
Ville-secondaire d'intercommunalité	50%	27%	3%	7%	13%

Définitions

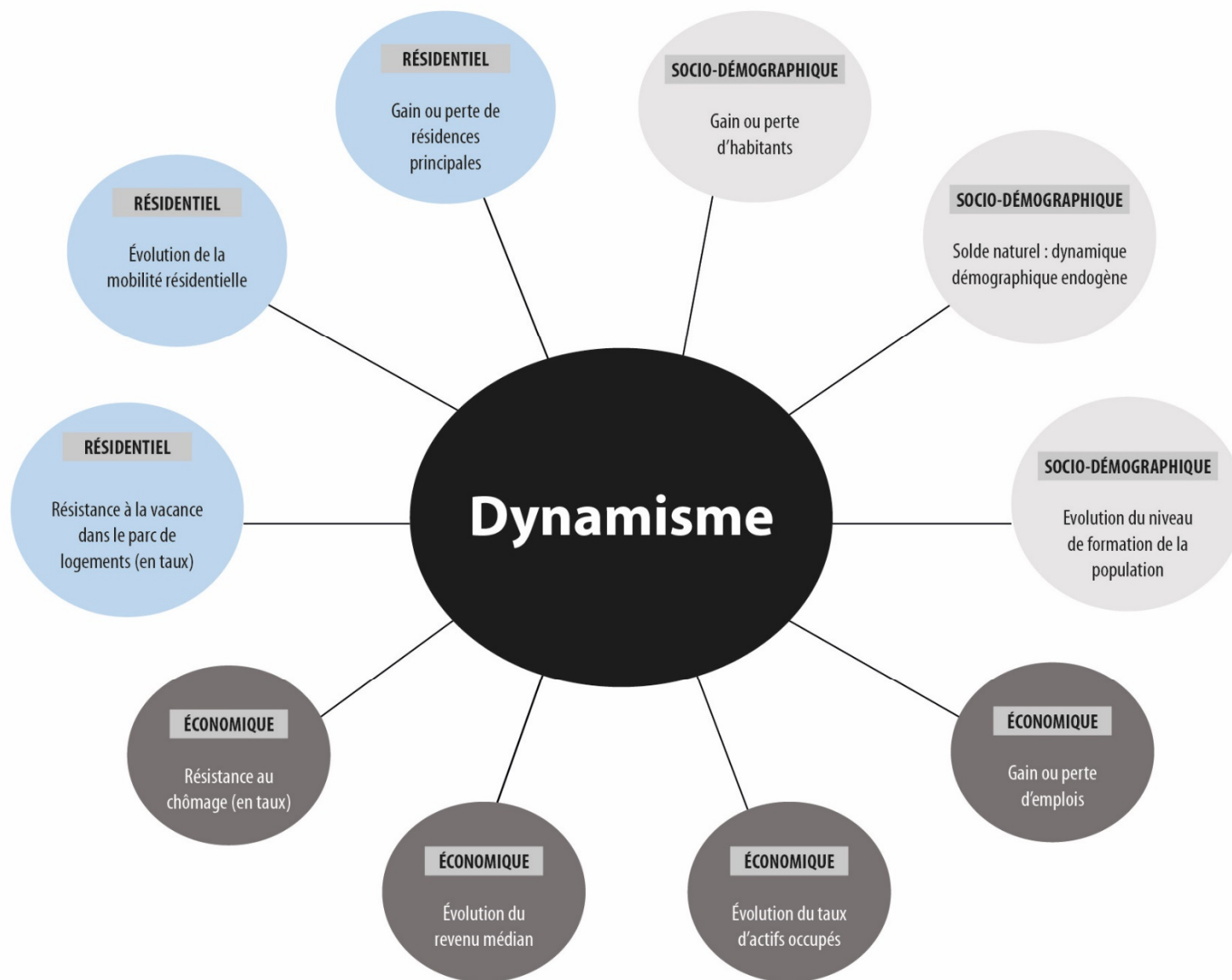
Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **revenu médian** est le **revenu** qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un **revenu** supérieur et 50 % un **revenu** inférieur. En 2014, le **revenu médian** des ménages est de 20.150 euros annuels, soit 1679 euros par mois.

Unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

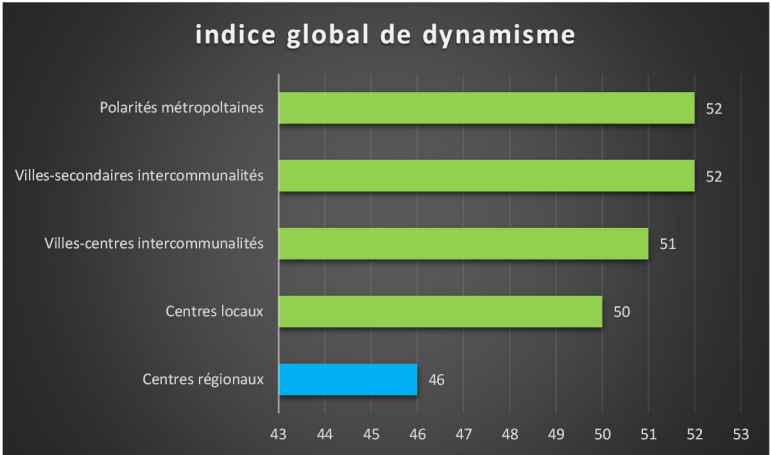
- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



DYNAMISME

L'indicateur synthétique de dynamisme est calculé à partir des 10 indicateurs retenus et détaillés ci-après. Il montre que les centres régionaux sont « décrochés » en termes de dynamisme par rapport aux autres types de polarités. Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs de dynamisme qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en vert dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global de dynamisme selon le type de polarité



	indicateur 1	indicateur 2	indicateur 3	indicateur 4	indicateur 5	indicateur 6	indicateur 7	indicateur 8	indicateur 9	indicateur 10
	croissance de la population 2008-13	Croissance des residences principales 2008-13	croissance de l'emploi 2008-13	taux de natalité 2008-13	evolution actifs ayant emploi (2008-13)	Accroissement du revenu médian 2008-13	evolution de la mobilité résidentielle	évolution indice de formation	Résistance au chômage (évolution 2008-13)	Résistance au développement de la vacance (2008-13)
Centres régionaux										
Polarités métropolitaines										
Centres locaux										
Villes-centres intercommunalités										
Villes-secondaires intercommunalités										

Contrairement aux deux autres dimensions (attractivité et fragilité) qui donnent un aperçu de la situation des communes à une année donnée (généralement en 2013), les indicateurs de dynamisme visent à indiquer quelles sont les tendances récentes (2008-13) observées dans les communes dans les domaines économiques, résidentiels et sociodémographiques. Ils sont ci-après présentés d'une manière différente et selon trois filtres différents.

- Le premier groupe d'indicateurs (évolution du nombre d'habitants, de l'emploi, des résidences principales, des naissances) renvoie à une notion de développement du territoire,
- Le deuxième groupe d'indicateurs (évolution des actifs, du revenu, de la mobilité résidentielle, du niveau de formation) vise à identifier si la situation socio-économique d'une commune s'améliore et dans quelle proportion par rapport aux autres,
- Enfin le troisième groupe a trait des indicateurs de résistance à des phénomènes considérés pénalisants pour un territoire : la vacance du parc de logements, le chômage.

INDICATEUR N°1 : DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE**Croissance démographique**

Croissance démographique : taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 ;

S'inscrire dans une dynamique de croissance est une volonté partagée par de nombreux Elus Locaux. Gagner des habitants est souvent considéré comme un signe positif et en perdre comme un signe négatif.

Tableau évolution du nombre d'habitants entre 2008 et 2013

POLARITES	Nombre d'habitants en 2008	Nombre d'habitants en 2013	Evolution du nombre d'habitants entre 2008 et 2013	taux annuel de croissance 2008/13
Centre LOCAL	351 000	365 000	14 000	0,78%
Ville-centre d'intercommunalité	114 500	116 600	2 100	0,35%
POLARITE métropolitaine principale	375 000	376 700	1 700	0,09%
Centre REGIONAL	489 000	490 000	1 000	0,05%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	462 800	463 000	200	0,01%
Ensemble du panel	1 792 300	1 811 300	19 000	0,21%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°2 : DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE**Solde naturel**

Solde naturel relatif de la population entre 2008 et 2013 ;

Comme le solde migratoire est considéré comme un indicateur d'attractivité, le solde naturel renvoie plutôt à une notion de dynamisme qui traduit la vitalité démographique d'un territoire.

Tableau 4 : évolution du solde naturel (naissances – décès)

POLARITES	solde naturel relatif de la population entre 2008 et 2013
POLARITE métropolitaine principale	0,35%
Centre REGIONAL	0,30%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	0,18%
Centre LOCAL	0,09%
Ville-centre d'intercommunalité	0,08%
Ensemble du panel	0,22%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°3 : DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

Croissance du parc de logements : taux d'accroissement annuel moyen du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013

Plutôt que de prendre l'évolution de l'ensemble du parc de logements qui comprend les résidences secondaires et les logements vacants, le choix s'est porté sur l'évolution des résidences principales qui est le véritable indicateur de dynamique résidentielle.

Tableau 2 : évolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013

POLARITES	Nombre de résidences principales en 2008	Nombre de résidences principales en 2013	Evolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013	taux annuel de croissance 2008/13
Centre LOCAL	152 000	163 000	11 000	1,4%
Ville-centre d'intercommunalité	49 000	51 300	2 300	1,0%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	197 000	203 000	6 000	0,6%
POLARITE métropolitaine principale	162 000	166 000	4 000	0,5%
Centre REGIONAL	219 000	223 500	4 500	0,4%
Ensemble du panel	779 000	806 800	27 800	0,7%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 : DYNAMIQUE ECONOMIQUE

Croissance de l'emploi : taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'emploi au lieu de travail entre 2008 et 2013 ;

On notera que les taux de croissance de l'emploi et de la population sont les mêmes (+0,2%)

Tableau 3 : évolution de l'emploi

POLARITES	Nombre d'emplois en 2008	Nombre d'emplois en 2013	Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2013	Taux annuel de croissance de l'emploi (2008-13)
Centre LOCAL	133 000	136 400	3 400	0,5%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	176 000	178 700	2 700	0,3%
POLARITE métropolitaine principale	184 300	185 300	1 000	0,1%
Ville-centre d'intercommunalité	38 600	39 000	400	0,1%
Centre REGIONAL	217 500	216 500	- 1 000	-0,1%
Ensemble du panel	749 400	755 900	6 500	0,2%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°5: DYNAMIQUE ECONOMIQUE Evolution des actifs occupés

Après les quatre premiers indicateurs relevant du niveau de croissance des communes, les quatre suivants visent à indiquer si les évolutions récentes (2008-13) sont défavorables ou plutôt favorables.

1) **Evolution des actifs occupés** : taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'actifs occupés âgés de 15-64 ans entre 2008 et 2013 ;
Cet indicateur est à mettre en corrélation avec l'évolution de l'emploi et celle du taux de chômage.

Tableau : évolution des actifs occupés

	Nombre d'actifs en 2008	Nombre d'actifs en 2013	Evolution brute 2008-13	Evolution 2008-13 en %
Centre LOCAL	128 000	133 000	5 000	0,7%
Ville-centre d'intercommunalité	43 000	44 000	1 000	0,4%
Centre REGIONAL	186 000	184 000	- 2 000	-0,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	183 000	180 000	- 3 000	-0,4%
POLARITE métropolitaine principale	146 000	143 000	- 3 000	-0,4%
Ensemble du panel	686 000	684 000	- 2 000	-0,1%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°6 DYNAMIQUE SOCIOECONOMIQUE Evolution du revenu médian

Evolution du revenu médian : taux d'accroissement annuel moyen de la médiane du revenu fiscal par unité de consommation entre 2008 et 2013 ;
Pas possible pour cet indicateur de produire des moyennes par type de polarité. Aussi, le tableau ci-dessous montre dans quelle tranche se situent les communes selon leur catégorie d'appartenance.

Tableau : évolution de revenu médian

évolution (2008-13) du prix médian >>>	0 à 1%	1 à 2%	2 à 3%	3 à 4%	
Centre LOCAL	3%	30%	59%	8%	100%
Ville-centre d'intercommunalité		20%	80%		100%
Centre REGIONAL		80%	20%		100%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité		20%	77%	3%	100%
POLARITE métropolitaine principale		22%	78%		100%
Ensemble du panel	1%	32%	63%	4%	

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

Evolution de la mobilité résidentielle

Evolution de la mobilité résidentielle : évolution de la proportion des ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus entre 2008 et 2013

Lecture du tableau 7 pour l'ensemble du panel :

En 2013, 69,6% des ménages avaient emménagé dans leur logement depuis plus de 5 ans. En 2008, cette proportion était de 67,6% et elle a diminué de 1,1%.

Tableau 7 : évolution de mobilité résidentielle

POLARITES	Evolution de la proportion de ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus entre 2008 et 2013	Part de la proportion de ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus en 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	-0,2%	69%
Centre REGIONAL	-0,7%	64%
Ville-centre d'intercommunalité	-1,4%	68%
POLARITE métropolitaine principale	-1,7%	68%
Centre LOCAL	-1,9%	65%
Ensemble du panel	-1,1%	66,5%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 DYNAMIQUE SOCIOECONOMIQUE

Evolution de l'indice de formation

Evolution de l'indice de formation : entre 2008 et 2013

Pour les besoins de l'étude, il a été produit un indice synthétique de niveau de formation de la population âgée de plus de 15 ans non scolarisée. L'indice a une valeur théorique maximale de 10 qui correspondrait à une situation où toute la population aurait un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur. Inversement, l'indice minimum serait de 1 dans le cas où toute la population âgée de plus de 15 ans et non scolarisée n'aurait pas de diplôme ou serait détenteur au maximum d'un BEP ou d'un brevet des collèges.

Barème retenu selon le niveau de diplôme obtenu

- Sans diplôme ou BEPC ou brevet des collèges ou CEP : 1 point
- CAP ou BEP : 4 points
- BAC général ou BAC Pro : 6 points
- Diplôme de l'enseignement supérieur : 10 points

On notera que c'est le seul indicateur qui évolue de la même manière (+0,3 entre 2008 et 2013) par type de polarité.

Dans le détail et à l'échelle des communes, cet indice varie entre 0 et +0,6 selon les communes.

Tableau 8 : évolution de l'indice de formation entre 2008 et 2013

POLARITES	Indice de formation en 2013	evolution de l'indice de formation entre 2008 et 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	5,1	0,3
POLARITE métropolitaine principale	5,1	0,3
Centre REGIONAL	4,7	0,3
Ville-centre d'intercommunalité	4,6	0,3
Centre LOCAL	4,6	0,3
Ensemble du panel	4,8	0,3

Les deux derniers indicateurs présentés ci-après sont dénommés « de résistance » car le taux de chômage et de vacance du parc de logements sont des indicateurs pour les lesquels une progression du taux correspond à une dynamique « négative ». Moins les taux progressent, et mieux la commune résiste à fragilisation de sa population (chômage) ou de son parc de logements (vacance).

INDICATEUR N°9 RESISTANCE A LA PROGRESSION DU CHOMAGE

Résistance au chômage : évolution de la proportion de chômeurs parmi les actifs de 15 à 64 ans entre 2008 et 2013

Taux de chômage : il est en progression pour 92% des communes, en baisse pour 7% et il est stable pour 1%

Tableau: Evolution du taux de chômage entre 2008 et 2013

POLARITES	Taux de chômage en 2008	Taux de chômage en 2013	Evolution du taux de chômage entre 2008 et 2013
Ville-centre d'intercommunalité	12,8%	15,1%	2,3%
Centre REGIONAL	13,4%	15,6%	2,2%
Centre LOCAL	13,2%	15,3%	2,1%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	11,6%	13,3%	1,7%
POLARITE métropolitaine principale	13,5%	14,8%	1,3%
Ensemble	12,9%	14,8%	1,9%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°10 RESISTANCE A LA PROGRESSION DE LA VACANCE DANS LE PARC DE LOGEMENTS

Résistance au développement de la vacance des logements : évolution de la proportion des logements vacants entre 2008 et 2013 ;

Taux de vacance : il est en progression pour 78% des communes et en baisse pour 22% d'entre elles.

Evolution du taux de vacance entre 2008 et 2013

POLARITES	taux de vacance en 2008	taux de vacance en 2013	Evolution du taux de vacance entre 2008 et 2013
Ville-centre d'intercommunalité	6,4%	8,2%	1,8%
Centre REGIONAL	6,8%	8,6%	1,8%
Centre LOCAL	6,4%	7,8%	1,4%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	5,3%	6,3%	1,0%
POLARITE métropolitaine principale	5,7%	6,3%	0,6%
Ensemble du panel	6,1%	7,4%	1,3%

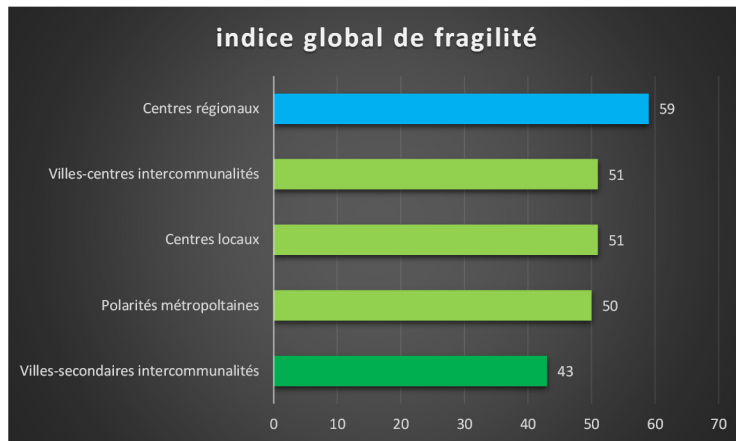
Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE



FRAGILITE :

L'indicateur synthétique de fragilité est calculé à partir des 10 indicateurs retenus et détaillés ci-après. Il montre que les centres régionaux sont globalement les polarités les plus fragilisées par rapport aux autres types de polarités. Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs de fragilité qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en rouge dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global de dynamisme selon le type de polarité

[illegible]

INDICATEUR N°1 POPULATION SANS EMPLOI

Population sans emploi : part des personnes sans emploi parmi les 15-64 ans hors retraités et étudiants en 2013 ;

La population sans emploi est constituée de chômeurs et d'inactifs (hors retraités et étudiants)

POLARITES	Proportion de personnes sans emploi parmi les 15 à 64 ans hors retraités et étudiants en 2013
Centre REGIONAL	26,8%
Centre LOCAL	26,5%
POLARITE métropolitaine principale	26,4%
Ville-centre d'intercommunalité	25,9%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	23,4%
Ensemble du panel	25,7%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°2 NIVEAU DU SOUS EMPLOI

Sous-emploi - Emplois précaires : proportion d'actifs occupés en contrat précaire et/ou à temps partiel en 2013 ;

Est considérée comme une population en « sous-emploi », les actifs qui ont un contrat précaire (CDD, emplois aidés) ou qui sont à temps partiel

POLARITES	part de la population en sous emploi
Centre REGIONAL	27,0%
Centre LOCAL	26,9%
POLARITE métropolitaine principale	25,8%
Ville-centre d'intercommunalité	25,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	24,0%
Ensemble du panel	25,8%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°3 NIVEAU DE PAUVRETE

Taux de pauvreté à 60% du niveau de vie médian en 2013

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

POLARITES	taux pauvreté en 2013
Centre REGIONAL	18,7%
Centre LOCAL	17,2%
Ville-centre d'intercommunalité	16,8%
POLARITE métropolitaine principale	16,1%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	13,7%
Ensemble du panel	16,4%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 FAIBLESSE DU NIVEAU DE VIE

Faiblesse du niveau de vie – revenu médian en 2013

Cet indicateur a déjà été utilisé pour l'attractivité car la forte présence de ménages à hauts revenus sur un territoire est un facteur d'attractivité. Inversement, la forte proportion de ménages à bas revenus est considérée comme une fragilité.

	NIVEAU DU REVENU MEDIAN EN 2013 EN € / REPARTITION SELON TYPE COMMUNES				
	Niveau très élevé	Niveau élevé	Niveau moyen	Niveau Faible	Niveau très Faible
POLARITE	21500 à 27500	20501 à 21500	19001 à 20150	17801 à 19000	14850 à 17800
Centre REGIONAL	7%	7%	29%	21%	36%
Centre LOCAL	5%	14%	27%	32%	22%
POLARITE métropolitaine principale	0%	33%	44%	22%	0%
Ville-centre d'intercommunalité	20%	30%	10%	10%	30%
Ville-secondaire d'intercommunalité	50%	27%	3%	7%	13%

Source : INSEE

INDICATEUR N°5 DISPARITES DU NIVEAU DE VIE

Ecart de revenus : rapport entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile du niveau de vie en 2013 ;

Les rapports inter-déciles (entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile) des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

POLARITES	Moyenne de l'écart de revenus
Centre REGIONAL	3,5
Centre LOCAL	3,5
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	3,5
POLARITE métropolitaine principale	3,3
Ville-centre d'intercommunalité	3,3
Ensemble du panel	3,4

Source : INSEE

INDICATEUR N°6 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Part des plus de 80 ans dans la population en 2013

En règle générale, les personnes âgées de plus de 80 ans sont considérées comme faisant partie du « quatrième âge ». Une catégorie de la population qui nécessite plus de soins et dont une partie (les plus âgés) perd en autonomie.

POLARITES	Part des plus des + de 80 ans en 2013
Centre LOCAL	7,5%
Centre REGIONAL	7,4%
Ville-centre d'intercommunalité	6,9%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	6,9%
POLARITE métropolitaine principale	6,7%
Ensemble du panel	7,1%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 FRAGILITE FAMILILALE

Part des familles monoparentales par rapport au total des ménages en 2013

En raison de leur augmentation et de leur forte exposition à la pauvreté et à la précarité, les familles dites « monoparentales » constituent une fraction fragile de la population : élever seul (e) ses enfants est considéré comme un fait participant des« nouveaux risques » familiaux et sociaux.

POLARITES	Part des plus des familles monoparentales en 2013
POLARITE métropolitaine principale	11,2%
Centre REGIONAL	10,0%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	9,8%
Ville-centre d'intercommunalité	9,6%
Centre LOCAL	9,4%
Ensemble du panel	10,2%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 FRAGILITE SOCIOECONOMIQUE

Part des non diplômés : proportion des 15 ans et plus non scolarisés et titulaires d'aucun diplôme en 2013

Le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage : aussi les actifs peu ou non diplômés sont les plus exposés au risque de chômage.

POLARITES	Part des plus des non diplômés en 2013
Ville-centre d'intercommunalité	35,2%
Centre REGIONAL	34,9%
Centre LOCAL	34,7%
POLARITE métropolitaine principale	34,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	32,0%
Ensemble du panel	34,0%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°9

FRAGILITE RESIDENTIELLE

Taux de logements vacants

Taux de logements vacants en 2013

Un fort taux de vacance est un signe de dysfonctionnement du marché du logement qui traduit dans la plupart des cas un déficit d'attractivité résidentielle.

POLARITES	taux de vacance en 2013
Centre REGIONAL	8,6%
Ville-centre d'intercommunalité	8,2%
Centre LOCAL	7,8%
POLARITE métropolitaine principale	6,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	6,3%
Ensemble du panel	7,4%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°10

FRAGILITE RESIDENTIELLE

Taux de sur-occupation du parc de logement

Taux de sur-occupation du parc de logements en 2013.

Sa définition repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sur occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale ». Les données sont issues de la base FILOCOM pour l'année 2013.

L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Tableau 10 : taux de logements en situation de sur-occupation en 2013 (Source FILOCOM *)

POLARITES	Proportion de logements en situation de sur-occupation en 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	3,1%
Centre REGIONAL	3,0%
Ville-centre d'intercommunalité	2,9%
POLARITE métropolitaine principale	2,8%
Centre LOCAL	2,4%
Ensemble du panel	2,9%

Source : DREAL/PACA Données FILOCOM

(*) En raison du secret statistiques, la donnée n'est pas renseignée pour deux communes : la Brillanne et Saint-André des Alpes.

Mode de calcul des indices

Pour chaque indicateur, on calcule l'indice de la commune qui va varier entre 100 (commune ayant la valeur la plus forte) et 1 (commune ayant la valeur la plus faible). La commune qui se situe en positionnement médiane se voit attribuée un indice de 50. Les indices des autres communes sont calculés selon leur distribution par rapport aux valeurs extrêmes et par rapport à la médiane.

Le tableau ci-dessous constitue un exemple pour l'indicateur de connectivité.

INDICE CONNECTIVITE	Commune	total temps	total temps connexion National/international	Temps gare TGV et grande ligne	Temps aéroport international	Total temps connexion régionale	temps Accès autoroutier	temps accès gare TER
100	Vitrolles	25	20	10	10	5	5	0
50	La Garde	85	80	10	70	5	5	0
1	Seyne	480	310	150	160	170	80	90

Il est procédé de la même manière pour les dix indicateurs. Tous les indicateurs sont sommés sans pondération, chaque indicateur ayant la même valeur.

On obtient ainsi un total des indicateurs. Par l'exemple dans l'exemple ci-dessous concernant la commune d'Allauch est la dimension « attractivité », la valeur est de 431. Puis on divise cette valeur par 10 (le nombre d'indicateurs) pour obtenir au final un indice moyen.

Cet indice est calculé pour chaque commune.

La même méthode est employée pour ce qui concerne le niveau de dynamisme et de fragilité des communes.

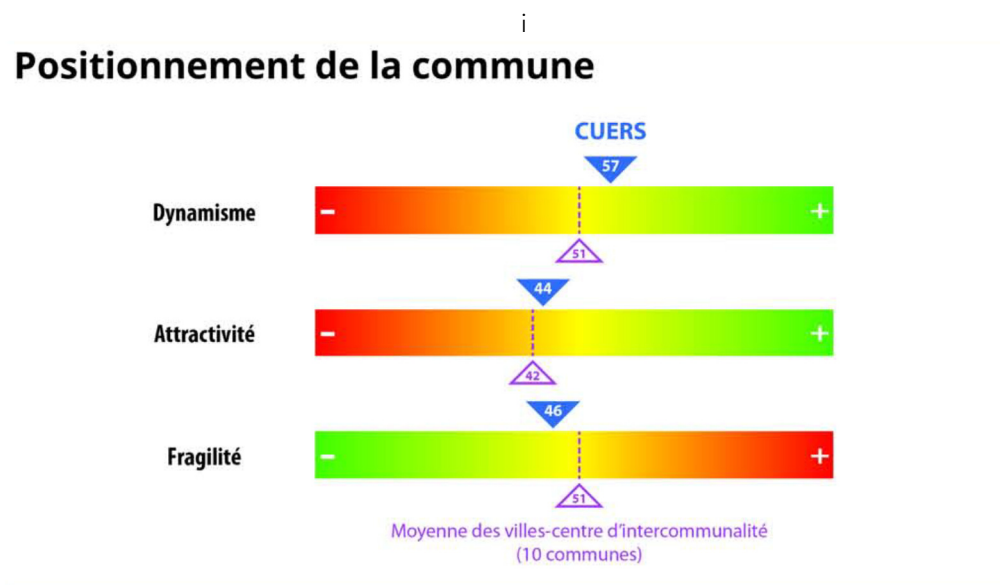
code INSEE	COMMUNE	GROUPE COMMUNE	indice moyen d'attractivité sur 10 indicateurs	ENSEMBLE INDICE ATTRACTIVITE	connectivité	tourisme	migratoire	jeunes	cadres	indice emploi	indice commerce	indice équipements	indice migr alternantes (attractivité économique)	revenus
13002	Allauch	Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	43	431	53	63	83	37	75	1	1	25	5	88

Tous les tableaux réalisés permettent d'analyser rapidement le positionnement de la commune par un code couleur. Ainsi, on constate que pour la commune d'Allauch, la faiblesse de son attractivité (indice 43) est due essentiellement à son déficit d'emplois et à un faible niveau d'équipements publics et à une densité commerciale typique d'une commune de « banlieue » située à proximité immédiate d'une grande ville, en l'occurrence Marseille. On distingue aussi ses points forts (en vert foncé) qui sont le haut niveau des revenus et une attractivité résidentielle notable (solde migratoire).

Le baromètre communal qui figure dans l'atlas constitue la synthèse des indicateurs et permet une lecture facile du positionnement de la commune sur les trois dimensions (dynamisme, attractivité, fragilité) et la comparaison avec les communes de même catégorie, dans le cas d'Allauch les villes secondaires d'agglomération.

In fine, si l'indice d'attractivité d'Allauch est faible (en raison de sa caractéristique de « commune dortoir »), c'est une commune très dynamique qui présente un niveau de fragilité particulièrement bas.

A noter que pour la dimension « fragilité » le sens est inversé



BAROMETRE

VOLET CENTRE

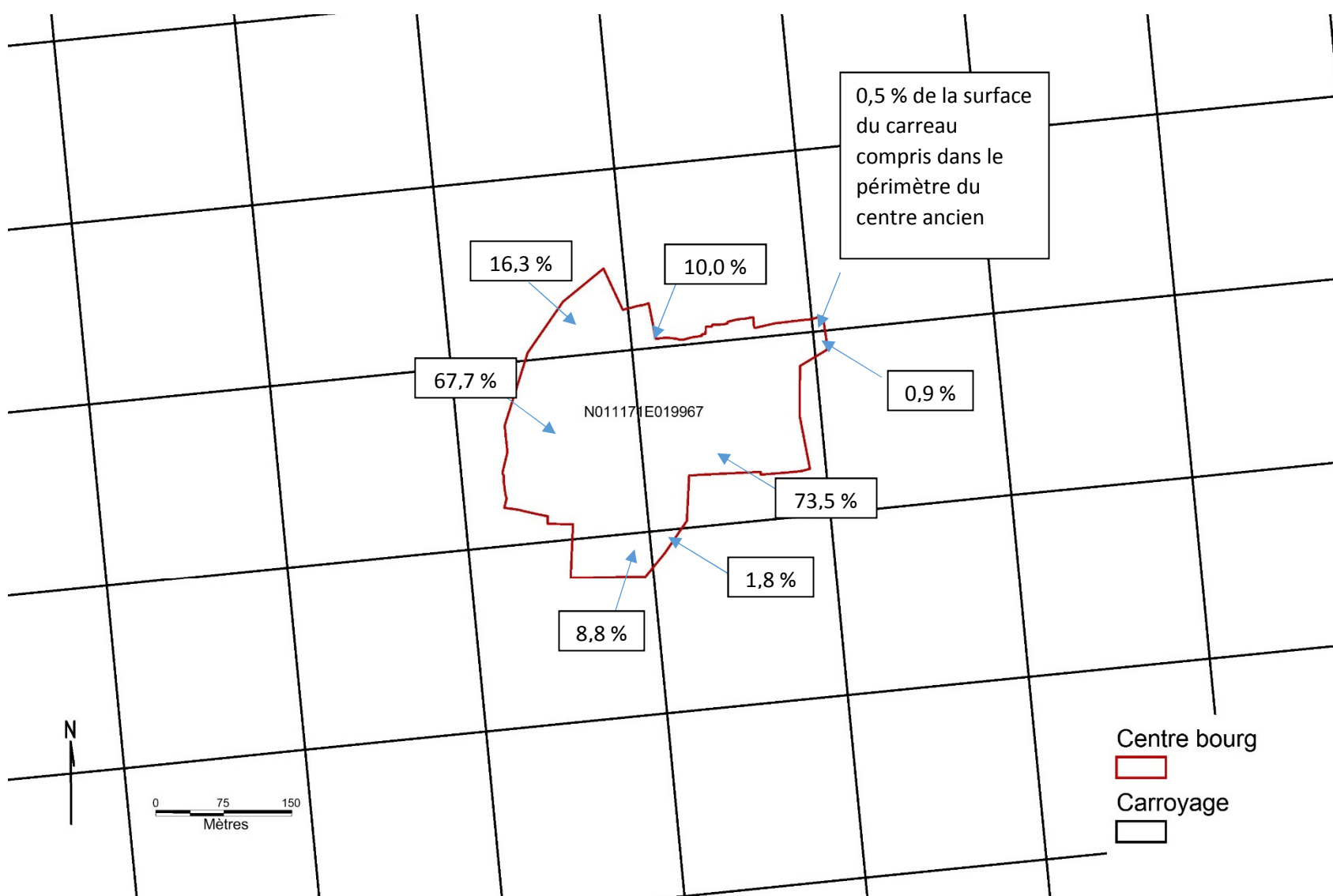
- Indicateur de taux de vacance
- Indicateur de taux de bas revenus
- Indicateurs de densité commerciale

Méthode de calcul pour déterminer le niveau de bas revenus

La base des données carroyées de l'INSEE permet d'avoir de l'information sur des carreaux de 200 mètres de côté situés dans les zones les plus densément peuplées de France métropolitaine. Nous avons donc découpé le territoire des cent communes concernées par l'étude en carreaux, avant de superposer les périmètres des centres anciens qui avaient été préalablement dessinés. Ainsi, il a été possible de déterminer quels carreaux se trouvent, en partie ou totalement, dans les centres. La base diffusée par l'INSEE présente les dénombremements, au 31 décembre 2010, des individus et des ménages des carreaux selon certaines caractéristiques sociodémographiques (groupe d'âges, taille du ménage, niveau de revenus, etc.) Ces informations sont issues de la source Revenus Fiscaux Localisées (RFL), aujourd'hui abandonnée. Pour obtenir des indicateurs, il a fallu calculer des numérateurs et des dénominateurs pour les périmètres des centres anciens, ceux-là ne correspondant donc pas à un agrégat de carreaux. Nous avons ainsi pondéré les effectifs de chacun des carreaux compris, en partie ou totalement, dans ces périmètres par la proportion de leur surface couverte par le centre ancien. Voici un exemple fictif pour le calcul d'une proportion de ménages composés d'une seule personne :

Identifiant carreau	Surface du carreau couverte par le périmètre du centre ancien	Surface du carreau en hectare	Proportion de la surface du carreau couverte par le périmètre du centre ancien	Nombre de ménages	Nombre de ménages d'une personne	Nombre de ménages pondéré	Nombre de ménages d'une personne pondéré
1	0,40	4,0	10,0%	370	209	37,0	20,9
2	0,07	4,0	1,8%	265	106	4,9	2,0
3	2,70	4,0	67,7%	277	121	187,5	81,9
4	2,94	4,0	73,5%	82	40	60,3	29,4
5	0,03	4,0	0,9%	176	85	1,5	0,7
6	0,65	4,0	16,3%	225	108	36,7	17,6
7	0,35	4,0	8,8%	361	184	31,8	16,2
8	0,02	4,0	0,5%	52	18	0,2	0,1
Total centre ancien	7,2	32	-	1 808	871	360,0	168,9

On peut donc estimer la proportion de ménages composés d'une seule personne pour de centre ancien fictif à $168,9 / 360 = 46,9 \%$.



Repères méthodologiques concernant le niveau de vacance des logements

Le Taux de vacance des logements a été calculé à partir des bases MAJIC (2016) du cadastre.
Les tableaux issus des traitements de la base MAJIC contiennent les informations suivantes

- Le taux de vacance sur l'ensemble de la commune
- Le taux de vacance de la commune hors centre
- Le taux de vacance dans le centre
- Le différentiel du niveau de vacance entre le centre et le reste de la commune
- Un indice de vacance (de 1 à 10) déterminé selon le niveau de vacance et le différentiel entre le taux de vacance du centre et celui du reste de la commune

Exemple de données

communes	taux de vacance en 2016 sur ensemble de la commune	taux de vacance en 2016 commune hors centre	taux de vacance en 2016 dans le centre	Différentiel du taux de vacance entre le centre et le reste de la commune
Allauch	5,8%	5,3%	13,1%	7,7%
Antibes	7,6%	7,0%	11,0%	4,0%
Apt	13,6%	10,1%	24,8%	14,8%
Arles	8,9%	7,6%	15,0%	7,4%
Aubagne	5,4%	4,3%	16,9%	12,6%
Auriol	4,5%	3,2%	12,2%	8,9%
Barcelonnette	10,6%	7,8%	20,4%	12,5%
Berre-l'Étang	5,7%	5,1%	9,5%	4,4%
Biot	5,2%	4,4%	12,6%	8,2%

Repères méthodologiques concernant les commerces et services

48 commerces et services sélectionnés qui sont répartis ainsi :

- | | | |
|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| - Commerces et services de proximité | trois catégories | 27 commerces et services |
| - Commerces et service de rayonnement | quatre catégories | 19 commerces et services |

COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITE			COMMERCE ET SERVICES DE RAYONNEMENT			
Commerces de « bouche »	Services aux particuliers	Bars et restauration rapide	Sport et culture	Ameublement et Habillement	Santé	Tourisme et banques
boucheries	Buralistes-tabac	Bars	Magasins de sport	Quincailleries > 400m²	Pharmacies	Banques
charcuteries	Papeteries-journaux	Cafétérias/libre-service	Salle de sport et de fitness	Quincailleries < 400m²	Médecins généralistes	Restaurants traditionnels
Boulangeries	Téléphonie	Restauration rapide	Librairies	électroménager	Médecins spécialistes	Hôtels
Pâtisseries	Audio-visuel			ameublement	Dentistes	
Boulangeries-pâtisseries	Parfumeries			Habillement	Opticiens	
Surgelés détail	Fleuristes			Chausseurs	Laboratoires d'analyse médicale	
Primeurs	Horloger-bijoutier			Maroquinerie		
Poissonneries	Vétérinaires					
Epicerie	Ecoles de conduite					
Supérettes	Réparateurs tous types					
	Laverie et pressing					
	Coiffeurs					
	Soins de beauté					
	Traiteurs					

Les commerces et services de proximité

Ils sont essentiels pour répondre aux besoins des habitants résidents dans le centre, c'est pourquoi les ratios ont été calculés par rapport à la population du centre (même s'ils sont aussi fréquentés par des habitants résidents hors centre)

Les commerces et services de rayonnement

Ces commerces dits aussi « anomaux » sont de fréquentation plus rare et répondent aux besoins de l'ensemble des habitants. La population de référence pour calculer le ratio est celle de la commune et non pas celle du centre comme pour les commerces de proximité.

Autres indicateurs figurant dans le baromètre :

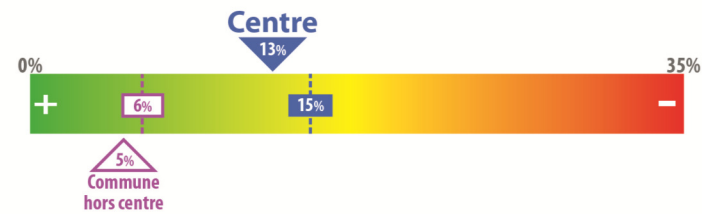
- **Poids du commerce centre-ville** : Nombre total d'établissements présents dans le centre / Nombre total d'établissement dans la commune. Les établissements retenus sont les 46 types de commerces et de services sélectionnés,
- **Densité commerciale** : ratio obtenu par pondération de trois types de densité
 - Nombre de commerces et services de proximité rapporté à la population du centre
 - Nombre de commerces et services de rayonnement rapporté à la population de la commune
 - Nombre total de commerces et services tous types confondus rapporté à la surface du centre
- **Diversité de l'offre commerciale** : occurrence de présence parmi les 46 types de commerces et services retenus
Présence d'au moins un établissement pour chacun des 46 types de commerces et services retenus.
Présence = 1 Absence = 0

Le diagramme « en radar » figurant dans le baromètre ci-dessous synthétise tous les indicateurs.

Le positionnement de chacun des 10 indicateurs est obtenu par une note de 1 à 10 selon la méthode exposée ci-après.

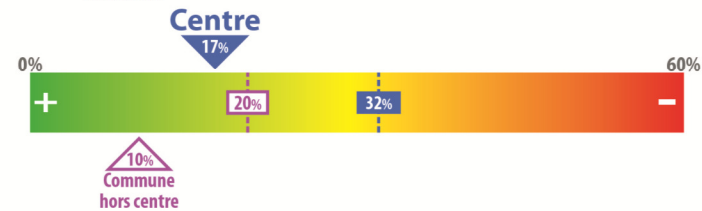
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



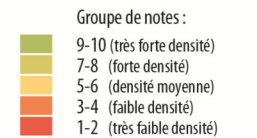
FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE

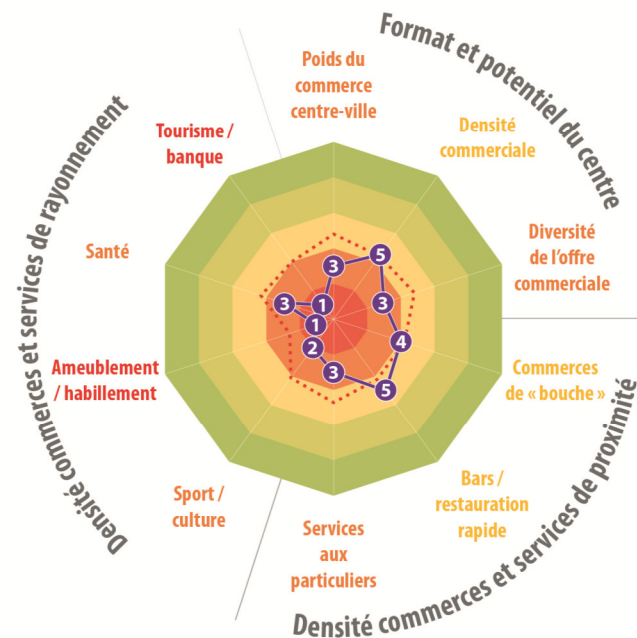
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



5 Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Villes-secondaires EPCI



METHODE POUR EVALUER LE RISQUE D'ALERTE

Quatre groupes d'indicateurs avec un système de notation propre.

1- Le taux de vacance des logements	: 10
2- La part des bas revenus	: 10
3- La densité commerciale	: 10
4- Caractéristiques démographique	: 05
TOTAL	35

BAREME TAUX DE VACANCE (10 points)

Moyenne Taux de vacance dans les centres	: 15,6%
Moyenne taux de vacance hors centre	: 6,1%
Différentiel	: 9,5%

Taux de vacance du centre :

Taux inférieur à 10%	: 0
De 10 à 12,5%	: 1
De 12 à 15%	: 2
De 15 à 17,5%	: 3
De 17,5 à 20%	: 4
De 20 à 22,5%	: 5
De 22,5 à 25%	: 6
➤ A 25%	: 7

Différentiel : taux de vacance du centre / taux de vacance hors centre (rappel différentiel moyen : 9,5%)

< à 5%	: 0
5 à 9,5%	: 1
9,6 à 12,5%	: 2
➤ A 12,5%	: 3

BAREME PART DES BAS REVENUS (10 points)

Moyenne Taux de vacance dans les centres : 31,5%
Moyenne taux de vacance hors centre : 21,5%
Différentiel : 10 %

Part des bas revenus du centre :

Taux inférieur à 20% : 0
De 20 à 24% : 1
De 25 à 29% : 2
De 30 à 34% : 3
De 35 à 39% : 4
De 40 à 44% : 5
De 45 à 50% : 6
➤ A 50% : 7

Différentiel : part bas revenus du centre / part bas revenus hors centre (rappel différentiel moyen : 10%)

< à 10% : 0
10 à 14% : 1
15 à 19% : 2
➤ A 20% : 3

BAREME SOCIO-DEMOGRAPHIE (5 points)

Points attribués lorsque les valeurs des communes pour les variables suivantes se démarquent par le niveau élevé :

Part des plus de 75 ans : 2 points

Moyenne de la part des personnes âgées de plus de 75 ans sur l'ensemble des 100 centres : 12%

1 point pour les communes dont la part des personnes âgées de plus de 75 ans est comprise entre 15% et 20% dans le centre

2 points pour les communes dont la part des personnes âgées de plus de 75 ans est supérieure à 20% dans le centre

Part des moins de 18 ans : 1 point

Moyenne de la part des personnes âgées de moins de 18 ans sur l'ensemble des 100 centres : 20%

1 point pour les communes dont la part des personnes âgées de moins de 18 ans est inférieure à 15% dans le centre

Part des ménages > 5 personnes : 1 point

Moyenne de la part des ménages comptant plus de 5 personnes pour l'ensemble des 100 centres : 5%

1 point pour les communes dont la part des ménages comptant plus de 5 personnes est supérieure à 7 % dans le centre

Faible mobilité des ménages : 1 point

Proportion de ménages présents depuis 5 ans ou plus dans leur logement actuel dans les centres anciens (ensemble du panel) : 44%

1 point pour les communes dont la moitié des ménages sont présents dans leur logement actuel depuis 5 ans ou plus :

BAREME COMMERCE (10 points)

10 indicateurs pour le commerce

moyenne format et potentiel	1	Poids du commerce centre-ville
	2	densité commerciale
	3	Diversité commerciale
moyenne proximité	4	commerces de "bouche"
	5	Bars et restauration rapide
	6	services aux particuliers
moyenne rayonnement	7	Sport et culture
	8	Ameublement et Habillement
	9	Santé
	10	Tourisme et banque

Pour chaque indicateurs des 10 indicateurs ci-dessus une note de 1 à 10 est attribuée avec comme règle

Valeur maximale = 10

Valeurs comprises entre médiane et moyenne = 5

Valeur minimale : = 1

Pour chaque commune quand la valeur d'un indicateur est inférieure à 4 un point de « pénalité » (maxi 10) (exemple tableau ci-dessous)

COMMUNE	Poids du commerce centre-ville	densité commerciale	Diversité commerciale	commerces de "bouche"	Bars et restauration rapide	services aux particuliers	Sport et culture	Ameublement et Habillement	Santé	Tourisme et banque	TOTAL "Points de pénalité"
Allauch	3	4,5	3	4	5	3	2	1	3	1	7
Antibes	4	6	10	4	5	4	4	4	6	5	0
Apt	8	7,5	8	6	6	6	6	5	9	6	0
Arles	6	6,5	10	5	7	5	4	4	6	6	0
Aubagne	3	7,5	8	5	5	6	4	3	5	3	3
Auriol	7	4,5	5	5	4	6	5	2	4	3	2
Barcelonnette	7	7,5	5	7	7	7	1	9	9	9	1

Détermination du niveau d'alerte globale pour les centres (Valeur maximale: 35)

Très élevé : score > à 25

Elevé : score compris entre 20 et 24

Moyen : score compris entre 15 et 19

Faible : score compris entre 10 et 14

Très faible : score inférieur à 10



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

agAM
AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR


aupa
Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance

AGENCE D'URBANISME
AURAV
RHÔNE-ALPES VAUCLUSE

